



CAMEROUN

Mai 2026

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2026 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — COMMUNIQUÉ DE PRESSE ; RAPPORT DES SERVICES DU FMI ; ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE ; ANNEXE D'INFORMATION, DÉCLARATION DU REPRÉSENTANT DES SERVICES DU FMI ET DÉCLARATION DE L'ADMINISTRATEUR

Dans le cadre des Consultations de 2026 au Titre de l'Article IV, les documents ci-après ont été publiés et sont inclus dans le présent dossier :

- Un **Communiqué de Presse** comprenant une déclaration du Président du Conseil d'Administration et résumant les avis du Conseil d'Administration tels que formulés le 25 mars 2026 lors de l'examen du rapport des services du FMI sur les questions liées aux Consultations au Titre de l'Article IV.
- Le **Rapport des Services du FMI** établi par une équipe des services du FMI pour examen par le Conseil d'Administration le 25 mars 2026. Le rapport a été établi à la suite des entretiens avec les autorités camerounaises sur l'évolution de la situation et de la politique économiques qui se sont tenus à Yaoundé du 29 janvier au 12 février 2026. La rédaction du rapport, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 9 mars 2026.
- Une **Analyse de Viabilité de la Dette** établie par les services du FMI et de la Banque Mondiale.
- Une **Annexe d'Information** préparée par les services du FMI.
- Une pour le Cameroun, datée du 20 mars 2026, faisant le point sur les évolutions récentes.
- Une **Déclaration de l'Administrateur** pour le Cameroun.

Le rapport peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services

PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090

Tél. : +1 (202) 623-7430 • Téléc. : +1 (202) 623-7201

Courriel : publications@imf.org Site Web : <http://www.imf.org>

Prix : 18 dollars l'exemplaire imprimé

**Fonds Monétaire International
Washington**



Le Conseil d'Administration du FMI achève les Consultations de 2026 au titre de l'Article IV avec le Cameroun

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

- L'économie camerounaise a fait montre de résilience face aux chocs, mais la croissance a ralenti en 2025 du fait des perturbations liées aux élections qui ont affecté l'activité économique aux mois d'octobre et de novembre.
- Selon les premières indications, la situation des finances publiques s'est détériorée en 2025, en raison de recettes non pétrolières inférieures aux attentes et d'un dérapage des dépenses courantes.
- Les perspectives sont prudemment favorables : la croissance devrait se rétablir en 2026 et l'orientation de la politique budgétaire se durcir. Des risques de révision à la baisse, notamment des conditions de financement restrictives, une réduction des flux d'aide, la volatilité des prix des produits de base ainsi que des difficultés liées à la sécurité et au climat, pourraient peser sur les perspectives.

Washington, le 30 mars 2026. Le 25 mars, le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé les consultations au titre de l'article IV avec le Cameroun¹. Les autorités ont consenti à la publication du rapport des services du FMI préparé pour ces consultations (note de bas de page : sélectionner l'option 1)².

L'économie du Cameroun a fait montre d'une résilience notable face aux chocs économiques extérieurs ces dernières années. Selon les estimations, la croissance a été de 3,1 % en 2025, ce qui est inférieur aux prévisions, étant donné que des troubles liés aux élections ont perturbé le commerce, les services et l'investissement. L'inflation a reculé à 3,4 %, en moyenne, jusqu'à la fin décembre 2025, sous l'effet d'une modération des prix des denrées alimentaires et des transports. Les estimations préliminaires indiquent que la situation budgétaire s'est détériorée en 2025, avec un déficit primaire hors pétrole de 2,6 % du PIB, supérieur à l'objectif inscrit au budget de 1,4 % du PIB. Cette détérioration s'explique par des recettes non pétrolières inférieures aux attentes et un dérapage des dépenses courantes. Le déficit courant du Cameroun devrait se creuser à 3,9 % du PIB en 2029 (contre 3,3 %

¹ Conformément à l'article IV de ses statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses pays membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du conseil d'administration.

² *Option 1* : Conformément aux Statuts du FMI, la publication des documents qui ont trait aux pays membres est facultative et nécessite l'approbation des États membres concernés. Le rapport des services du FMI sera publié prochainement sur la page www.imf.org/cameroon.

en 2024), ce qui est en partie attribuable à une baisse des recettes tirées des exportations de pétrole.

Les perspectives sont prudemment favorables, du fait de risques découlant de la dépendance du Cameroun à l'égard des exportations de produits de base dont les cours sont volatils, de problématiques liées à la politique budgétaire et d'incertitudes autour de l'action des pouvoirs publics dans la région de la CEMAC. Selon les prévisions, la croissance devrait rebondir à 3,3 % en 2026, sous l'effet d'une hausse de l'investissement public, et l'inflation reculer à 2,9 %. Le déficit courant devrait se creuser à 5,3 % du PIB en 2026 du fait d'une baisse des cours du cacao. À moyen terme, alors que la diversification de l'activité minière se concrétise, la croissance devrait atteindre 4,6 % et le déficit courant tomber à 4,0 % du PIB. Toutefois, des conditions de liquidité restrictives et des taux d'intérêt plus élevés au niveau mondial pourraient accentuer les risques pesant sur le financement à un moment où des amortissements importants arrivent à échéance. La baisse de l'aide pourrait accroître les tensions budgétaires. Les perspectives de croissance sont plombées par la persistance de défis liés à la sécurité et au climat. Un nouvel affaiblissement des réserves internationales de la CEMAC pourrait renforcer l'incertitude et nécessiter des ajustements supplémentaires des politiques économiques. Les effets de la hausse récente des cours du pétrole, liée au conflit au Moyen-Orient, devraient être maîtrisés à court terme. Les gains tirés des recettes pétrolières devraient en partie être effacés par les subventions au titre du régime des prix administrés, ce qui souligne la nécessité d'adopter un mécanisme de tarification automatique des combustibles, parallèlement à une aide ciblée sur les plus vulnérables afin de réduire les risques budgétaires. De même, on s'attend à ce que l'amélioration du compte courant soit partiellement contrebalancée par la baisse des cours du cacao, compte tenu de l'importance des produits non pétroliers dans les exportations du Cameroun.

Évaluation par le conseil d'administration³

Les administrateurs souscrivent à l'orientation générale de l'évaluation effectuée par les services du FMI. Ils saluent la résilience économique du Cameroun et prennent note des perspectives globalement favorables à moyen terme, soutenues par les investissements dans les secteurs minier et électrique. Compte tenu de récents dérapages budgétaires et de la montée des incertitudes tant au niveau national qu'international, les administrateurs appellent à redoubler d'efforts pour consolider la stabilité macroéconomique et accélérer les réformes structurelles nécessaires à une croissance tirée par le secteur privé. Ces efforts, qui permettraient de pérenniser les acquis des collaborations antérieures avec le FMI, s'appuieraient sur un renforcement des capacités soutenu, bien planifié et ciblé, ainsi que sur une coordination étroite avec les entités régionales.

Les administrateurs soulignent l'importance de poursuivre l'assainissement des finances publiques afin de réduire les risques pour la viabilité de la dette et de contribuer à favoriser la stabilité macroéconomique régionale. Ils appellent à continuer d'améliorer la mobilisation des recettes intérieures et à renforcer la maîtrise et l'efficacité des dépenses, ainsi que la gestion des investissements publics, afin de dégager une marge de manœuvre pour les dépenses

³ À l'issue des délibérations, la Directrice générale, en qualité de présidente du conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. Une explication des termes utilisés dans ledit résumé se trouve ici : <https://www.imf.org/external/french/np/sec/misc/qualifiersf.htm>.

d'infrastructure et les dépenses sociales. Il est aussi important d'achever la mise en œuvre des réformes des subventions aux combustibles.

Les administrateurs insistent sur la nécessité d'une meilleure gestion de la dette, compte tenu du risque élevé de surendettement. Au vu des contraintes de liquidités, ils préconisent généralement d'avoir recours à un financement concessionnel des projets, apporté par les partenaires pour le développement, plutôt qu'à des emprunts commerciaux coûteux, et exhortent les autorités à intégrer un plan de règlement des arriérés dans une stratégie de financement à moyen terme réaliste. Les administrateurs mettent aussi l'accent sur la réalisation de réformes en profondeur des entreprises publiques et la transparence budgétaire afin d'accroître la résilience des finances publiques.

Ils insistent sur le maintien d'une vigilance constante dans le secteur financier, compte tenu du niveau élevé de prêts improductifs et de l'interdépendance entre l'État et les banques. Ils appellent à la prudence en raison de l'empreinte croissante de l'État dans le secteur bancaire et incitent à renforcer la gouvernance des banques publiques. Il est primordial que le Cameroun accélère les réformes en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme pour sortir de la liste grise du GAFI. La poursuite du développement du secteur financier et de l'inclusion financière reste importante pour stimuler la croissance.

Les administrateurs mettent en avant la nécessité d'une mise en œuvre plus résolue et plus soutenue des réformes structurelles afin d'assurer une croissance durable tirée par le secteur privé. Ils soulignent l'importance d'un renforcement de la gouvernance et de la transparence, de la réduction des obstacles réglementaires et de la poursuite des réformes visant à renforcer la résilience au changement climatique.

Les administrateurs se réjouissent de la perspective d'une collaboration étroite entre les autorités et le FMI dans le cadre de l'évaluation post-financement.

Les prochaines consultations au titre de l'article IV avec le Cameroun devraient se dérouler selon le cycle normal de 12 mois.

Tableau 1. Cameroun : principaux indicateurs économiques et financiers, 2024–31
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		Est.			Projections			
(variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)								
Comptes nationaux et prix								
PIB à prix constants	3,5	3,1	3,3	3,8	4,2	4,3	4,4	4,6
PIB pétrolier à prix constants	-9,7	-7,2	0,8	-4,3	10,6	4,3	3,7	3,0
PIB non pétrolier à prix constants	3,8	3,3	3,4	3,9	4,1	4,3	4,5	4,6
Déflateur du PIB	5,4	3,4	0,9	1,9	3,1	2,7	2,7	2,4
Prix à la consommation (moyenne)	4,5	3,4	2,9	2,6	2,5	2,5	2,5	2,5
Prix à la consommation (fin de période)	5,0	2,5	2,5	2,3	2,1	2,1	2,1	2,1
Monnaie et crédit								
Monnaie au sens large (M2)	9,6	13,4	6,9	6,3	8,5	7,1	7,3	7,1
Avoirs extérieurs nets 1/	2,7	6,5	3,8	1,7	4,1	5,4	5,5	8,6
Avoirs intérieurs nets 1/	6,9	6,9	3,0	4,6	4,5	1,7	1,7	-1,5
Crédit intérieur au secteur privé	12,3	11,2	11,7	12,2	13,5	14,2	14,5	14,3
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Épargne et investissement								
Épargne nationale brute	15,6	14,8	14,2	14,1	14,9	15,5	15,8	16,3
Investissement intérieur brut	18,9	18,7	19,3	19,5	19,7	20,0	20,2	20,3
Investissement public	5,4	6,0	6,9	7,4	7,7	8,2	8,5	8,9
Investissement privé	13,5	12,6	12,5	12,1	12,0	11,8	11,6	11,4
Opérations de l'administration centrale								
Total des recettes (dons compris)	15,6	14,2	14,8	15,1	15,4	15,6	15,9	16,4
Recettes pétrolières	2,1	1,6	1,5	1,4	1,5	1,5	1,5	1,5
Recettes non pétrolières	13,2	12,3	13,2	13,5	13,9	14,1	14,5	14,8
Recettes non pétrolières (en pourcentage du PIB non pétrolier)	13,6	12,6	13,5	13,7	14,1	14,4	14,7	15,1
Total des dépenses	17,1	16,3	16,5	16,5	16,6	16,9	17,2	17,5
Solde budgétaire global (base ordonnancements)								
Dons non compris	-1,8	-2,3	-1,9	-1,5	-1,3	-1,3	-1,3	-1,2
Dons compris	-1,5	-2,0	-1,7	-1,4	-1,3	-1,2	-1,2	-1,2
Solde budgétaire global (base caisse)								
Dons non compris	-1,6	-1,2	-1,9	-1,5	-2,4	-2,3	-2,2	-2,1
Dons compris	-1,3	-1,0	-1,7	-1,4	-2,3	-2,2	-2,2	-2,0
Solde primaire non pétrolier (base ordonnancements)	-2,4	-2,6	-1,7	-1,5	-1,4	-1,4	-1,4	-1,7
Solde primaire non pétrolier (base ordonnancements, en pourcentage du PIB non pétrolier)	-2,5	-2,7	-1,7	-1,6	-1,4	-1,4	-1,4	-1,7
Secteur extérieur								
Balance commerciale	-1,8	-2,6	-3,9	-4,3	-3,7	-3,7	-3,6	-3,7
Exportations de pétrole	4,3	3,3	3,0	1,9	1,9	1,8	2,1	2,2
Exportations hors pétrole	8,4	7,8	6,3	6,7	6,9	6,9	6,8	6,7
Importations	14,6	13,7	13,2	13,0	12,6	12,4	12,5	12,6
Solde des transactions courantes								
Dons officiels non compris	-3,6	-4,0	-5,3	-5,5	-4,8	-4,6	-4,4	-4,1
Dons officiels compris	-3,3	-3,9	-5,2	-5,4	-4,8	-4,6	-4,3	-4,0
Termes de l'échange	21,1	-1,1	-16,3	-5,0	5,4	1,3	0,5	0,8
Dette publique								
Encours de la dette publique	43,4	40,3	39,6	38,9	37,4	35,9	34,1	32,8
dont : dette extérieure	28,4	25,0	24,8	24,2	23,3	22,7	22,0	22,2
Pour mémoire :								
PIB nominal (aux prix du marché, en milliards de FCFA)	32 316	34 445	35 915	37 980	40 833	43 736	46 913	50 261
Pétrolier	1 017	834	791	648	686	695	727	761
Non pétrolier	31 299	33 610	35 123	37 333	40 147	43 041	46 186	49 500

Sources : autorités camerounaises ; estimations et projections des services du FMI.
1/ Pourcentage de la monnaie au sens large en début de période.



CAMEROUN

9 mars 2026

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2026 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

PRINCIPAUX THÈMES

Contexte. Le Cameroun, première économie de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et classé dans la catégorie des pays fragiles ou touchés par un conflit (PFC), applique des politiques budgétaires globalement saines, mais se heurte à des obstacles structurels et stratégiques qui freinent sa croissance économique. La carence des infrastructures et la faiblesse du secteur financier peuvent être désignées comme les principaux freins à la croissance, ce qu'aggrave encore un secteur public pléthorique et mal gouverné et des obstacles réglementaires. Alors que le budget 2026 vise à corriger certains des dérapages budgétaires liés aux élections de 2025, les tentatives pour accroître les dépenses d'investissement dans les infrastructures sont bridées par les conditions de liquidité restreintes et le risque élevé de surendettement. De plus, augmenter l'investissement public nécessite d'améliorer la gestion des investissements publics (GIP), laquelle souffre de la lenteur et de l'inefficacité de la planification et de la réalisation des projets. Les entretiens de la consultation de 2026 au titre de l'article IV ont porté sur la recherche d'un juste équilibre entre le maintien d'une politique budgétaire durable et la relance de la croissance et de l'emploi dans un environnement précaire, encore fragilisé par les troubles consécutifs à l'élection présidentielle de 2025.

Recommandations. Le programme d'action des autorités camerounaises devrait se concentrer sur les points suivants :

- S'attaquer aux obstacles structurels et de politique persistant qui freinent la croissance. Les priorités de réforme sont l'amélioration de l'accès au financement, le renforcement de la GIP, la mobilisation, auprès des partenaires au développement, de financements concessionnels pour les projets et la suppression des obstacles réglementaires à l'investissement privé.
- Poursuivre des politiques prudentes pour contenir les risques qui pèsent sur la viabilité de la dette et la stabilité extérieure. Le respect des garde-fous budgétaires de la CEMAC, associé à des réformes de mobilisation des recettes intérieures, permettra de réduire progressivement la dette publique et d'amoindrir les risques pour la liquidité.

- Accélérer les réformes de la gestion des finances publiques (GFP), ce qui est crucial pour un règlement progressif crédible des arriérés, ainsi que pour une définition saine des politiques et pour la viabilité des finances publiques.
- Renforcer le secteur bancaire, réduire l’empreinte de l’État dans le système bancaire et mettre en place un segment secondaire sur le marché régional de la dette — des mesures essentielles pour garantir la stabilité financière et réduire l’éviction du crédit au secteur privé.

Approuvé par
Stéphane Roudet
 (Département
 Afrique) et **Bergljot**
Barkbu (Département
 de la Stratégie, des
 Politiques et de
 l'Évaluation)

Une équipe du FMI composée de M^{me} Dieterich (Cheffe de Mission), M. Shukurov, M. Tapsoba, M^{me} Atencio De Leon (tous du Département Afrique), M^{me} Thévenot (Département des Finances publiques), M. Metelli (Département de Stratégie, politiques et Évaluation), M. Orav (Représentant Résident), ainsi que de MM. Tchakote et Ambassa (Économistes Locaux), a rencontré les représentants des autorités, des partenaires au développement, des organisations de la société civile et du secteur privé à Douala, Edéa et Yaoundé entre le 29 janvier et le 12 février 2026. M. Carvalho da Silveira (Département d'Évaluation des opérations) a pris part à ces entretiens. M. Urolov et M^{me} Abu Sharar (tous deux du Département Afrique) ont fourni une assistance de recherche, et M^{mes} Biloa (du Département Afrique) et Essia Ngang (Responsable du Bureau Local) ont assuré l'Assistance Administrative.

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE	5
ÉVOLUTION RECENTE DE L'ÉCONOMIE, PERSPECTIVES ET RISQUES ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.	
A. Évolution récente de l'économie	6
B. Perspectives et risques	7
ENTRETIENS	8
A. Libérer le potentiel de croissance durable à long terme	8
B. Renforcer la résilience des finances publiques pour favoriser une croissance durable	10
C. Maintenir la viabilité de la dette et la stabilité extérieure et préserver la capacité à rembourser le FMI	19
D. Renforcer la politique financière pour soutenir la stabilité et la croissance	21
E. Autres mesures d'importance macroéconomique majeure	24
RELATIONS AVEC LE FMI	25
ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI	25
GRAPHIQUES	
1. Évolution du Secteur Réel, 2019–25	28
2. Évolution Budgétaire, 2019–24	29
3. Évolution du Secteur Extérieur, 2017–25	30
4. Évolution du Secteur Monétaire et Financier, 2019–25	31

TABLEAUX

1. Principaux Indicateurs Économiques et Financiers, 2024–31	32
2a. Opérations de l'Administration Centrale, 2024–31	33
2b. Financement, 2024–31	34
2c. Opérations de l'Administration Centrale, 2024–31	35
2d. Financement, 2024–31	36
3. Balance des Paiements, 2024–31	37
4. Situation Monétaire, 2024–31	38
5. Indicateurs de Solidité Financière du Secteur Bancaire, 2018–23	39
6. Capacité à Rembourser le FMI, 2024–36	40

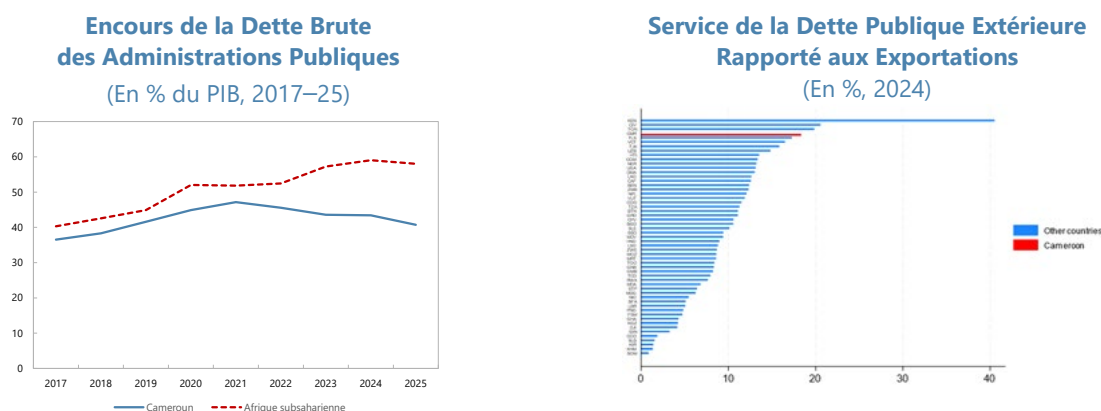
ANNEXES

I. Évaluation du Secteur Extérieur	41
II. Matrice d'Évaluation des risques (MER)	44
III. Vers un Marché Obligataire National plus Profond	50
IV. Risques Budgétaires liés aux Entreprises Publiques au Cameroun	54
V. Stratégie de Développement des Capacités	59
VI. Mise en Œuvre des Conseils Prodigués par le FMI dans le Passé au Titre de l'Article IV	65
VII. Évaluation de l'Adéquation des Données aux Fins de la Surveillance	68

CONTEXTE

1. Le Cameroun est à la croisée des chemins, avec, d'un côté, les gains de stabilité budgétaire et extérieure de ces dernières années et, de l'autre, des difficultés structurelles et stratégiques persistantes. La trajectoire d'assainissement budgétaire a permis de réduire le ratio de la dette au PIB, mais le risque élevé de surendettement demeure, en raison des risques pour la liquidité qu'exacerbent la faiblesse des exportations et, dans une moindre mesure, celle des recettes fiscales (graphique 1 du texte). Si les réserves internationales (brutes) imputées au Cameroun auprès de la banque centrale représentent encore environ six mois d'importations, elles ont fortement chuté au second semestre 2025 — avant, il est vrai, de se redresser partiellement vers la fin de l'année, soutenues par des emprunts extérieurs aux conditions du marché.

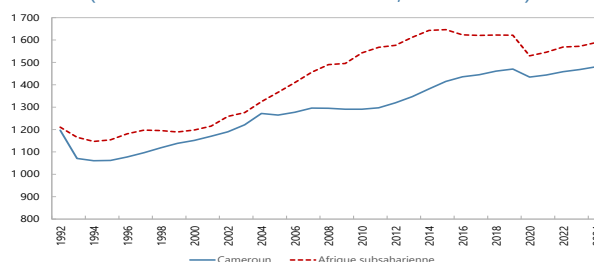
Graphique 1 du Texte. Cameroun : Évolution de la Dette et Charge du Service de la Dette



Source : calculs des services du FMI.

2. L'économie du Cameroun fait preuve de résilience, mais la croissance reste modérée. La capacité de croissance de l'économie est limitée par des contraintes structurelles et par une combinaison de chocs extérieurs et intérieurs. La croissance du PIB réel oscille entre 3 et 4 % depuis une dizaine d'années, alors que l'objectif fixé dans la stratégie nationale de développement (SND 30) du Cameroun est de 8 %. La croissance par habitant reste en deçà de la moyenne pour l'Afrique subsaharienne (graphique 2 du texte).

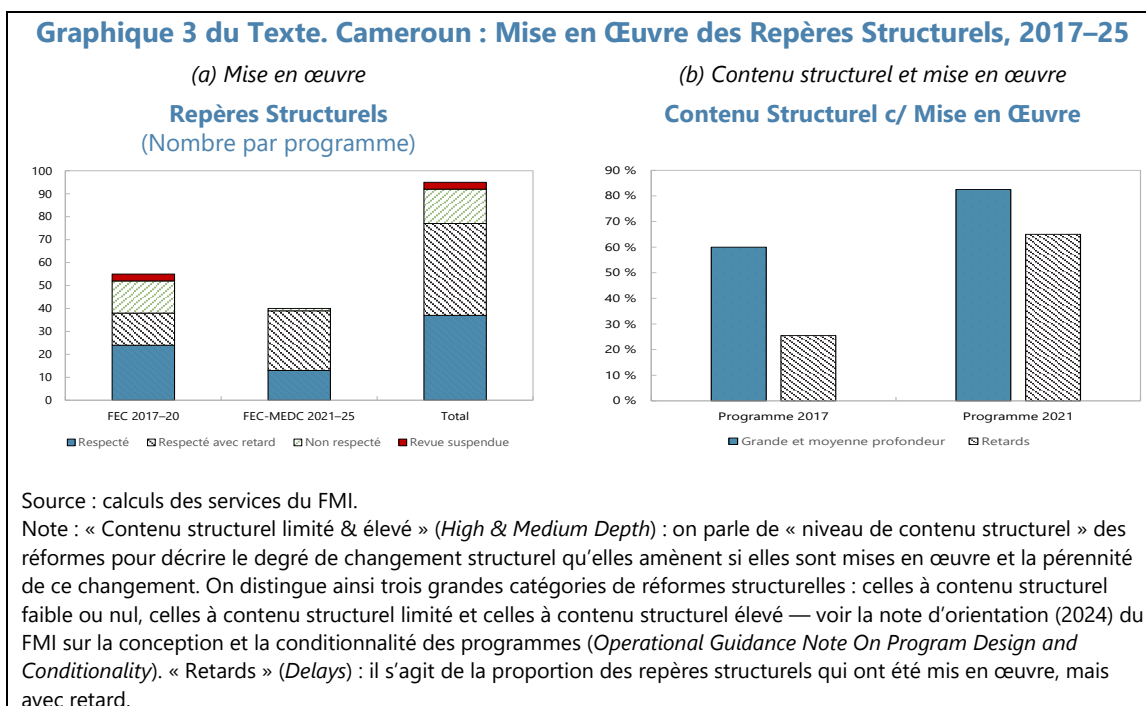
Graphique 2 du Texte. Cameroun : PIB par Habitant
(En dollars constants de 2015, 1992-2024)



Source : calculs des services du FMI à partir des Indicateurs du développement dans le monde.

3. Le potentiel de croissance est freiné par la lenteur de la mise en œuvre des réformes. Au cours des programmes au titre de deux accords successifs avec le FMI, dont le dernier s'est achevé en juillet 2025, les réformes structurelles ont progressé lentement. Si la plupart des objectifs

quantitatifs ont été atteints et les examens menés à bien dans les délais, des difficultés persistaient en matière de gouvernance des entreprises publiques et de réforme de la GFP, malgré l'appui du FMI pour le développement des capacités (annexe V). La mise en œuvre de réformes complexes qui auraient entraîné des changements substantiels a subi des retards dus à l'environnement politique difficile, la nécessité d'établir des priorités, de définir un calendrier réaliste et de fournir un appui ciblé au développement des capacités (graphique 3 du texte) devenant alors manifeste.



4. Le climat politique reste instable. Un mouvement indépendantiste dans les provinces anglophones et les attaques de Boko Haram dans le nord ont occasionné plus d'un million de personnes déplacées internes (PDI), s'ajoutant aux quelque 500 000 réfugiés en provenance de la République centrafricaine. L'incertitude politique s'est intensifiée à la suite de l'élection présidentielle d'octobre 2025, lorsque le président Paul Biya a obtenu un huitième mandat dans un contexte de résultats contestés et de troubles généralisés. Aucun nouveau gouvernement n'a encore été annoncé, et les élections législatives et municipales, initialement prévues pour début 2025, ont été reportées.

ÉVOLUTION RECENTE DE L'ECONOMIE, PERSPECTIVES ET RISQUES

A. Évolution Récente de l'Économie

5. Si la situation macroéconomique globale est restée stable, l'élaboration des politiques a été compliquée par les événements régionaux et les tensions électorales.

- **La croissance économique a ralenti.** Malgré une amélioration de l'activité économique, portée par la vigueur du secteur tertiaire et de l'investissement privé, en début d'année, on estime que la croissance a ralenti à 3,1 % en 2025, conséquence des tensions post-électorales qui ont perturbé le commerce, les services et les investissements, et freiné la demande intérieure.
- **L'inflation a continué de baisser, mais la diminution des réserves internationales a limité la marge de manœuvre pour un assouplissement monétaire au niveau régional.** L'inflation moyenne s'est atténuée pour s'établir à 3,4 % en décembre 2025, sous l'effet de la modération des prix de l'alimentation et des transports. Le 15 décembre, la banque centrale régionale (Banque des états de l'Afrique centrale, BEAC) a relevé son taux directeur de 25 points de base à 4,75 %, dans un contexte de baisse du niveau des réserves.
- **La position budgétaire s'est affaiblie en 2025, annulant en partie les progrès réalisés en matière d'assainissement budgétaire.** Selon les premières estimations, le solde primaire hors pétrole (SPHP) s'est détérioré, atteignant 2,6 % du PIB, soit plus que l'objectif de 1,4 % fixé dans le budget. Cette détérioration s'explique par la sous-performance des recettes non pétrolières et les dérapages des dépenses courantes, qui ont plus que compensé la faible exécution du budget d'investissement. Le stock d'arriérés a encore augmenté, alors que le budget 2025 prévoyait un apurement des arriérés égal à 1 % du PIB.
- **La position extérieure du Cameroun s'est affaiblie en 2025,** et le déficit courant, qui s'est creusé sous l'effet, notamment, de la baisse des recettes d'exportation de pétrole, devrait atteindre 3,9 % du PIB après 3,3 % en 2024. Les avoirs extérieurs nets (AEN) ont terminé l'année 2025 globalement inchangés par rapport à 2024, résultat qui masque des fluctuations intra-annuelles importantes, notamment un recul au second semestre puis une stabilisation vers la fin de l'année grâce au financement extérieur aux conditions du marché.

B. Perspectives et Risques

6. Les perspectives sont prudemment jugées favorables et sujettes à trois sources de risques : un pays tributaire des exportations de produits de base aux prix fluctuants, des défis de politique budgétaire et une incertitude quant à l'action des pouvoirs publics dans la région CEMAC. La croissance devrait se redresser à 3,3 % en 2026, portée par une hausse de l'investissement public, tandis que l'inflation devrait reculer à 2,9 %. Le déficit courant devrait se creuser pour atteindre 4,9 % du PIB en 2026 en raison de la baisse des prix du cacao, mais pourrait se réduire si la forte hausse récente des prix du pétrole se prolongeait sur plusieurs mois. À moyen terme, à mesure que la diversification de l'activité minière se concrétisera, la croissance devrait atteindre 4,6 % et le déficit courant se réduire à 3,4 % du PIB. Toutefois, des conditions de liquidité tendues et des taux d'intérêt mondiaux plus élevés pourraient accroître les risques de financement à un moment où d'importants remboursements arrivent à échéance. La réduction de l'aide pourrait accroître la pression sur les finances publiques. Les perspectives de croissance pâtiennent, en outre, des problèmes sécuritaires et climatiques persistants. Un nouvel affaiblissement des réserves

internationales de la CEMAC pourrait accroître l'incertitude et nécessiter d'autres ajustements de la politique (annexe II).

Point de Vue des Autorités

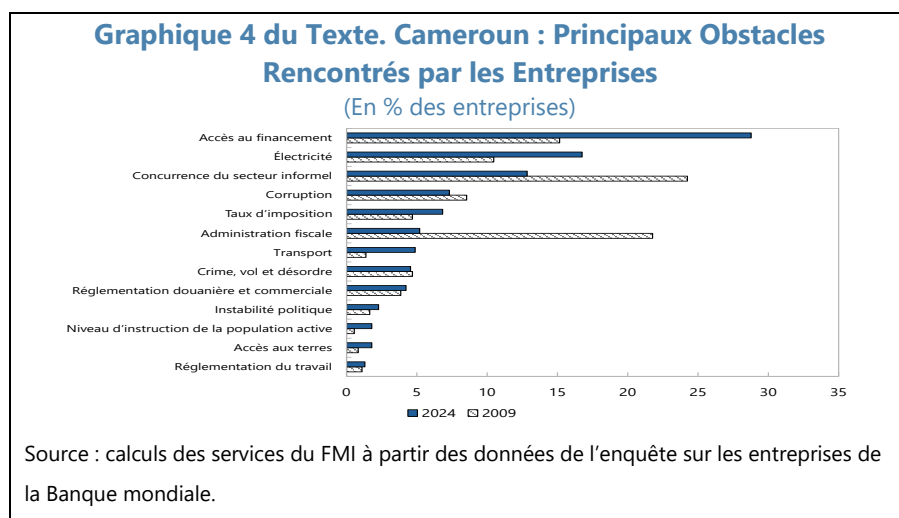
7. Les autorités se montrent plus optimistes quant à la trajectoire de croissance, tout en reconnaissant l'existence de risques à la baisse. Elles prévoient une croissance de 3,7 % en 2025, invoquant la résilience du secteur pétrolier, et tablent sur 4,9 % d'ici 2028, s'appuyant sur des perspectives plus favorables dans l'extraction pétrolière et minière, le transport et la distribution d'électricité, et les infrastructures de transport. Elles prennent acte des risques liés à la stabilité extérieure de la région CEMAC et de la persistance des problèmes de sécurité.

ENTRETIENS

Favoriser la croissance et réduire les vulnérabilités budgétaires devraient être les principales priorités de politique publique, que viendrait soutenir un effort de mobilisation des recettes intérieures crucial pour financer le développement des infrastructures et desserrer les contraintes d'emprunt dans un contexte de risques de liquidité accrus pesant sur la viabilité de la dette. Il est essentiel de remédier aux faiblesses de la GFP et de la GIP pour renforcer les rapports d'exécution du budget et améliorer l'efficacité des dépenses et la gouvernance. L'amélioration de la résilience et de l'accessibilité du secteur financier, associée à des réformes ciblées de la gouvernance, contribuera à soutenir une croissance inclusive.

A. Libérer le Potentiel de Croissance Durable à Long Terme

8. L'accès limité aux financements, les carences des infrastructures et les goulets d'étranglement réglementaires freinent le développement du secteur privé (graphiques 4 et 5 du texte ; document de la série des questions générales).



- **L'intermédiation financière reste peu développée.** Les banques, confrontées à une forte exposition souveraine, des échéances de prêt courtes et des risques de crédit élevés, sont peu aptes et peu incitées à prêter à long terme, en particulier aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux nouvelles entreprises cherchant à se développer.
- **Le déficit d'infrastructures s'est creusé.** Les investissements publics pâtiennent des coupes budgétaires, de la faible efficience, de la lenteur de la mise en œuvre des projets et de problèmes de gouvernance, notamment ceux mis en évidence récemment par la renationalisation de la compagnie d'électricité Eneo.
- **Goulets d'étranglement réglementaires.** Les changements fréquents de réglementation et le chevauchement des mandats accroissent l'incertitude ainsi que le coût de la discipline, et nuisent à la compétitivité du secteur privé. Dans le secteur des télécommunications et de l'internet, une réévaluation des dispositions réglementaires limitant la participation privée dans les infrastructures de fibre optique pourrait contribuer à débloquer les investissements et à accroître la productivité tout en préservant les objectifs de sécurité nationale.

Point de Vue des Autorités

9. **Les autorités souscrivent globalement à l'évaluation par les services du FMI des obstacles à la croissance au Cameroun, comme en témoigne leur révision en cours de la SND 30 visant à favoriser une croissance créatrice d'emplois.** L'amélioration de l'accès au financement reste une priorité et va dicter, notamment, des mesures pour renforcer la Banque camerounaise des petites et moyennes entreprises (BC-PME). Les autorités confirment également souligné la nécessité d'accroître les investissements publics pour combler le déficit d'infrastructures. En outre, elles ont réaffirmé leur engagement à stimuler la production nationale par des politiques industrielles et de substitution aux importations. Ces initiatives visent à réduire la dépendance à l'égard des importations agricoles et alimentaires, à promouvoir une croissance inclusive et à contenir ou réduire le déficit commercial hors pétrole du Cameroun (voir l'annexe VI pour les précédents examens de la politique de substitution des importations).

Graphique 5 du texte. Cameroun : Estimations Empiriques des Écarts de Revenus et des Gains à Long Terme des Réformes
(Augmentation, en %, du revenu à long terme)



2024	Cameroun	Moyenne de l'échantillon	Écart
Accès aux établissements financiers	0,05	0,36	0,31
Accès à l'électricité (% de la pop.)	68,18	87,39	19,21

Source : calculs des services du FMI à partir des Indicateurs du développement dans le monde et des données fournies par les autorités camerounaises.

Note : Le graphique présente les prédictions de revenu à partir d'un modèle reliant le PIB par habitant au niveau d'accès de la population au système financier et au réseau électrique, et indique l'augmentation estimée du revenu à long terme qui découlerait d'une réduction de l'écart par rapport à la moyenne des pays comparables.

B. Renforcer la Résilience des Finances Publiques pour Favoriser une Croissance Durable

Reconstituer les Marges de Manœuvre Budgétaires

10. L'assainissement budgétaire du Cameroun a été suffisamment efficace pour enclencher une baisse du ratio dette/PIB, mais sa qualité a été amoindrie par la composition des dépenses et l'accumulation d'arriérés. Si l'on exclut les dérapages liés aux élections en 2025, le déficit global et le solde primaire hors pétrole se sont sensiblement améliorés au cours des dernières années. Le déficit global (sur base ordonnancement) est passé de 3,6 % du PIB avant la pandémie à 1,5 % en 2024 — un chiffre dans les limites de l'objectif de référence de la CEMAC (graphique 6 du texte). Soutenues par des réformes fructueuses de l'administration fiscale, les recettes fiscales ont retrouvé leur niveau d'avant la pandémie, mais une augmentation des dépenses courantes a exercé un effet d'éviction sur les dépenses en capital, entravant ainsi la croissance (tableau 1 du texte). Des crédits extérieurs ont été souscrits aux conditions du marché en 2024 pour apurer des arriérés ; malgré cela, les arriérés intérieurs n'ont pu être réduits et il reste à voir s'ils le seront par une nouvelle opération de ce type effectuée début 2026.

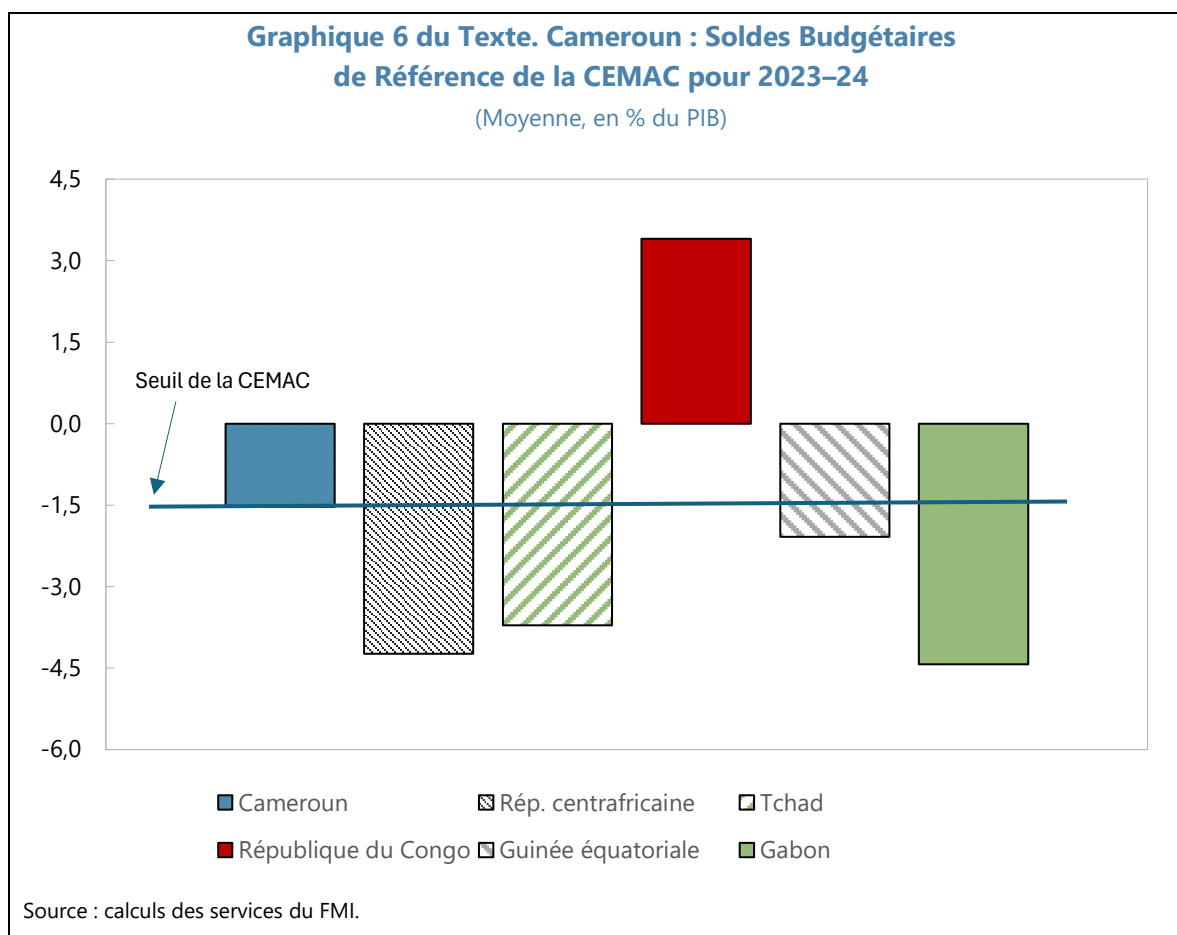
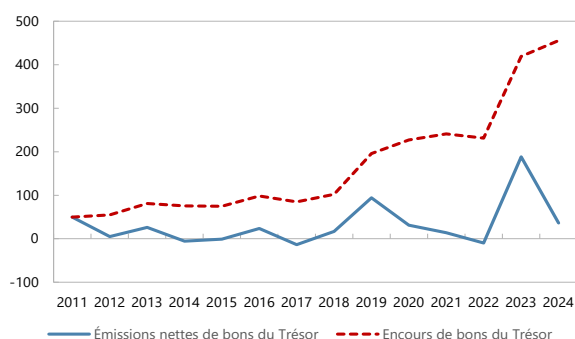


Tableau 1 du Texte. Cameroun : Opérations de l'Administration Centrale, 2018–25
(En % du PIB)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	Réel	Réel	Réel	Réel	Réel	Réel	Réel	Prél.
Total des recettes et dons	15,5	15,4	13,3	14,2	16,0	16,6	15,6	14,2
Recettes du secteur pétrolier	2,3	2,5	1,8	1,9	3,5	3,0	2,1	1,6
Recettes du secteur non pétrolier	12,9	12,3	11,3	11,8	12,1	13,2	13,2	12,3
Dons	0,4	0,6	0,2	0,4	0,4	0,5	0,3	0,3
Dépenses totales	18,1	19,1	16,8	17,0	17,1	17,3	17,1	16,3
Dépenses courantes	11,3	12,3	12,1	12,4	12,5	13,4	13,0	12,6
Dépenses d'investissement	6,5	6,5	4,6	4,6	4,6	3,8	4,1	3,6
Investissements financés sur ressources intérieures	3,1	3,0	2,6	2,5	2,1	2,4	2,6	2,4
Investissements financés par des ressources extérieures	3,4	3,5	2,0	2,1	2,5	1,4	1,5	1,2
Solde global (base ordonnancements)	-2,6	-3,6	-3,5	-2,9	-1,1	-0,6	-1,5	-2,0
Solde budgétaire de référence de la CEMAC	-3,0	-4,5	-3,6	-3,1	-3,0	-1,7	-1,4	-1,4
Solde primaire hors pétrole (base ordonnancements)	-3,9	-5,2	-4,5	-3,8	-3,9	-2,5	-2,4	-2,6
Paielements des arriérés intérieurs (ordres de paiement, - = réduction)	0,5	1,0	-0,4	-0,2	0,6	-0,1	0,7	0,9
Solde global (base caisse)	-2,1	-2,6	-3,9	-3,1	-0,5	-0,8	-0,8	-1,1

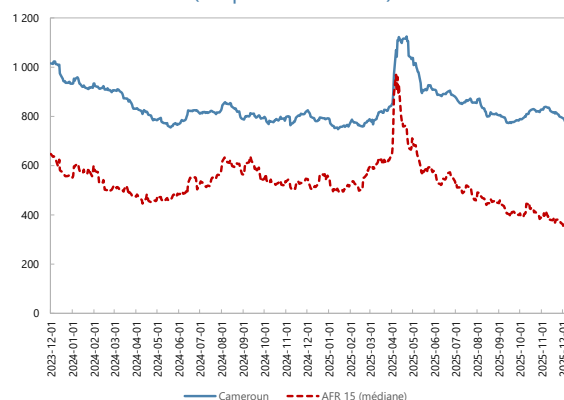
11. Les conditions de financement sont de plus en plus tendues (graphiques 7 et 8 du texte, Annexe III). Malgré un ratio dette/PIB assez bas, le Cameroun est confronté à de fortes contraintes de liquidité en raison d'importants amortissements, principalement de dette intérieure, qui devraient dépasser 6 % du PIB par an sur la période de 2027 à 2031. Le marché régional des titres publics est proche de la saturation et la demande pour les titres camerounais s'affaiblit. En outre, depuis quelques années, l'incapacité à obtenir des prêts directs auprès de banques déjà très exposées à la dette souveraine contraint à accumuler des arriérés intérieurs et à emprunter à des conditions de marché coûteuses. Pour faire face aux problèmes de liquidité, le Cameroun a obtenu, en décembre 2025, une garantie bancaire extérieure pour des emprunts intérieurs, ainsi qu'un prêt extérieur d'un montant correspondant à 0,9 % du PIB, au taux d'intérêt effectif de 10,58 %. Pour faire face à l'augmentation des arriérés en 2025 (environ 1 % du PIB), le Cameroun a organisé début 2026 un placement privé à un taux d'intérêt effectif de 9,45 %.

Graphique 7 du Texte. Cameroun : Bons du Trésor Assimilables (BTA)
(En milliards de FCFA)



Source : calculs des services du FMI.

Graphique 8 du Texte. Cameroun : Écarts de Rendement sur les Obligations Souveraines en Moyenne Pondérée, Émetteurs d'AFSS
(En points de base)



12. Dans ce contexte, les services du FMI recommandent que l'on ancre les politiques budgétaires sur certains principes de réforme afin de remédier aux goulets d'étranglement des infrastructures tout en préservant la viabilité de la dette et en gérant les risques de liquidité.

Ces principes sous-tendent les projections de référence et les recommandations de politique des services du FMI pour 2026 et le moyen terme.

- Un déficit budgétaire respectant la limite fixée par la CEMAC, soit 1,5 % du PIB, ancrerait la politique budgétaire et permettrait une réduction progressive des vulnérabilités de la dette publique à moyen terme.
- Une mobilisation accrue des recettes intérieures (voir ci-dessous) atténuerait les risques de liquidité et fournirait des ressources pour accroître les investissements.
- L'accroissement des investissements publics devrait s'appuyer sur des financements concessionnels accordés par les partenaires au développement. Depuis leur pic de 3,5 % du PIB en 2019 (tableau 1 du texte), les investissements publics souffrent d'une sous-exécution due à l'insuffisance des fonds de contrepartie publics et à des faiblesses dans la préparation et l'exécution des projets.
- Les services du FMI recommandent de faire preuve de prudence face à une augmentation du recours au financement extérieur du budget à des conditions commerciales qui aggraverait des risques de liquidité déjà élevés. Les précieuses ressources budgétaires devraient plutôt être allouées à des projets de financement de contrepartie abondés par les partenaires au développement.
- Compte tenu des capacités limitées en matière de GFP et de GIP, l'augmentation des dépenses en capital devra être mise en œuvre progressivement dans les mois qui viennent afin de réduire les risques liés à une conception lacunaire des projets et aux dépassements de coûts.
- Si les services du FMI soutiennent la réaffectation des dépenses aux investissements opérée dans la loi de finances 2026, le budget des dépenses courantes doit s'appuyer sur des mesures crédibles et des prévisions réalistes — y compris pour les dépenses de sécurité jusque-là financées par des recettes hors budget — afin de préserver la qualité de l'ajustement budgétaire.
- Avec un encours estimé à au moins 4 % du PIB d'ici fin 2025, les arriérés pèsent sur la liquidité dans l'économie et affaiblissent la crédibilité de l'État. Par conséquent, il est urgent d'établir un cadre crédible d'apurement des arriérés à moyen terme au sein d'une stratégie plus large de financement à moyen terme du budget. Cette stratégie devra réaliser l'équilibre entre les avantages d'un apurement des arriérés en début de période et les inconvénients d'un coût de l'emprunt extérieur aux conditions du marché.

Tableau 2 du Texte. Cameroun : Opérations de l'Administration Centrale, 2026–31
(En % du PIB)

	2026		2027	2028	2029	2030	2031
	Budget	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
Total des recettes et dons	15,5	14,8	15,1	15,4	15,6	15,9	16,4
Recettes du secteur pétrolier	1,5	1,5	1,4	1,5	1,5	1,5	1,5
Recettes du secteur non pétrolier	13,9	13,2	13,5	13,9	14,1	14,5	14,8
Dons	0,2	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses totales	17,2	16,5	16,5	16,6	16,9	17,2	17,5
Dépenses courantes	11,6	12,3	12,1	12,0	11,9	11,7	11,4
Dépenses d'investissement	5,6	4,2	4,3	4,6	5,0	5,5	6,1
Investissements financés sur ressources intérieures	3,6	2,6	2,5	2,5	2,6	2,6	2,7
Investissements financés par des ressources extérieures	2,1	1,7	1,8	2,1	2,4	2,8	3,4
Solde global (base ordonnancements)	-1,7	-1,7	-1,4	-1,3	-1,2	-1,2	-1,2
Solde budgétaire de référence de la CEMAC	-1,3	-1,4	-1,5	-1,5	-1,5	-1,5	-1,5
Solde primaire hors pétrole (base ordonnancements)	-1,7	-1,7	-1,5	-1,4	-1,4	-1,4	-1,7

13. Le budget 2026 s'inscrit dans la lignée de certains de ces principes de réforme en signalant une orientation restrictive, mais plusieurs hypothèses sous-jacentes semblent trop optimistes. Tant l'objectif de solde global du budget 2026 que les projections de référence des services du FMI indiquent un déficit de 1,7 % du PIB, conforme, donc, au critère de référence de la CEMAC, avec un déficit structurel inférieur au plafond de 1,5 %. Par rapport au budget, les projections de référence des services du FMI reposent sur les éléments ci-dessous.

- Les **dépenses courantes** en 2026 sont supérieures à leur niveau budgété, mais seraient en baisse par rapport à leur réalisation en 2025 ; en effet, la pression liée aux élections a disparu et diverses actions de maîtrise de la masse salariale ont été menées.
- Les **projections de recettes** excluent les mesures non répertoriées dans le budget 2026, mais reflètent la reprise après les résultats médiocres de 2025 ainsi que les mesures stratégiques et administratives (tableau 3 du texte).
- Ces ajustements à la baisse sont plus que compensés par une baisse des **dépenses en capital**, de qui repose sur des taux d'exécution plus réalistes que ceux envisagés dans le budget.
- La **composition du financement du budget** est orientée vers les financements extérieurs aux conditions du marché, tandis que les projections de référence s'appuient davantage sur le financement consacré à des projets par les partenaires au développement.

Tableau 3 du Texte. Cameroun : Décomposition de l'Augmentation des Recettes Fiscales Non Pétrolières en 2026
(En milliards de FCFA)

Poste	Mrd FCFA	% du PIB	Remarques
Recettes fiscales non pétrolières 2025	3 895	11,3	
Incidence de la croissance économique	166,2	0,5	
Mesures liées aux recettes (nettes)	52,9	0,1	
Mesures positives	61,4	0,2	Droits d'accise, modification de l'assiette de la TVA, taxation de l'économie numérique, élargissement de l'assiette ; taxation en temps réel, facturation électronique, suivi de la production ; retenue sur les dépenses publiques, recouvrements internationaux, autres économies dans l'administration
Mesures négatives	-8,5	0,0	Fonds forestier, inclusion des personnes handicapées, emploi des jeunes, allègement fiscal pour les personnes physiques
Effets des recouvrements	217	0,6	Rebond par rapport aux résultats médiocres de 2025, effets liés à l'assiette et à l'observance fiscales
Recettes fiscales non pétrolières 2026	4 331	12,1	

14. À moyen terme, les projections de référence maintiennent une orientation budgétaire globalement neutre, conforme à l'objectif de convergence de la CEMAC, tout en créant un espace pour des dépenses en capital plus élevées. L'amélioration prévue du solde global, soit environ 0,5 % du PIB sur la période de 2026 à 2031, reflète principalement une baisse de la « facture » des charges d'intérêt, tandis que le solde primaire reste plus ou moins inchangé. À moyen terme, les recettes fiscales devraient augmenter d'environ 0,3 % du PIB chaque année. Cet objectif pourrait être atteint grâce à des réductions des régimes d'incitations et d'exonérations fiscales, qui représentent actuellement près de 2 % du PIB selon le rapport officiel sur les dépenses fiscales, complétées par des mesures d'administration des recettes et de politique fiscale.

15. Néanmoins, un surcroît d'assainissement budgétaire pourrait se révéler nécessaire si le financement n'atteint pas les objectifs fixés ou s'il devient urgent de stabiliser les réserves régionales. Ce surcroît d'assainissement devra être soigneusement calibré ; en effet, trop d'ajustement en trop peu de temps pourrait compromettre la croissance. Dans ce contexte, pour mettre en œuvre un assainissement budgétaire favorable à l'investissement afin de combler les déficits d'infrastructures, il faudra une mobilisation soutenue des recettes intérieures non pétrolières, un contrôle plus strict des engagements et une GIP plus rigoureuse, un approfondissement du marché de la dette intérieure et des ajustements automatiques des prix des carburants. Le cas échéant, un resserrement budgétaire contribuerait à modérer la pression sur les réserves internationales de la BEAC sans faire intervenir l'emprunt extérieur aux conditions du marché.

Point de Vue des Autorités

16. Les autorités restent attachées à la discipline budgétaire et au critère de référence du solde budgétaire selon la CEMAC. Elles considèrent le recul budgétaire de 2025 comme temporaire et lié aux perturbations de la période électorale. Tout en reconnaissant les risques, elles n'envisagent de réévaluer les projections de recettes qu'une fois que les résultats du premier trimestre 2026 seront disponibles. Au-delà de 2026, la volonté est de maîtriser les dépenses courantes tout en préservant et en développant les dépenses d'investissement. Malgré les doutes des services du FMI

quant au réalisme d'une réduction importante des dépenses courantes, les autorités considèrent ce rééquilibrage comme un signal clé de leur volonté d'engager des investissements dans les infrastructures qui favorisent la croissance.

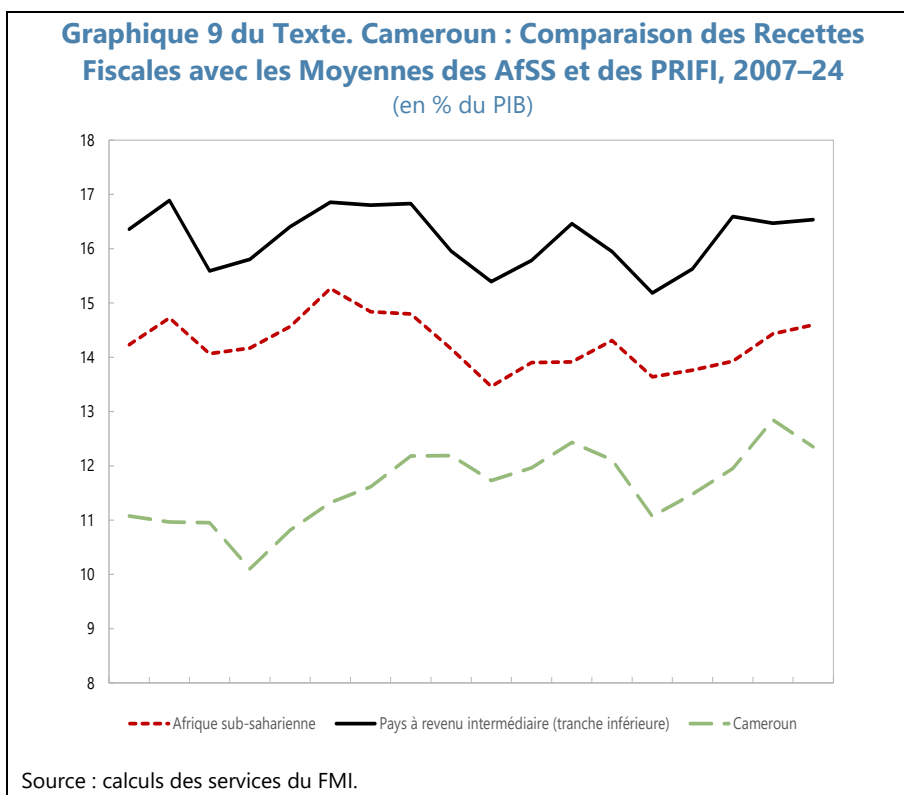
17. Sans fournir d'estimation quantitative, les autorités ont réitéré la nécessité de préserver un espace budgétaire suffisant pour financer les investissements d'infrastructure prioritaires sans lesquels il sera difficile, voire impossible, d'échapper au piège d'une croissance faible et d'un endettement élevé. Compte tenu de la situation de liquidité tendue, elles entendent continuer d'emprunter à l'extérieur aux conditions du marché pour financer les investissements indispensables, mais le financement concessionnel, qui est à la fois disponible et souple, reste leur mode de financement privilégié.

18. Tout en partageant l'avis des services du FMI sur la nécessité d'éviter l'accumulation de nouveaux arriérés, les autorités estiment qu'il est urgent de résorber le stock d'arriérés existant. Elles notent que, compte tenu de la situation de liquidité très tendue à la fin de 2025, le recours à l'emprunt extérieur aux conditions du marché est justifié pour apurer les arriérés au début de 2026. Si elles reconnaissent que de nouvelles réformes s'imposent pour renforcer le contrôle des engagements afin de traiter les arriérés de manière durable, les autorités remarquent que des progrès ont été accomplis, notamment en diminuant la fréquence du recours aux avances de trésorerie, en limitant les dépenses hors budget et en calquant les engagements sur l'exécution effective dans la passation des marchés publics.

Mobilisation des Recettes Non Pétrolières

19. Le Cameroun présente un ratio Recettes fiscales de l'administration centrale/PIB de 12 %, bien inférieur à celui de ses pairs (graphique 9 du texte)¹. Cet écart met en évidence les faiblesses structurelles de la mobilisation des recettes et souligne la nécessité de poursuivre les réformes visant à accroître la collecte des recettes fiscales non pétrolières. Les comparaisons entre pays suggèrent que le déficit de recettes du Cameroun par rapport à ses pairs résulte principalement d'une fiscalité sur les revenus plus faible. Les taxes sur les biens et services, elles, se situent plus près des normes régionales mais offrent encore une marge de réformes pour améliorer leur efficacité, notamment par l'élargissement de l'assiette fiscale et la rationalisation des exonérations (voir le document de la série des questions générales).

¹ Le ratio Recettes fiscales/PIB s'élève à environ 14 % lorsque l'on inclut les recettes perçues par les collectivités locales à la suite des réformes de décentralisation.



20. Le renforcement politiquement acceptable de la collecte des recettes non pétrolières devra se faire de manière progressive, et s'appuyer sur les avancées récentes des administrations fiscale et douanière et sur la stratégie de recettes à moyen terme des autorités. À court terme, les priorités sont de réduire les dépenses fiscales, de poursuivre la transformation numérique et d'empêcher l'accumulation d'arriérés de remboursement de TVA. Les modifications législatives pourraient, dans un premier temps, se concentrer sur la suppression des exonérations de TVA et des incitations fiscales obsolètes ou arrivées à expiration, en prévoyant, concomitamment, le développement de la facturation électronique et l'amélioration de l'intégration des systèmes. Ces mesures permettraient d'obtenir des résultats rapides et de renforcer la crédibilité des institutions en vue de réformes plus vastes. À moyen terme, les mesures clés comprennent l'élargissement de l'assiette fiscale et la poursuite de la modernisation du système fiscal, notamment en limitant les exonérations de TVA aux biens et services essentiels et en supprimant progressivement les incitations fiscales restantes en matière de TVA, en faisant avancer la réforme de l'impôt sur le revenu et en menant des projets pilotes de modernisation de l'impôt foncier, parallèlement à un renforcement du partage des données entre les administrations.

Point de Vue des Autorités

21. Pour les autorités, renforcer la mobilisation des recettes non pétrolières est une priorité, notamment afin de compenser l'augmentation des délégations de recettes dans le cadre de la stratégie nationale de décentralisation. Les autorités approuvent le calendrier proposé pour les réformes fiscales. Elles réaffirment leur volonté d'élargir l'assiette fiscale, comme en témoignent déjà l'augmentation sensible du nombre de contribuables et le succès de l'utilisation des

technologies numériques pour améliorer la conformité, la gouvernance et la durabilité. Ces réformes seront complétées par la modernisation de l'impôt sur le revenu et de l'impôt foncier (aidée par les activités de développement des capacités du FMI).

Accélérer la Réforme des Subventions aux Carburants

22. La réforme radicale des subventions aux carburants et la faiblesse des prix internationaux du pétrole ces dernières années ont permis de réduire les subventions, mais seul un mécanisme d'ajustement automatique des prix permettra d'atténuer les risques pour les finances publiques. Le coût budgétaire des subventions aux carburants est tombé d'environ 4 % du PIB en 2022 à moins de 1 % en 2024. La mise en place d'un mécanisme d'ajustement automatique des prix permettrait de réduire les risques budgétaires. Réduire l'écart entre les prix administrés et les prix assurant le recouvrement des coûts, tout en effectuant une revue approfondie du barème, sont des conditions préalables essentielles à la réforme. La réforme devrait tenir compte des contraintes opérationnelles et de gouvernance et garantir la transparence.

23. La réussite de la réforme des subventions aux carburants passe par une adaptation du système de protection sociale (couverture élargie, meilleure adéquation des prestations). La refonte des dispositifs de protection sociale est en cours et bénéficie du soutien de la Banque mondiale. Les attentes multiples qui pèsent sur les dépenses retreignent forcément l'espace budgétaire disponible pour indemniser les plus vulnérables ; aussi les transferts devront-ils être limités dans le temps et conçus de façon à maximaliser leur efficacité. La création d'une ligne budgétaire dédiée à l'aide sociale est essentielle pour garantir un financement prévisible et une mise en œuvre efficace.

Point de Vue des Autorités

24. Les autorités voient bien l'intérêt de mener à bonne fin le travail de réforme en mettant en place un mécanisme d'ajustement automatique des prix, mais elles s'inquiètent des conséquences politiques et sociales de vastes fluctuations du prix des carburants. Ces conséquences, préjudiciables au revenu disponible des ménages, y compris de la classe moyenne, ne sauraient être allégées par un filet de sécurité sociale de base. Toutefois, des réformes sont en cours pour combler les failles opérationnelles et de gouvernance du régime actuel ; il s'agit notamment de faire en sorte que les gains exceptionnels des importateurs et les arriérés dus à ces derniers soient effectivement éliminés.

Réduire les Risques Budgétaires liés aux Entreprises Publiques

25. Les entreprises publiques fonctionnent toujours, à l'heure actuelle, dans le cadre de dispositifs de surveillance et de gouvernance médiocres, ce qui est cause d'importants risques opérationnels et budgétaires. Seules quelques entreprises publiques publient des rapports financiers ; plusieurs d'entre elles sont confrontées à de gros besoins de recapitalisation, à un lourd endettement, à des factures impayées par l'administration centrale et à un réseau complexe de dettes croisées (annexe IV). Les services du FMI recommandent de renforcer les mécanismes de

surveillance, de réformer les structures de gouvernance et de constituer des provisions suffisantes pour atténuer les risques budgétaires.

26. La transformation de la Société nationale d'investissement (SNI) en société à capital public a retardé les réformes et fait apparaître une problématique de la coordination dans la supervision des entreprises publiques. Les compétences attribuées à la SNI empiètent sur le rôle central du ministère des Finances en matière de surveillance financière, de consolidation des risques et de pilotage stratégique des entreprises publiques. Pour atténuer les risques, la séparation des rôles, des obligations strictes en matière de rapports et un contrôle centralisé de l'analyse des risques budgétaires au sein du ministère des Finances sont essentiels.

Point de Vue des Autorités

27. Les autorités ont expliqué que la transformation de la SNI avait pour but de distinguer le rôle de propriétaire de l'État de ses fonctions de réglementation et de surveillance en tant qu'actionnaire. De cette manière, les objectifs des entreprises publiques coïncident avec les priorités de développement nationales tandis que la viabilité financière est préservée. Les retards dans l'opérationnalisation de la SNI sont en voie de résorption et les droits d'actionnaire de l'État pourront être coordonnés. Afin de garantir une délimitation claire des responsabilités entre la SNI et le ministère des Finances, les autorités ont sollicité l'aide des activités de DC du FMI.

Améliorer la Gestion des Finances Publiques et la Gestion des Investissements Publics

28. Relever les défis de la GFP est essentiel pour améliorer la transparence et la communication des informations budgétaires, prévenir l'accumulation d'arriérés et résoudre les problèmes de liquidité. Les progrès réalisés conformément aux recommandations de la mission de développement des capacités du FMI et au plan national de réforme stratégique de la GFP ont consisté à réduire les chapitres communs et à les convertir en affectations budgétaires transparentes, à limiter les dépenses par le biais de procédures exceptionnelles, à exécuter l'engagement de transférer les recettes de la Société nationale des hydrocarbures (SNH) au budget central, et à mettre fin aux interventions directes. Il est essentiel de ne pas revenir sur la réduction du recours aux procédures exceptionnelles, notamment en instaurant des limites et des garde-fous plus clairs. Toutefois, plusieurs défis majeurs persistent, notamment un meilleur alignement des plans de passation des marchés publics, d'engagements et de trésorerie afin d'améliorer le contrôle des engagements et la gestion de la trésorerie, ainsi que l'intégration dans le système électronique de passation des marchés publics du Cameroun (Cameroon Online E-Procurement System, COLEPS) des bons de commande d'un montant inférieur à 5 millions de francs CFA, qui ont atteint 30 % du total des achats. Enfin, l'administration centrale devrait réformer les pratiques actuelles afin de prendre en charge les engagements qui sont exclus des processus budgétaires et de trésorerie et qui ne sont pas comptabilisés comme des dépenses, mais uniquement comme des amortissements, à leur échéance.

29. La mise en place du compte unique du Trésor (CUT), qui, pourtant, devrait améliorer la gestion de la trésorerie et la gouvernance, subit d'importants retards. Ces retards ont été causés

par des difficultés techniques liées à l'interopérabilité des systèmes de paiement internationaux, des trésoreries nationales et des plateformes de la BEAC. La BEAC vise désormais à achever les préparatifs techniques et institutionnels requis d'ici mi-2026. Malgré ces efforts, des problèmes de gestion du changement subsistent, notamment le manque de confiance dans la gestion de la trésorerie. Il conviendra d'échelonner la migration des dépôts publics depuis les banques commerciales afin de préserver la liquidité du système bancaire. Du côté du Trésor, il est essentiel d'achever et de mettre à jour le rapprochement des comptes correspondants.

30. Les faiblesses de la GIP et les défaillances chroniques dans l'exécution compromettent toujours la mise en œuvre des projets d'investissement financés sur ressources extérieures ; y remédier devrait être une condition préalable aux projets des autorités visant à accroître les dépenses en capital. Le recours fréquent aux dépenses exceptionnelles perturbe l'exécution normale du budget et réduit la transparence et l'efficacité des investissements publics. L'arriéré des soldes engagés non décaissés (SEND) reste important — environ 15 % du PIB en 2025. Les causes en sont la lourdeur des procédures et le manque d'options de sortie, la préparation et la maturation insuffisantes des projets, la faiblesse des structures d'incitation des gestionnaires de projets, et l'existence de goulots d'étranglement dans l'exécution physique des projets. Peu de progrès ont été faits depuis 2017 pour traiter les SEND ; aussi les services du FMI exhortent-ils les autorités soit à annuler, soit à réactiver les projets, et à veiller à leur bonne intégration dans le budget. Il faudra absolument rationaliser davantage les procédures de passation des marchés et mieux les intégrer aux systèmes d'exécution budgétaire et de suivi des projets afin de réduire les retards, d'améliorer la transparence et de renforcer la surveillance.

Point de Vue des Autorités

31. Les autorités approuvent les propositions de réformes visant à garantir la transparence et l'efficacité des dépenses budgétaires, mais elles rappellent qu'elles ont des contraintes de moyens. Elles approuvent l'idée d'améliorer les plans de passation des marchés publics, d'engagements et de trésorerie afin de renforcer le contrôle des engagements, ce, en s'appuyant sur des plafonds d'engagement trimestriels pour lisser l'exécution tout au long de l'année. Ce processus devrait être accéléré par l'engagement récent des chefs d'État de la CEMAC à mener à bien la réforme du CUT. La résorption de l'arriéré de SEND reste problématique, mais améliorer le contrôle de l'exécution des projets par le suivi de leurs résultats permettra de résoudre les problèmes à l'origine du vaste volume des SEND.

C. Maintenir la Viabilité de la Dette et la Stabilité Extérieure et Préserver la Capacité à Rembourser le FMI

32. Le Cameroun reste exposé à un risque élevé de surendettement extérieur et global, bien que la dette soit jugée viable à moyen terme (voir l'annexe I, Analyse de la viabilité de la dette). La dette publique n'est pas très élevée ; elle représentait 43,4 % du PIB à la fin de 2024. La note de la capacité d'endettement a été relevée à « moyenne » ; pour autant, deux des quatre indicateurs de la dette extérieure dépassent encore leurs seuils respectifs, ce qui signale des risques

de liquidité persistants. Parallèlement, le ratio VA de la dette publique/PIB reste inférieur au seuil de référence tout au long de la période de projection, ce qui indique une amélioration de la situation de solvabilité. Bien que les écarts de rendement des obligations souveraines se soient rétrécis ces derniers mois, ils signalent toujours un reste de tension sur les marchés. En cohérence avec ce constat, les indicateurs de l'encours de la dette extérieure demeurent dans les limites, mais ceux du service de la dette — en particulier ceux liés aux exportations — restent élevés, ce qui souligne la vulnérabilité persistante aux chocs de liquidité externes. Suivant les principes traduits dans les projections budgétaires de référence des services du FMI, le maintien de la viabilité de la dette exigera une poursuite des réformes, des limites strictes sur les emprunts non concessionnels et un nouveau renforcement de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme.

33. La position extérieure du Cameroun en 2025 est jugée légèrement inférieure à ce que laissent supposer les paramètres économiques fondamentaux et les politiques souhaitables (annexe I). L'évolution favorable des termes de l'échange en 2024 a stimulé les exportations ; le taux de change effectif réel (TCER) s'est apprécié de 3,7 % en 2024 par rapport à 2023 et devrait s'être encore renforcé en 2025, sous l'effet de l'appréciation de l'euro face au dollar. Selon le modèle du solde courant EBA-lite, le taux de change réel en 2025 serait surévalué de 14,2 %. L'achèvement des projets de lignes de transport d'électricité, la modernisation du réseau routier et la suppression des obstacles réglementaires dans le secteur des télécommunications restent des priorités cruciales pour renforcer la compétitivité extérieure à long terme du Cameroun, via une réduction des coûts de production et une augmentation de la productivité.

34. La capacité du Cameroun à rembourser le FMI est adéquate, mais exposée à des risques élevés. Cela s'explique par une forte exposition aux crédits du FMI ainsi que par d'importants remboursements au cours des prochaines années (tableau 6), combinés à une liquidité budgétaire restreinte, qui se traduit par une accumulation d'arriérés intérieurs. L'encours des crédits du FMI, qui est monté jusqu'à environ 3 % du PIB en 2024, devrait diminuer progressivement à moyen terme. Les obligations annuelles envers le FMI devraient atteindre leur sommet à quelque 2,6 % des recettes et 3,2 % des exportations en 2027, et à 6,7 % des réserves brutes en 2028. L'encours des crédits du Cameroun auprès du FMI excédant le seuil de 200 % de sa quote-part, un suivi post-programme (SPP) s'impose pour permettre de contrôler plus étroitement la viabilité à moyen terme et les risques pour la capacité à rembourser. Les principaux risques pesant sur la capacité à rembourser découlent d'une baisse de la croissance, d'un affaiblissement des exportations et de l'incertitude entourant les politiques au niveau de la CEMAC (annexe II), qu'atténue en partie la conduite globalement prudente de la politique budgétaire du Cameroun.

Point de Vue des Autorités

35. Les autorités souscrivent à l'évaluation globale de la viabilité de la dette et du secteur extérieur réalisée par les services du FMI et soulignent que l'amélioration de la capacité d'endettement et la réduction des écarts sur le marché résultent d'une gestion prudente des finances publiques. Si le niveau élevé du service de la dette, en particulier par rapport aux exportations, engendre des risques de liquidité et de refinancement, les autorités notent que les indicateurs de la charge de la dette exprimés en pourcentage des exportations pourraient être en

partie gonflés par une sous-déclaration dans les chiffres officiels des exportations. Un travail d'amélioration de la qualité des données, soutenu par le FMI et la Banque mondiale dans le cadre des activités de développement des capacités, est en cours. Les mesures de réforme fiscale, qui se reflètent dans la stratégie de mobilisation des recettes des autorités camerounaises, devraient encore atténuer les risques de liquidité.

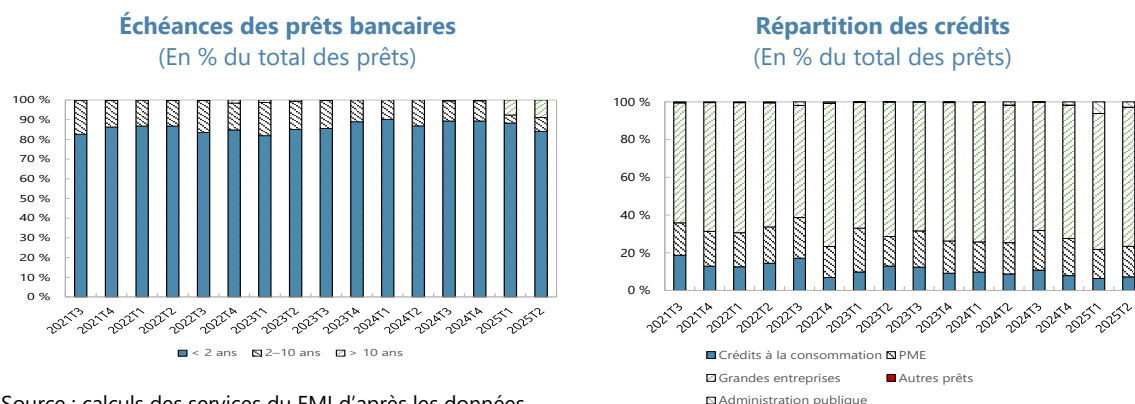
D. Renforcer la Politique Financière pour Soutenir la Stabilité et la Croissance

36. Pour remédier aux vulnérabilités du secteur bancaire, il faut une approche multidimensionnelle qui favorise la stabilité et l'intégrité du secteur financier, renforce les garde-fous réglementaires, débloque le crédit au secteur privé et approfondisse encore l'inclusion financière.

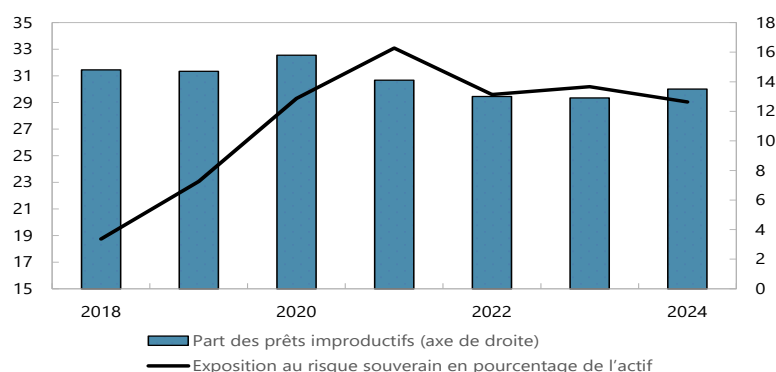
- **Le secteur financier camerounais restant peu développé, les liens entre l'État et les banques locales sont forts, l'intermédiation est faible et les risques pour la stabilité financière sont élevés.** La part du crédit au secteur privé dans le total des actifs bancaires a diminué, tandis que les avoirs des banques en titres d'État sont passés de 9,5 % des actifs à la fin de 2015 à 32 % en juin 2025, les créances de certaines banques camerounaises sur les États de la CEMAC représentant plus de la moitié de leurs actifs. Cette concentration accentue les risques systémiques et l'interdépendance entre la situation des finances publiques et celle du secteur financier. Des risques conditionnels pour les finances publiques découlent d'un ratio des prêts improductifs toujours élevé en 2025 et de lacunes dans les données qui entravent la surveillance du secteur financier². La surveillance bancaire et la réglementation prudentielle sont assurées au niveau régional par la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC).
- **La forte exposition à la dette souveraine pèse sur l'octroi de crédits au secteur privé. Le crédit au secteur privé reste dominé par des prêts courts et coûteux aux grandes entreprises, et les PME et les ménages n'y ont donc qu'un accès limité (document de la série des questions générales ; graphique 10 du texte).** Plusieurs banques dépassent les limites prudentielles à la concentration, ce qui vient rappeler l'importance d'une application cohérente de la réglementation au niveau régional. Une réduction progressive de l'exposition à la dette souveraine, une application plus stricte des normes prudentielles et le renforcement des capacités en matière de surveillance bancaire contribueraient à atténuer les risques de concentration. Le développement du marché secondaire de la dette et la promotion du financement public non bancaire permettraient de soulager les tensions sur les portefeuilles des banques.

² Les derniers indicateurs de solidité financière disponibles correspondent à la fin de 2023, car, en raison de difficultés techniques créées par la transition vers un nouveau système de notification, la COBAC n'a pas été en mesure de compiler des indicateurs de solidité financière actualisés (ISF) et fiables récemment.

Graphique 10 du Texte. Cameroun : Échéances des Prêts des Banques Commerciales et Structures d'Allocation du Crédit



Graphique 11 du Texte. Cameroun : Expositions Souveraines et Prêts Improductifs des Banques
(En %)



Source : calculs des services du FMI sur la base des données fournies par les autorités.

- La participation grandissante de l'État dans le secteur bancaire amplifie les risques pour la gouvernance et les finances publiques, et souligne l'urgence de renforcer les garde-fous réglementaires.** À l'issue des plans de sauvetage et des acquisitions de ces derniers temps, l'État détient désormais des participations majoritaires dans huit des dix-neuf banques, qui sont ainsi davantage exposées aux conflits d'intérêts et aux vulnérabilités opérationnelles. Les services du FMI recommandent la mise en place d'un cadre réglementaire solide établissant des règles claires pour la surveillance et la gestion par l'État des banques publiques, pour lesquelles les autorités ont déjà sollicité une aide au développement des capacités du FMI. Préserver la stabilité financière nécessitera des stratégies crédibles pour résoudre le problème des actifs improductifs dans les banques publiques non systémiques. Les services du FMI recommandent de renforcer

les plans de suivi, de restructuration et de résolution pour remédier à ces vulnérabilités. La cession des participations de l'État, lorsqu'elle est possible, devra être une priorité afin de réduire

- **Le secteur financier camerounais est exposé à des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (BC-FT).** Le Groupe d'action financière (GAFI) a inscrit le Cameroun sur sa liste grise des pays et territoires présentant des faiblesses stratégiques en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC-FT). Cette inscription sur la liste grise du GAFI sape la confiance des investisseurs et des banques, augmente les coûts de l'emprunt et des services financiers, et affaiblit la solvabilité du secteur privé. Avec le soutien des activités de développement des capacités du FMI, le Cameroun a pris des mesures pour renforcer l'application de sanctions financières ciblées ainsi que la surveillance des secteurs non financiers et des organisations à but non lucratif. Le Cameroun devrait renforcer ses capacités d'enquête et de poursuite dans les affaires de BC-FT et améliorer la transparence en matière de bénéficiaires effectifs afin de prévenir l'utilisation dévoyée de structures d'entreprise dans des stratagèmes de BC-FT.
- **Le Cameroun a tout un programme de réformes visant à renforcer la résilience et l'inclusivité du secteur financier.** Pour l'avenir proche, les priorités sont de mettre en place des registres de crédit, d'opérationnaliser les mécanismes de garantie et de développer les autres types d'instruments de financement afin d'améliorer l'accès au système financier et d'en réduire le coût. Les services du FMI se félicitent des progrès accomplis dans la mise en place de la première agence d'évaluation du crédit de la région et dans la mise en œuvre d'une « liste noire » des débiteurs défaillants. Parmi les autres initiatives clés figurent la dématérialisation du cadastre et la formation de juges chargés des affaires commerciales. Les initiatives visant à élargir l'inclusion financière et à soutenir les PME progressent grâce à de nouveaux fonds de garantie et à la restructuration de la banque de développement (avec le soutien de la Banque mondiale), bien que des difficultés opérationnelles persistent, telles que l'élargissement de la participation aux acteurs privés. À moyen terme, les mesures participant de la stratégie nationale de développement visent à favoriser une économie assise sur une base plus diversifiée grâce à une amélioration de la solidité des banques (ressort des autorités régionales) et une diversification des sources de financement au-delà du seul crédit bancaire, notamment vers les instruments du marché des capitaux et les instruments non bancaires.

Point de Vue des Autorités

37. Les autorités souscrivent à l'évaluation des services du FMI, en particulier en ce qui concerne l'éviction du crédit au secteur privé. Selon elles, les obstacles à l'expansion du crédit au secteur privé ont deux grandes sources : la demande dominante du secteur public et les faiblesses structurelles, telles que la difficulté à fournir des garanties et le manque de projets « bancables ». En ce qui concerne la participation publique dans les banques, les autorités rappellent que l'intervention de l'État est temporaire et a pour buts de permettre une restructuration et une recapitalisation saines des banques en difficulté et de rétablir la rentabilité de ces établissements, et, à terme, de céder ces participations. Afin de diversifier la base d'investisseurs, et avec le soutien de la BEAC, les autorités ont lancé des réformes visant à reproduire l'expérience réussie du Nigeria et de son marché

secondaire, par exemple, avec une plateforme numérique pour les petits épargnants. Pour ce qui est de la « liste grise » du GAFI, les autorités sont confiantes : l'organisme devrait en faire sortir le Cameroun à l'occasion de sa prochaine évaluation.

E. Autres Mesures d'Importance Macroéconomique Majeure

38. Il est essentiel de combler les lacunes de gouvernance en matière de transparence, de lutte contre la corruption et de gestion des risques budgétaires pour renforcer la crédibilité et favoriser une croissance plus inclusive. Corriger les faiblesses des cadres de déclaration de patrimoine et de lutte contre la corruption devrait être une priorité, conformément au rapport sur le diagnostic de la gouvernance de 2023. Il faut poursuivre les efforts pour amener le Cameroun à la conformité avec les normes de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), notamment via la publication systématique des contrats d'exploitation. Le rapport sur le diagnostic de la gouvernance recommandait de réformer les fonctions d'audit dans l'optique de faire de la Chambre des comptes un organe indépendant, ce qui nécessiterait de modifier la constitution, mais une simple révision de la loi permettait déjà de renforcer les exigences de collaboration des organismes publics lors des audits. Les problèmes à régler en matière de gouvernance s'étendent à la gestion des risques budgétaires, notamment la viabilité des régimes de retraite et la surveillance des engagements du secteur public au-delà de l'administration centrale. Si le recensement de ces risques a effectivement progressé, l'institutionnalisation doit encore être approfondie.

39. La mise en œuvre des réformes convenues dans le cadre de la précédente facilité pour la résilience et la durabilité (FRD) a progressé, mais elle n'est pas encore complète. Le renforcement du cadre institutionnel de la finance verte avance et deux organismes (le Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunale, FEICom, et la Caisse autonome d'amortissement, CAA) sont en cours d'accréditation. Des progrès ont également été réalisés dans la mise en œuvre du Plan national d'adaptation, établissant ainsi de solides antécédents en matière de politique climatique. Le Système informatique de gestion des informations forestières de deuxième génération (application SIGIF 2) progresse mais n'est pas encore pleinement opérationnel, le module Exportations étant en attente d'intégration et d'interconnexion.

Point de Vue des Autorités

40. Les autorités approuvent l'évaluation de la gouvernance et celle du suivi du programme appuyé par la FRD. La publication des contrats des industries extractives conformément aux exigences de l'ITIE pourra avoir lieu dès que leur renégociation sera achevée. Le projet des autorités d'étendre l'utilisation du paiement électronique au-delà de l'administration fiscale, en le rendant obligatoire pour les redevances et pénalités réglementaires, devrait permettre d'améliorer encore la gouvernance pour le secteur privé. En ce qui concerne le suivi du programme appuyé par la FRD, les autorités ont bien l'intention d'achever les quelques composantes restantes de l'application SIGIF 2.

RELATIONS AVEC LE FMI

41. Pour pérenniser les progrès, les autorités devront intégrer le développement des capacités à leurs objectifs (annexe IV). L'aide au développement des capacités fournie par le FMI mettait clairement l'accent sur la résorption de l'arriéré dans les domaines importants pour les politiques publiques, notamment la GFP, l'administration des recettes et les statistiques. Suivant l'évolution des priorités stratégiques, il est désormais prévu de mener des activités de développement des capacités dans les domaines de l'actionnariat des banques publiques, de la gestion de la dette, de la surveillance du secteur financier et des statistiques du secteur extérieur.

42. L'évaluation de l'adéquation des données à des fins de surveillance conclut à l'existence de certaines lacunes qui entravent quelque peu la surveillance (adéquation notée C ; voir l'annexe VI). Si les données des comptes nationaux et des prix sont jugées globalement adéquates aux fins de la surveillance, l'évaluation souligne la nécessité de déployer des efforts supplémentaires pour satisfaire aux exigences de couverture et permettre une diffusion en temps opportun.

43. La mise en œuvre des recommandations de 2022–23 en matière de sauvegardes est lente, et des efforts supplémentaires s'imposent pour renforcer les pratiques d'audit interne et de gestion des risques. La BEAC prend des mesures pour améliorer la gouvernance, notamment par l'intégration des nouveaux membres de la direction et du conseil d'administration et la mise en place d'un cadre de délégation renforcé pour la prise de décision au niveau de l'exécutif.

Point de vue des autorités

44. Les autorités approuvent globalement les évaluations de la qualité des données. Soutenues par l'assistance technique du FMI, les réformes de la GFP devraient améliorer les statistiques des finances publiques. Une meilleure compréhension des exportations informelles améliorera l'analyse dans la DSA et l'évaluation de la stabilité extérieure. La publication des indicateurs de solidité financière devrait reprendre prochainement grâce aux réformes menées au sein de la COBAC.

ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

45. Certes, l'économie camerounaise a fait preuve d'une résilience considérable ces dernières années et les perspectives sont globalement favorables, mais les événements politiques ont eu des répercussions néfastes. Si le ralentissement de la croissance économique et les dérapages budgétaires post-électorales sont jugés temporaires, les retards dans l'annonce d'un nouveau gouvernement et le report des élections prolongent l'incertitude politique. L'accélération modérée de la croissance prévue à moyen terme est tirée par des projets d'investissement dans le secteur minier et par un projet de transport d'électricité qui devrait desserrer le frein à l'essor du secteur privé que constituent les pénuries d'électricité.

46. Maintenir le déficit budgétaire du Cameroun proche de l'objectif de la CEMAC préservera la viabilité des finances publiques nationales et renforcera la stabilité économique régionale.

Le déficit budgétaire du Cameroun pour 2026 s'inscrit dans les limites fixées par la CEMAC, ce qui constitue un message encourageant de rétablissement de la discipline budgétaire après les dérapages consécutifs aux élections de 2025. Certaines hypothèses budgétaires étant plutôt optimistes, l'exécution du budget sera difficile et nécessitera un contrôle des engagements ainsi qu'une poursuite du travail pour renforcer la mobilisation des recettes intérieures. Les risques structurels pesant sur le déficit budgétaire émanent notamment des entreprises publiques, dont la réforme a été retardée par des changements institutionnels dans la supervision.

47. Malgré l'assainissement budgétaire déjà réalisé, la situation de liquidité tendue limite la capacité du Cameroun à stimuler la croissance.

Résorber les goulets d'étranglement des infrastructures qui freinent la croissance passera par une refonte des dépenses d'équipement, jusqu'ici souvent évincées par les dépenses courantes et leurs dépassements. Toutefois, le risque élevé de surendettement, reflet des risques de liquidité, et la saturation du marché obligataire national exigent une approche prudente de l'emprunt. Ce qu'il faut, c'est donner la priorité au financement de projets d'investissement par les partenaires au développement afin d'accroître les investissements publics. Les emprunts extérieurs ponctuels aux conditions du marché qui ont pour but d'alléger la pression exercée sur le secteur privé par l'augmentation des arriérés de l'État devraient être remplacés par une stratégie pluriannuelle crédible d'emprunt et d'apurement des arriérés.

48. L'amélioration de la gestion des finances publiques et des investissements publics est essentielle pour préserver la viabilité budgétaire et faire que l'augmentation des investissements ait l'effet souhaité sur la croissance.

Une meilleure utilisation des ressources disponibles auprès des partenaires au développement nécessite d'importantes améliorations de la gestion des projets, mais la mise en œuvre des améliorations est lente. Si certaines réformes de la GFP ont été introduites dans la loi de finances 2026, la couverture incomplète des dépenses hors budget dans les rapports d'exécution continue d'entraver la communication des informations budgétaires.

49. Deux étapes indispensables pour garantir la stabilité financière sont de renforcer le secteur bancaire et de réduire la présence de l'État sur le marché obligataire régional. Pour remédier aux vulnérabilités du secteur bancaire, il faut une approche multidimensionnelle qui renforce les garde-fous réglementaires et favorise la stabilité du secteur financier. Compte tenu de la participation croissante de l'État, il est essentiel de créer un cadre clair pour superviser les banques publiques afin d'atténuer les risques budgétaires et opérationnels. À moyen terme, les autorités devraient poursuivre dans leur intention de réduire la participation de l'État dans les banques. Les efforts devraient également se concentrer sur le traitement des prêts improductifs et sur la résolution des retards prolongés dans la publication des indicateurs de solidité financière.

50. La résolution des problèmes de gouvernance affiche des progrès en demi-teinte. La dématérialisation de l'administration des recettes a eu un effet bénéfique sur la gouvernance et rencontré l'approbation du secteur privé. L'achèvement des réformes en cours dans le secteur

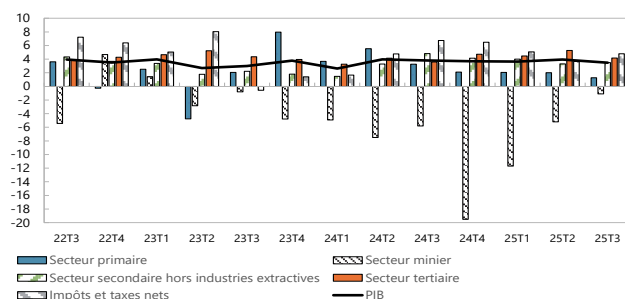
forestier non seulement renforcera la politique climatique, mais aussi améliorera la collecte de données et la transparence. L'accélération des réformes visant à sortir du pays de la liste grise du GAFI et à lui faire retrouver son statut de membre de l'ITIE devrait être une priorité, tout comme l'amélioration de la fonction d'audit externe et celle de la déclaration de patrimoine des hauts fonctionnaires.

- 51. Étant donné que l'encours des crédits du FMI dépasse le seuil de 200 % de la quote-part du Cameroun, les services du FMI recommandent le lancement d'un suivi post-programme (SPP).**
- 52. La prochaine consultation au titre de l'article IV devrait avoir lieu dans les 12 mois.**

Graphique 1. Cameroun : Évolution du Secteur Réel, 2019–25

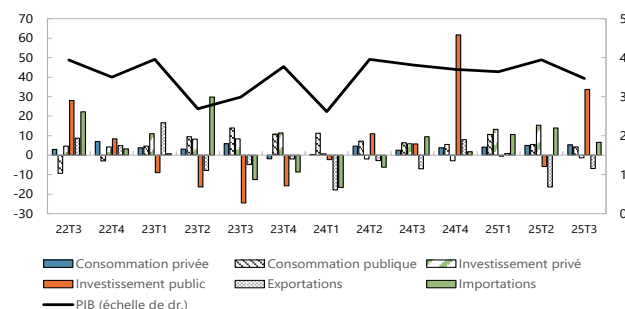
La croissance reste modeste en raison de la contraction du secteur extractif et du ralentissement des activités non extractives.

Croissance du PIB Réel : Composantes du Côté de l'Offre (En % ; en glissement annuel)



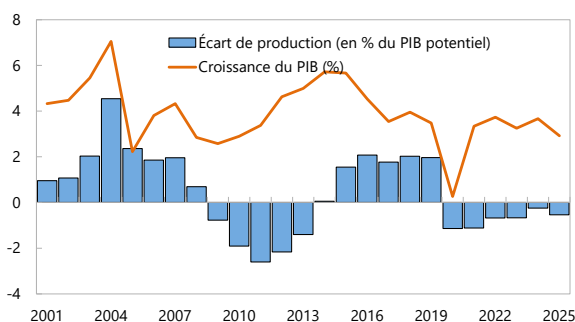
Côté demande, un recul des exportations et un renforcement des importations pèsent sur la croissance.

Croissance du PIB Réel : Composantes du Côté de la Demande (En % ; en glissement annuel)



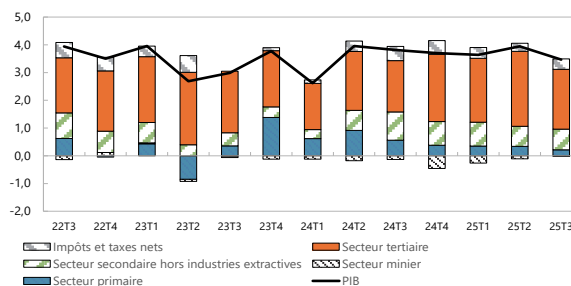
La croissance globale du PIB reste inférieure à son potentiel ...

Écart de Production et Croissance du PIB (En %)



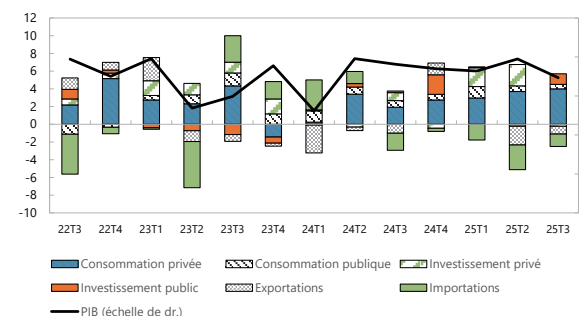
Le secteur tertiaire est toujours le principal moteur de la croissance.

Contributions de l'Offre à la Croissance du PIB Réel (En % ; en glissement annuel)



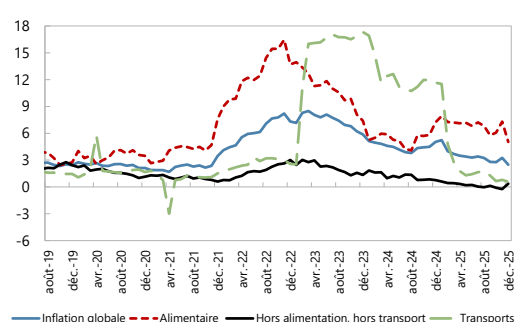
En revanche, la consommation privée continue de soutenir l'activité, parallèlement à la reprise de l'investissement public.

Contributions de la Demande à la Croissance du PIB Réel (En % ; en glissement annuel)



... et les tensions inflationnistes s'atténuent.

Inflation Alimentaire et Non Alimentaire (En % ; en glissement annuel)



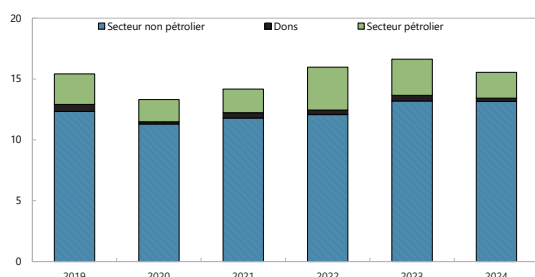
Sources : autorités camerounaises ; BEAC ; calculs des services du FMI.

Graphique 2. Cameroun : Évolution Budgétaire, 2019–24

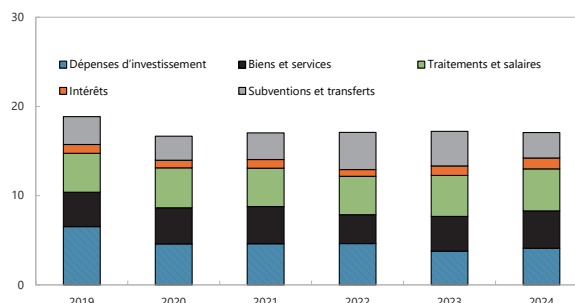
Les recettes pétrolières et non pétrolières ont légèrement diminué en 2024 ...

... et les dépenses publiques se sont légèrement réduites.

Recettes Publiques
(En % du PIB)



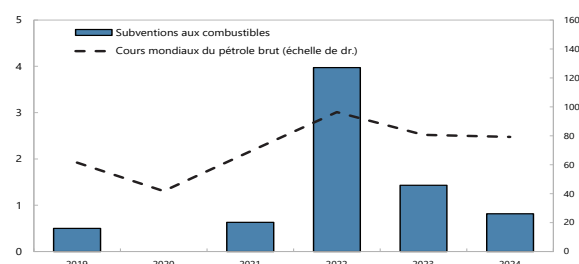
Dépenses Publiques
(En % du PIB)



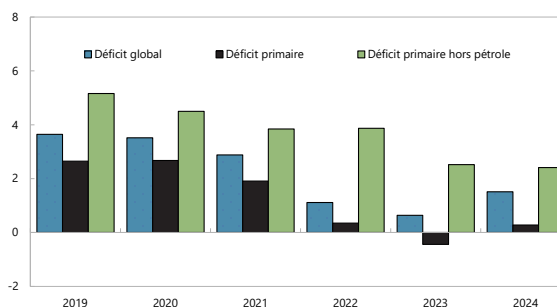
Les subventions aux carburants ont baissé en 2024 à la suite de l'ajustement des prix à la pompe et du recul des cours mondiaux du pétrole.

Si le SPHP a continué de s'améliorer, le solde global, lui, s'est détérioré en 2024.

**Subventions aux Carburants
et Cours Mondiaux du Pétrole**
(En % du PIB, en dollars par baril)



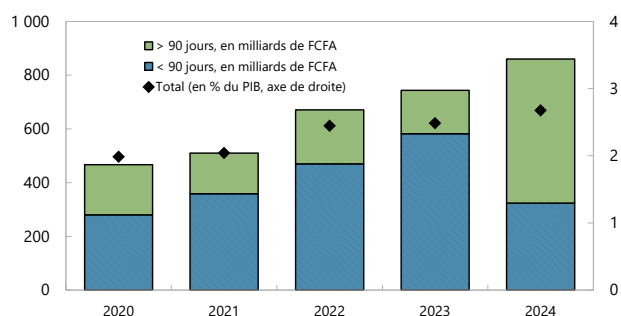
Solde Budgétaire
(En % du PIB)



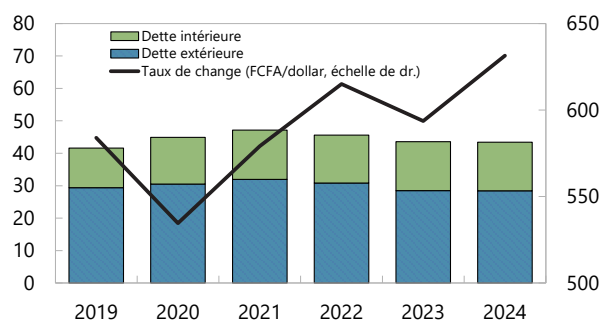
L'encours des obligations de paiement intérieures a augmenté.

La dynamique de la dette publique a été soutenue par la croissance du PIB nominal.

Obligations de Paiement Intérieures
(En milliards de FCFA)



Dette Publique
(En % du PIB)



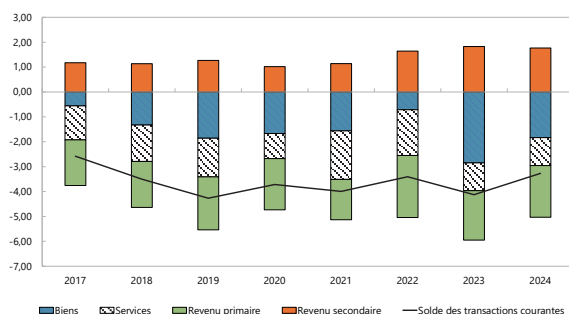
Sources : autorités camerounaises ; BEAC ; calculs des services du FMI.

Graphique 3. Cameroun : Évolution du Secteur Extérieur, 2017–25

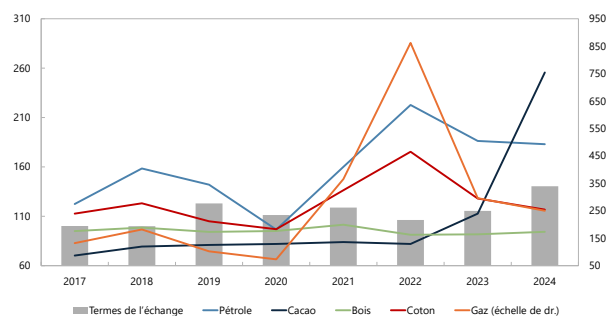
Le compte courant s'est amélioré en 2024 sous l'effet d'une baisse des importations et de la vigueur des exportations non pétrolières ...

... soutenues par des prix des produits de base favorables.

Solde Courant (En % du PIB)

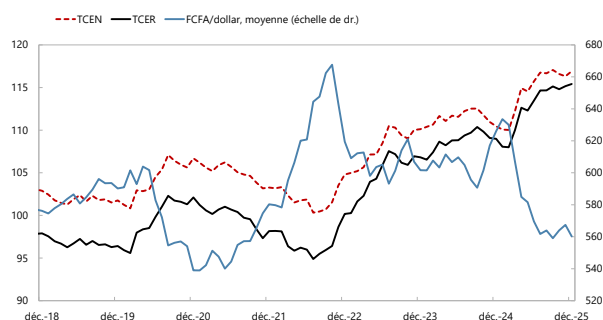


Prix Internationaux des Produits de Base (Indice des prix, 2016 = 10)



La monnaie a été globalement stable face au dollar mais s'est appréciée durant la dernière année.

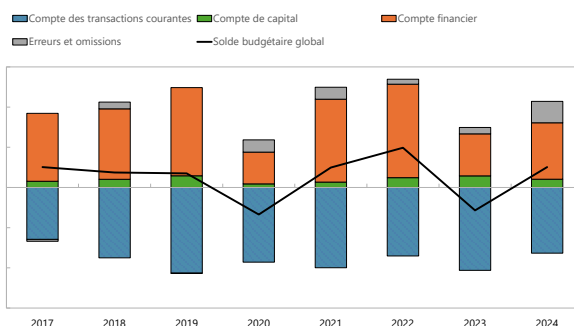
Taux de Change Effectifs (2010 = 100)



Le prix élevé du cacao a soutenu les exportations non pétrolières en 2024, compensant largement la baisse des exportations pétrolières.

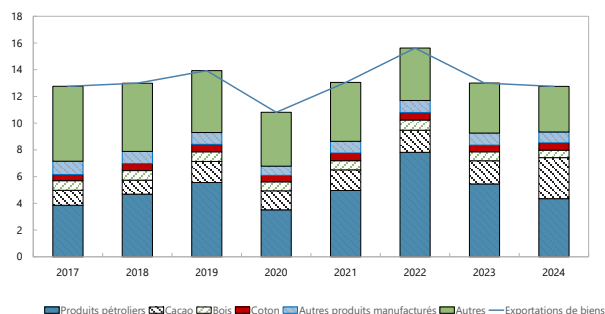
La balance des paiements s'est améliorée grâce à un renforcement des flux commerciaux et financiers.

Balance des Paiements (En % du PIB)

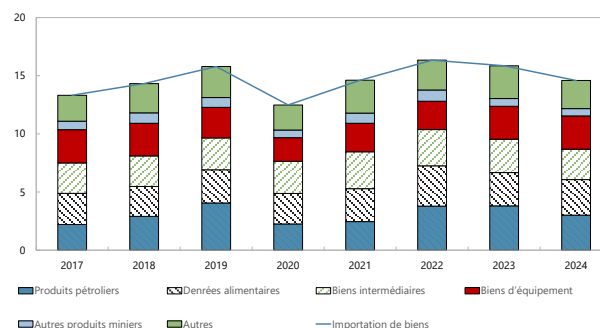


Du côté des importations, les volumes en hausse ont été contrebalancés par des prix en baisse, d'où une amélioration de la balance commerciale.

Exportations par Catégorie (En % du PIB)



Importations par Catégorie (En % du PIB)



Sources : autorités camerounaises ; BEAC ; calculs des services du FMI.

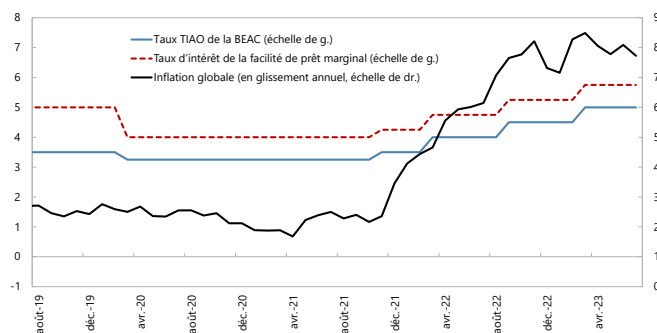
Graphique 4. Cameroun : Évolution du Secteur Monétaire et Financier, 2019–25

La BEAC a relevé son taux directeur en décembre 2025.

Les conditions financières sont restées tendues, comme en témoigne le déplacement vers le haut de la courbe des taux.

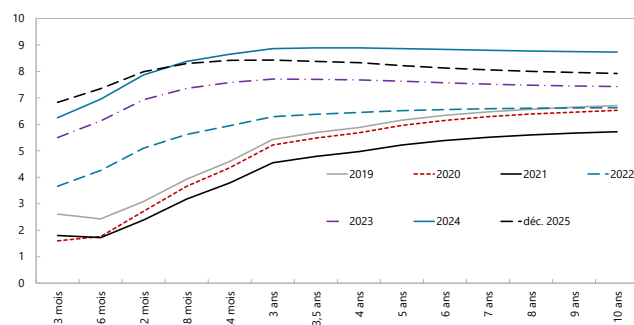
Taux Directeurs de la CEMAC

(en %)



Courbe des Rendements

(en %)

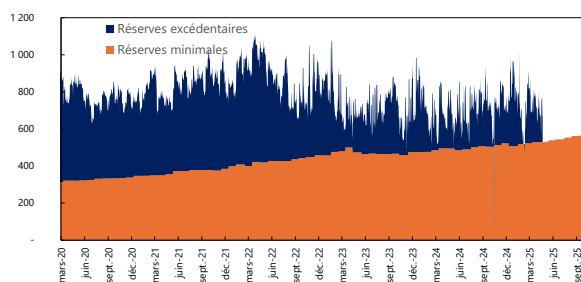


L'excès de liquidité a continué de diminuer.

La masse monétaire n'a cessé de croître, tirée par l'augmentation des dépôts ...

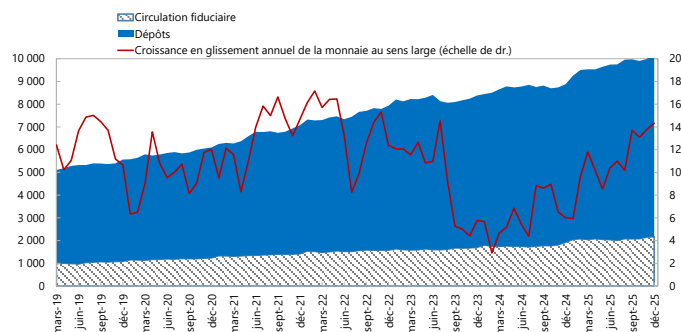
Réserves du Système Bancaire

(En milliards de FCFA)



Monnaie au Sens Large : Composantes et Croissance

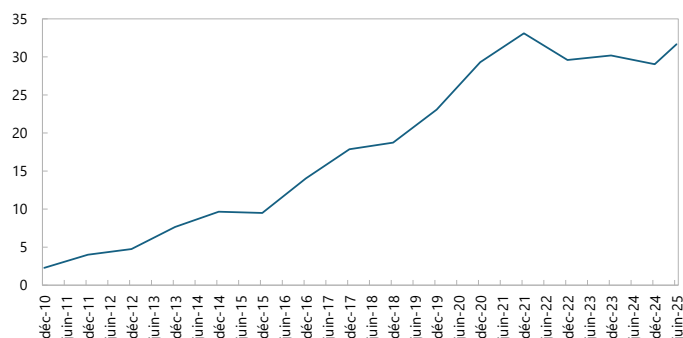
(En milliards de FCFA)



... et l'exposition des banques à la dette souveraine a continué d'augmenter.

Exposition des Banques à la Dette Souveraine (Prêts et Titres)

(En % du total des actifs, sans pondération en fonction des risques)



Sources : autorités nationales ; BEAC ; COBAC ; calculs des services du FMI.

Tableau 1. Cameroun : Principaux Indicateurs Économiques et Financiers, 2024–31

(En % du PIB, sauf indication contraire)

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
	Est.		Projections					
	(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)							
Comptes nationaux et prix								
PIB à prix constants	3,5	3,1	3,3	3,8	4,2	4,3	4,4	4,6
PIB pétrolier à prix constants	-9,7	-7,2	0,8	-4,3	10,6	4,3	3,7	3,0
PIB non pétrolier à prix constants	3,8	3,3	3,4	3,9	4,1	4,3	4,5	4,6
Déflateur du PIB	5,4	3,4	0,9	1,9	3,1	2,7	2,7	2,4
Prix à la consommation (moyenne)	4,5	3,4	2,9	2,6	2,5	2,5	2,5	2,5
Prix à la consommation (fin de période)	5,0	2,5	2,5	2,3	2,1	2,1	2,1	2,1
Monnaie et crédit								
Monnaie au sens large (M2)	9,6	13,4	6,9	6,3	8,5	7,1	7,3	7,1
Avoirs extérieurs nets 1/	2,7	6,5	3,8	1,7	4,1	5,4	5,5	8,6
Avoirs intérieurs nets 1/	6,9	6,9	3,0	4,6	4,5	1,7	1,7	-1,5
Crédit intérieur au secteur privé	12,3	11,2	11,7	12,2	13,5	14,2	14,5	14,3
	(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)							
Épargne et investissement								
Épargne nationale brute	15,6	14,8	14,2	14,1	14,9	15,5	15,8	16,3
Investissement intérieur brut	18,9	18,7	19,3	19,5	19,7	20,0	20,2	20,3
Investissement public	5,4	6,0	6,9	7,4	7,7	8,2	8,5	8,9
Investissement privé	13,5	12,6	12,5	12,1	12,0	11,8	11,6	11,4
Opérations de l'administration centrale								
Total des recettes (dons compris)	15,6	14,2	14,8	15,1	15,4	15,6	15,9	16,4
Recettes pétrolières	2,1	1,6	1,5	1,4	1,5	1,5	1,5	1,5
Recettes non pétrolières	13,2	12,3	13,2	13,5	13,9	14,1	14,5	14,8
Recettes non pétrolières (en pourcentage du PIB non pétrolier)	13,6	12,6	13,5	13,7	14,1	14,4	14,7	15,1
Total des dépenses	17,1	16,3	16,5	16,5	16,6	16,9	17,2	17,5
Solde budgétaire global (base ordonnancements)								
Dons non compris	-1,8	-2,3	-1,9	-1,5	-1,3	-1,3	-1,3	-1,2
Dons compris	-1,5	-2,0	-1,7	-1,4	-1,3	-1,2	-1,2	-1,2
Solde budgétaire global (base caisse)								
Dons non compris	-1,6	-1,2	-1,9	-1,5	-2,4	-2,3	-2,2	-2,1
Dons compris	-1,3	-1,0	-1,7	-1,4	-2,3	-2,2	-2,2	-2,0
Solde primaire hors pétrole (base ordonnancements)	-2,4	-2,6	-1,7	-1,5	-1,4	-1,4	-1,4	-1,7
Solde primaire non pétrolier (base ordres de paiement, en pourcentage du PIB non pétrolier)	-2,5	-2,7	-1,7	-1,6	-1,4	-1,4	-1,4	-1,7
Secteur extérieur								
Balance commerciale	-1,8	-2,6	-3,9	-4,3	-3,7	-3,7	-3,6	-3,7
Exportations de pétrole	4,3	3,3	3,0	1,9	1,9	1,8	2,1	2,2
Exportations hors pétrole	8,4	7,8	6,3	6,7	6,9	6,9	6,8	6,7
Importations	14,6	13,7	13,2	13,0	12,6	12,4	12,5	12,6
Solde des transactions courantes								
Dons officiels non compris	-3,6	-4,0	-5,3	-5,5	-4,8	-4,6	-4,4	-4,1
Dons officiels compris	-3,3	-3,9	-5,2	-5,4	-4,8	-4,6	-4,3	-4,0
Termes de l'échange	21,1	-1,1	-16,3	-5,0	5,4	1,3	0,5	0,8
Dette publique								
Encours de la dette publique	43,4	40,3	39,6	38,9	37,4	35,9	34,1	32,8
dont : dette extérieure	28,4	25,0	24,8	24,2	23,3	22,7	22,0	22,2
Pour mémoire :								
PIB nominal (aux prix du marché, en milliards de FCFA)	32 316	34 445	35 915	37 980	40 833	43 736	46 913	50 261
Pétrole	1 017	834	791	648	686	695	727	761
Hors pétrole	31 299	33 610	35 123	37 333	40 147	43 041	46 186	49 500

Sources : autorités camerounaises ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Pourcentage de la monnaie au sens large en début de période.

Tableau 2a. Cameroun : Opérations de l'Administration Centrale, 2024–31

(En milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		Est.			Projections			
Total des recettes et dons	5 026	4 905	5 329	5 721	6 271	6 839	7 482	8 219
Total des recettes	4 941	4 817	5 255	5 679	6 251	6 819	7 462	8 199
Recettes du secteur pétrolier	689	567	524	547	595	634	683	745
Recettes du secteur non pétrolier	4 252	4 250	4 731	5 132	5 656	6 185	6 780	7 454
Impôts directs	1 049	1 063	1 184	1 307	1 456	1 614	1 786	1 974
Taxe spéciale sur les produits pétroliers	165	171	177	184	216	226	236	247
Autres taxes sur les biens et services	2 179	2 141	2 421	2 634	2 877	3 164	3 464	3 819
Taxes sur le commerce international	521	520	550	574	637	671	743	819
Recettes non fiscales	339	355	400	433	470	509	551	596
Total des dons	85	89	74	41	20	20	20	20
Projets	36	28	42	41	20	20	20	20
Autres	49	61	32	0	0	0	0	0
Total des dépenses	5 514	5 598	5 943	6 256	6 784	7 377	8 059	8 799
Dépenses courantes	4 187	4 341	4 426	4 605	4 889	5 186	5 488	5 733
Traitements et salaires	1 523	1 611	1 625	1 706	1 805	1 912	2 041	2 184
Biens et services	1 349	1 498	1 436	1 512	1 589	1 688	1 763	1 895
Subventions et transferts	918	870	832	885	952	1 015	1 079	1 166
Intérêts	397	362	533	502	543	571	605	488
Extérieurs	252	254	308	264	300	326	337	196
Intérieurs	146	109	225	238	243	245	268	292
Dépenses d'équipement	1 326	1 257	1 516	1 651	1 895	2 191	2 571	3 067
Investissements financés sur ressources intérieures	698	780	824	871	941	1 043	1 134	1 230
Investissements financés sur ressources extérieures	500	417	599	684	857	1 050	1 337	1 734
Réhabilitation et participation	128	60	94	96	96	98	101	103
Prêts nets	0	0	0	0	0	0	0	0
Fonds de promotion de la production locale	0	0	0	0	0	0	0	0
Compte spécial supplémentaire pour la décentralisation	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde global (base ordonnancements)								
Dons non compris	-573	-781	-688	-576	-533	-558	-597	-600
Dons compris	-488	-693	-614	-535	-513	-538	-577	-580
Solde budgétaire de référence de la CEMAC	-451	-469	-492	-552	-613	-664	-715	-741
Pour mémoire :								
Solde primaire (base ordonnancements, dons compris)	-90	-330	-81	-34	30	33	28	-93
Solde primaire (base caisse, dons compris)	-26	34	-81	-34	-408	-405	-410	-531
Solde primaire hors pétrole (base ordonnancements, dons compris)	-779	-898	-605	-581	-565	-602	-654	-838
Solde primaire non pétrolier (base caisse, dons compris)	-715	-533	-605	-581	-1 003	-1 040	-1 092	-1 276

Sources : autorités camerounaises ; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 2b. Cameroun : Financement, 2024–31

(En milliards de FCFA)

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Solde global, dons compris (base ordonnancements)	-488	-693	-614	-535	-513	-538	-577	-580
Paievements nets relatifs aux instances et arriérés de paiement (- = réduction)	64	365	0	0	-438	-438	-438	-438
Instances et arriérés de paiement (- = réduction)	64	-418	-499	-499	-438	-438	-438	-438
dont arriérés (- = réduction)	116	-307	-400	-400	-438	-438	-438	-438
dont instances de paiement (- = réduction)	-50	-111	-84	-84	0	0	0	0
dont autres arriérés (- = réduction) 1/	-1	0	-15	-15	0	0	0	0
Solde global, dons compris (base caisse)	-423	-328	-614	-535	-951	-976	-1 015	-1 019
Financement	423	328	614	535	951	976	1 015	1 019
Financement extérieur net	389	408	598	538	654	878	900	1 352
Emprunt extérieur brut	1 066	1 028	1 142	1 162	1 234	1 439	1 589	1 987
Institutions multilatérales (à l'exclusion du FMI)	598	554	608	678	823	982	1 220	1 549
Commercial/privé	442	402	432	367	264	278	141	142
Bilatéral	26	72	102	117	146	179	228	296
Amortissements et remboursements	677	620	544	625	580	561	689	636
Institutions multilatérales (à l'exclusion du FMI)	121	127	148	165	167	168	166	165
Commercial/privé	182	100	88	154	139	127	269	233
Bilatéral	374	393	308	306	273	265	253	237
Financement intérieur net	122	-53	16	-2	297	98	114	-333
Financement intérieur brut	1 357	1 832	2 218	1 942	2 233	2 110	2 155	1 834
Amortissements, remboursements et autre accumulation d'actifs financiers	1 235	1 885	2 202	1 945	1 936	2 012	2 041	2 167
Secteur bancaire	122	127	165	70	347	147	164	-284
Banque centrale	-6	198	-122	-159	-146	-146	-132	-104
Prêts nets du FMI (résultat)	21	92	-122	-141	-128	-126	-112	-82
Décaissements	72	168	0	0	0	0	0	0
Remboursements	51	76	122	141	128	126	112	82
Comptes de l'État à la Banque Centrale	-75	118	0	-18	-18	-20	-20	-22
Autres (net)	48	-12	0	0	0	0	0	0
Banques commerciales (nationales et régionales)	128	-71	286	229	493	293	296	-180
Émissions nettes de bons du Trésor assimilables	36	71	143	153	264	199	247	100
Émissions brutes de bons du Trésor assimilables	899	970	1 113	1 266	1 530	1 729	1 976	2 076
Amortissements de bons du Trésor assimilables	863	899	970	1 113	1 266	1 530	1 729	1 976
Émissions nettes d'obligations du Trésor assimilables	133	89	215	155	264	158	84	100
Émissions brutes d'obligations du Trésor assimilables	282	351	768	543	483	283	144	160
Amortissements d'obligations du Trésor assimilables	149	262	553	388	219	125	60	60
Comptes de l'État dans les banques commerciales nationales et régionales (+ = diminution des dépôts)	36	0	0	0	0	0	0	0
Autres sources de financement (net)	-77	-230	-71	-78	-35	-64	-36	-380
Secteur non bancaire	0	-180	-149	-73	-50	-50	-50	-50
Écart de financement/erreurs et omissions	-88	-27	0	0	0	0	0	0
Prêts nets du FMI (prospectifs)	0	0	0	0	0	0	0	0
Financement non identifié, erreurs et omissions dans les résultats	-88	-27	0	0	0	0	0	0
Pour mémoire :								
Stock des instances et arriérés de paiement	1 387	1 752	1 752	1 752	1 314	876	438	0

Sources : autorités camerounaises ; calculs, estimations et projections des services du FMI.

1/ Les autres arriérés comprennent l'encours de dette non structurée détenue par la CAA.

Tableau 2c. Cameroun : Opérations de l'Administration Centrale, 2024–31

(En % du PIB)

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
	Est.		Projections					
Total des recettes et dons	15,6	14,2	14,8	15,1	15,4	15,6	15,9	16,4
Total des recettes	15,3	14,0	14,6	15,0	15,3	15,6	15,9	16,3
Recettes du secteur pétrolier	2,1	1,6	1,5	1,4	1,5	1,5	1,5	1,5
Recettes du secteur non pétrolier	13,2	12,3	13,2	13,5	13,9	14,1	14,5	14,8
Impôts directs	3,2	3,1	3,3	3,4	3,6	3,7	3,8	3,9
Taxe spéciale sur les produits pétroliers	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Autres taxes sur les biens et services	6,7	6,2	6,7	6,9	7,0	7,2	7,4	7,6
Taxes sur le commerce international	1,6	1,5	1,5	1,5	1,6	1,5	1,6	1,6
Recettes non fiscales	1,0	1,0	1,1	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2
Total des dons	0,3	0,3	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Projets	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,2	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses totales	17,1	16,3	16,5	16,5	16,6	16,9	17,2	17,5
Dépenses courantes	13,0	12,6	12,3	12,1	12,0	11,9	11,7	11,4
Traitements et salaires	4,7	4,7	4,5	4,5	4,4	4,4	4,3	4,3
Biens et services	4,2	4,3	4,0	4,0	3,9	3,9	3,8	3,8
Subventions et transferts	2,8	2,5	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3
Intérêts	1,2	1,1	1,5	1,3	1,3	1,3	1,3	1,0
Extérieurs	0,8	0,7	0,9	0,7	0,7	0,7	0,7	0,4
Intérieurs	0,5	0,3	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Dépenses d'équipement	4,1	3,6	4,2	4,3	4,6	5,0	5,5	6,1
Investissements financés sur ressources intérieures	2,2	2,3	2,3	2,3	2,3	2,4	2,4	2,4
Investissements financés par des ressources extérieures	1,5	1,2	1,7	1,8	2,1	2,4	2,8	3,4
Réhabilitation et participation	0,4	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fonds de promotion de la production locale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Compte spécial supplémentaire pour la décentralisation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global (base ordonnancements)								
Dons non compris	-1,8	-2,3	-1,9	-1,5	-1,3	-1,3	-1,3	-1,2
Dons compris	-1,5	-2,0	-1,7	-1,4	-1,3	-1,2	-1,2	-1,2
Solde budgétaire de référence de la CEMAC	-1,4	-1,4	-1,4	-1,5	-1,5	-1,5	-1,5	-1,5
Pour mémoire :								
Solde primaire (base ordonnancements, dons compris)	-0,3	-1,0	-0,2	-0,1	0,1	0,1	0,1	-0,2
Solde primaire (base caisse, dons compris)	-0,1	0,1	-0,2	-0,1	-1,0	-0,9	-0,9	-1,1
Solde primaire hors pétrole (base ordonnancements, dons compris)	-2,4	-2,6	-1,7	-1,5	-1,4	-1,4	-1,4	-1,7
Solde primaire non pétrolier (base caisse, dons compris)	-2,2	-1,5	-1,7	-1,5	-2,5	-2,4	-2,3	-2,5

Sources : autorités camerounaises ; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 2d. Cameroun : Financement, 2024–31

(En % du PIB)

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Solde global, dons compris (base ordonnancements)	-1,5	-2,0	-1,7	-1,4	-1,3	-1,2	-1,2	-1,2
Paielements nets relatifs aux instances et arriérés de paiement (- = réduction)	0,2	1,1	0,0	0,0	-1,1	-1,0	-0,9	-0,9
Instances et arriérés de paiement (- = réduction)	0,2	-1,2	-1,4	-1,3	-1,1	-1,0	-0,9	-0,9
dont arriérés (- = réduction)	0,4	-0,9	-1,1	-1,1	-1,1	-1,0	-0,9	-0,9
dont instances de paiement (- = réduction)	-0,2	-0,3	-0,2	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
dont autres arriérés 1/ (- = réduction) 1/	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global, dons compris (base caisse)	-1,3	-1,0	-1,7	-1,4	-2,3	-2,2	-2,2	-2,0
Financement	1,3	1,0	1,7	1,4	2,3	2,2	2,2	2,0
Financement extérieur net	1,2	1,2	1,7	1,4	1,6	2,0	1,9	2,7
Emprunt extérieur brut	3,3	3,0	3,2	3,1	3,0	3,3	3,4	4,0
Institutions multilatérales (à l'exclusion du FMI)	1,9	1,6	1,7	1,8	2,0	2,2	2,6	3,1
Commercial/privé	1,4	1,2	1,2	1,0	0,6	0,6	0,3	0,3
Bilatéral	0,1	0,2	0,3	0,3	0,4	0,4	0,5	0,6
Amortissements et remboursements	2,1	1,8	1,5	1,6	1,4	1,3	1,5	1,3
Institutions multilatérales (à l'exclusion du FMI)	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3
Commercial/privé	0,6	0,3	0,2	0,4	0,3	0,3	0,6	0,5
Bilatéral	1,2	1,1	0,9	0,8	0,7	0,6	0,5	0,5
Financement intérieur net	0,4	-0,2	0,0	0,0	0,7	0,2	0,2	-0,7
Financement intérieur brut	4,2	5,3	6,2	5,1	5,5	4,8	4,6	3,6
Amortissements, remboursements et autre accumulation d'actifs financiers	3,8	5,5	6,1	5,1	4,7	4,6	4,4	4,3
Secteur bancaire	0,4	0,4	0,5	0,2	0,9	0,3	0,3	-0,6
Banque centrale	0,0	0,6	-0,3	-0,4	-0,4	-0,3	-0,3	-0,2
Prêts nets du FMI (résultat)	0,1	0,3	-0,3	-0,4	-0,3	-0,3	-0,2	-0,2
Décaissements	0,2	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Remboursements	0,2	0,2	0,3	0,4	0,3	0,3	0,2	0,2
Comptes de l'État à la Banque Centrale	-0,2	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres (net)	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Banques commerciales (nationales et régionales)	0,4	-0,2	0,8	0,6	1,2	0,7	0,6	-0,4
Émissions nettes de Bons du Trésor assimilables	0,1	0,2	0,4	0,4	0,6	0,5	0,5	0,2
Émissions brutes de bons du Trésor assimilables	2,8	2,8	3,1	3,3	3,7	4,0	4,2	4,1
Amortissements de bons du Trésor assimilables	2,7	2,6	2,7	2,9	3,1	3,5	3,7	3,9
Émissions nettes d'obligations du Trésor assimilables	0,4	0,3	0,6	0,4	0,6	0,4	0,2	0,2
Émissions brutes d'obligations du Trésor assimilables	0,9	1,0	2,1	1,4	1,2	0,6	0,3	0,3
Amortissements d'obligations du Trésor assimilables	0,5	0,8	1,5	1,0	0,5	0,3	0,1	0,1
Comptes de l'État dans les banques commerciales nationales et régionales (« + » = diminution des dépôts)	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres sources de financement (net)	-0,2	-0,7	-0,2	-0,2	-0,1	-0,1	-0,1	-0,8
Secteur non bancaire	0,0	-0,5	-0,4	-0,2	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Écart de financement/erreurs et omissions	-0,3	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts nets du FMI (prospectifs)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Financement non identifié, erreurs et omissions dans les résultats	-0,3	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire :								
Stock des instances et arriérés de paiement	4,3	5,1	4,9	4,6	3,2	2,0	0,9	0,0

Sources : autorités camerounaises ; calculs, estimations et projections des services du FMI.

1/ Les autres arriérés comprennent l'encours de dette non structurée détenue par la CAA.

Tableau 3. Cameroun : Balance des Paiements, 2024–31

(En milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		Est.	Projections					
			(En milliards de FCFA)					
Solde des transactions courantes	-1 056	-1 341	-1 854	-2 060	-1 940	-2 009	-2 030	-2 033
Balance commerciale	-593	-896	-1 410	-1 648	-1 527	-1 620	-1 687	-1 863
Exportations de biens	4 121	3 812	3 331	3 273	3 627	3 803	4 185	4 476
Pétrole et produits pétroliers	1 406	1 140	1 080	719	795	772	1 009	1 094
Secteur non pétrolier	2 716	2 672	2 251	2 554	2 832	3 030	3 177	3 382
Importations de biens	-4 714	-4 708	-4 742	-4 921	-5 154	-5 423	-5 872	-6 339
Services (nets)	-363	-369	-354	-368	-381	-403	-417	-451
Exportations de services	1 095	1 174	1 269	1 351	1 441	1 529	1 642	1 744
Importations de services	-1 458	-1 542	-1 623	-1 719	-1 821	-1 932	-2 060	-2 195
Revenu (net)	-671	-619	-670	-624	-663	-670	-672	-533
<i>dont</i> : intérêts exigibles sur la dette publique	-252	-254	-308	-264	-300	-326	-337	-196
Transferts (nets)	570	542	580	580	630	684	746	815
Entrées	805	791	839	854	918	983	1 054	1 130
Sorties	-235	-249	-259	-274	-288	-299	-309	-315
Solde du compte de capital et d'opérations financières	1 040	1 167	1 647	1 642	1 814	2 100	2 186	2 701
Compte de capital	133	36	36	36	36	36	36	36
<i>dont</i> : transferts privés	0	0	0	0	0	0	0	0
Compte d'opérations financières	907	1 132	1 611	1 606	1 778	2 064	2 151	2 665
Capital officiel	389	408	598	538	654	878	900	1 352
Emprunts	1 066	1 028	1 142	1 162	1 234	1 439	1 589	1 987
<i>dont</i> : appui budgétaire (hors FMI)	26	205	111	111	112	112	112	112
<i>dont</i> : allocation de DTS	0	0	0	0	0	0	0	0
Principal non exigible rééchelonné	0	0	0	0	0	0	0	0
Amortissement	-677	-620	-544	-625	-580	-561	-689	-636
Capital non officiel (net)	578	614	734	789	846	907	971	1 034
<i>dont</i> : investissement direct étranger	503	536	654	707	761	820	882	942
Secteur pétrolier (net)	109	116	142	153	165	178	191	204
Secteur non pétrolier	469	498	592	636	680	729	780	830
Capital privé à court terme, net	-60	110	279	279	279	279	279	279
Erreurs et omissions	344	0	0	0	0	0	0	0
Solde global	328	-174	-207	-418	-126	90	156	668
Financement	-328	250	207	418	126	-90	-156	-668
Accumulation de réserves brutes (hors FRD) (+ = diminution)	-321	190	329	559	255	35	-45	-586
Utilisation nette du crédit du FMI	-7	11	-122	-141	-128	-126	-112	-82
Décaissements du FMI	44	87	0	0	0	0	0	0
Remboursements au FMI	-51	-76	-122	-141	-128	-126	-112	-82
Allocation de DTS	0	0	0	0	0	0	0	0
Écart de financement	0	-76	0	0	0	0	0	0
Financement du FMI (prospectif)	0	0	0	0	0	0	0	0
FEC	0	0	0	0	0	0	0	0
MEDC	0	0	0	0	0	0	0	0
Financement exceptionnel	0	0	0	0	0	0	0	0
Écart résiduel	0	-76	0	0	0	0	0	0
			(% du PIB)					
Balance commerciale	-1,8	-2,6	-3,9	-4,3	-3,7	-3,7	-3,6	-3,7
Exportations de pétrole	4,3	3,3	3,0	1,9	1,9	1,8	2,1	2,2
Exportations hors pétrole	8,4	7,8	6,3	6,7	6,9	6,9	6,8	6,7
Importations	14,6	13,7	13,2	13,0	12,6	12,4	12,5	12,6
Solde des transactions courantes								
Dons compris	-3,3	-3,9	-5,2	-5,4	-4,8	-4,6	-4,3	-4,0
Dons non compris	-3,6	-4,0	-5,3	-5,5	-4,8	-4,6	-4,4	-4,1
Solde global	1,0	-0,5	-0,6	-1,1	-0,3	0,2	0,3	1,3
Investissement direct étranger	1,6	1,6	1,8	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9
			(Variation en pourcentage, sauf indication contraire)					
Volume des exportations	-3,6	-3,1	7,1	3,5	4,6	2,6	6,8	4,6
Pétrole brut	-3,1	-13,4	11,6	-14,8	6,6	-6,2	30,8	4,3
Hors pétrole	-4,0	-1,1	6,4	6,8	4,3	3,9	3,7	4,6
Volume des importations	6,2	4,9	3,4	3,9	4,2	4,3	5,6	6,3
Termes de l'échange	21,1	-1,1	-16,3	-5,0	5,4	1,3	0,5	0,8
Indice des prix à l'exportation hors pétrole	26,5	-0,6	-20,8	6,2	6,3	3,0	1,1	1,8
Indice des prix à l'exportation	14,1	-4,6	-18,4	-5,1	5,9	2,2	3,0	2,3
Indice des prix à l'importation	-5,8	-3,5	-2,6	-0,1	0,5	0,8	2,5	1,5
Cours du pétrole (en dollars/baril)	79,2	67,7	64,7	62,9	63,4	64,4	65,2	65,5
Accumulation de réserves brutes (FRD comprise, en milliards de FCFA) (+ = diminution)	-349	109	329	559	255	35	-45	-586
Postes pour mémoire								
Décaissements au titre de la FEC et du MEDC	44	87	0	0	0	0	0	0
Décaissements au titre de la FRD	28	81	0	0	0	0	0	0

Sources : autorités camerounaises ; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 4. Cameroun : Situation Monétaire, 2024–31

(En milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
		Est.			Projections			
Avoirs extérieurs nets	2 777	3 378	3 782	3 975	4 460	5 162	5 929	7 209
Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC)	1 759	1 748	1 541	1 123	996	1 087	1 243	1 911
dont : avoirs extérieurs de la BEAC	3 251	3 179	2 849	2 290	2 035	2 000	2 045	2 631
dont : crédit du FMI	-919	-930	-808	-667	-539	-413	-302	-220
Banques commerciales	1 018	1 629	2 241	2 852	3 464	4 075	4 686	5 298
Avoirs intérieurs nets	6 481	7 125	7 442	7 953	8 486	8 705	8 944	8 727
Crédit intérieur	7 594	8 342	9 154	9 998	11 264	12 563	14 075	15 394
Créances nettes sur le secteur public	2 383	2 570	2 715	2 782	3 075	3 212	3 369	3 162
Crédit net à l'administration centrale	2 513	2 694	2 802	2 826	3 074	3 163	3 268	3 020
Banque centrale	1 123	969	848	688	542	397	265	161
Créances	1 496	1 500	1 379	1 237	1 109	984	872	790
Crédit en deçà du plafond statutaire	577	570	570	570	570	570	570	570
Contrepartie du crédit du FMI	919	930	808	667	539	413	302	220
Dépôts	-373	-531	-531	-549	-567	-587	-607	-629
Banques commerciales	1 389	1 725	1 954	2 138	2 532	2 767	3 003	2 859
Créances sur le Trésor	1 399	1 725	1 954	2 138	2 532	2 767	3 003	2 859
Dépôts	-10	0	0	0	0	0	0	0
Dépôts d'autres organismes publics	-683	-718	-721	-725	-728	-732	-736	-739
Crédit aux organismes autonomes	32	26	26	28	29	31	32	34
Crédit aux entreprises publiques	521	567	608	653	700	751	804	847
Crédit aux établissements financiers	69	57	57	58	63	70	77	84
Crédit au secteur privé	5 142	5 716	6 382	7 158	8 126	9 281	10 629	12 147
Autres postes (net)	-1 112	-1 218	-1 712	-2 044	-2 778	-3 858	-5 130	-6 667
Monnaie au sens large	9 259	10 502	11 223	11 928	12 946	13 866	14 874	15 936
Circulation fiduciaire hors banques	2 054	2 256	2 401	2 542	2 745	2 929	3 131	3 343
Dépôts	7 205	8 246	8 823	9 387	10 201	10 937	11 743	12 593
Pour mémoire :								
Emprunt net auprès de la banque centrale, hors FMI	204	39	39	21	3	-17	-37	-59
Contribution à la croissance de la monnaie au sens large (en points de pourcentage)								
Avoirs extérieurs nets	2,7	6,5	3,8	1,7	4,1	5,4	5,5	8,6
Avoirs intérieurs nets	6,9	6,9	3,0	4,6	4,5	1,7	1,7	-1,5
dont : crédit net à l'administration centrale	-1,4	2,0	1,0	0,2	2,1	0,7	0,8	-1,7
Crédit à l'économie 1/	5 732	6 339	7 047	7 869	8 889	10 101	11 510	13 079
Variation annuelle en pourcentage	12,3	10,6	11,2	11,7	13,0	13,6	13,9	13,6
Crédit au secteur privé								
Variation annuelle en pourcentage	12,3	11,2	11,7	12,2	13,5	14,2	14,5	14,3
En pourcentage du PIB	15,9	16,6	17,8	18,8	19,9	21,2	22,7	24,2
Monnaie au sens large (variation annuelle en %)	9,6	13,4	6,9	6,3	8,5	7,1	7,3	7,1
Circulation fiduciaire hors banques	13,9	9,9	6,4	5,9	8,0	6,7	6,9	6,8
Dépôts	8,5	14,5	7,0	6,4	8,7	7,2	7,4	7,2
Vitesse de circulation (PIB/moyenne M2)	3,5	3,3	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2

Sources : BEAC ; calculs des services du FMI.

1/ Le crédit à l'économie inclut le crédit aux entreprises publiques, aux établissements financiers et au secteur privé.

Tableau 5. Cameroun : Indicateurs de Solidité Financière du Secteur Bancaire, 2018–23

(En %)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Adéquation des fonds propres						
Ratio fonds propres réglementaires totaux/actifs pondérés en fonction des risques 1/	10,8	10,8	13,8	14,2	15,0	15,3
Ratio fonds propres totaux (valeur nette)/actifs	5,0	5,1	6,5	6,5	6,7	6,6
Total des actifs (croissance)	10,3	10,2	9,4	15,9	17,4	10,9
Qualité des actifs						
Ratio prêts improductifs (bruts)/total des prêts (bruts)	14,8	14,7	15,8	14,1	13,0	12,9
Ratio prêts improductifs moins provisions/fonds propres réglementaires	40,2	31,4	31,8	11,6	13,8	12,3
Résultats et rentabilité						
Rendement des fonds propres 2/	15,5	17,6	13,5	12,7	17,2	19,2
Rendement des actifs	1,8	2,1	1,8	1,7	2,3	2,4
Ratio charges hors intérêts/revenu brut	88,8	97,0	89,6	84,3	66,8	60,0
Liquidités						
Ratio actifs liquides/total des actifs	26,4	26,1	30,1	30,3	31,4	28,5
Ratio actifs liquides/passifs à court terme	162,4	164,1	182,4	189,3	187,7	178,1
Crédit						
Encours de prêts brut (comptabilité des banques) (en milliards de FCFA)	3738	3815	4104	4566	4961	5612
Encours de prêts bruts — taux de croissance annualisé	6,4	2,1	7,6	11,3	8,6	13,1
Autres						
Ratio prêts libellés en monnaies étrangères/total des prêts	1,0	0,8	0,5	0,1	0,1	0,1
Ratio passifs libellés en monnaies étrangères/total des passifs	4,2	4,8	1,9	2,1	5,8	7,6

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC).

1/ Calculé conformément aux orientations de Bâle I.

2/ Le rendement des fonds propres est calculé sur la base du bénéfice net annualisé avant impôt.

Tableau 6. Cameroun : Capacité à Rembourser le FMI, 2024–36

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036
Obligations envers le FMI sur la base des crédits existants													
(en millions de DTS)													
Principal	63,5	96,6	159,2	184,0	166,2	162,5	144,1	105,5	76,1	54,0	29,4	19,9	12,1
Commissions et intérêts	32,0	28,3	28,3	27,4	26,2	24,5	22,5	20,3	18,4	17,0	16,2	15,6	15,2
Obligations envers le FMI sur la base des crédits existants ou prospectifs (en millions de DTS) 1/													
Principal	63,5	96,6	159,2	184,0	166,2	162,5	144,1	105,5	76,1	54,0	29,4	19,9	12,1
FF RPC+CRG	63,5	96,6	159,2	184,0	166,2	162,5	144,1	105,5	76,1	54,0	29,4	14,7	-
FFRD	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5,2	12,1
Commissions et intérêts	32,3	30,0	10,3	9,9	9,5	8,9	8,1	7,4	6,7	6,2	5,9	5,6	5,5
Total des obligations sur la base des crédits existants et prospectifs													
Millions de DTS	95,8	126,6	169,4	193,9	175,7	171,4	152,3	112,8	82,7	60,1	35,3	25,5	17,6
Milliards de FCFA	77,1	99,3	129,6	148,9	135,5	132,4	117,9	87,4	64,0	46,6	27,3	19,8	13,6
Pourcentage des recettes publiques	1,5	2,0	2,4	2,6	2,2	1,9	1,6	1,1	0,8	0,5	0,3	0,2	0,1
Pourcentage des exportations de biens et services	1,5	2,0	2,8	3,2	2,7	2,5	2,0	1,4	1,0	0,7	0,4	0,3	0,2
Pourcentage du service de la dette 1/	8,3	11,4	15,2	16,8	15,4	14,9	11,5	10,5	6,5	5,0	3,1	2,0	1,3
Pourcentage du PIB	0,2	0,3	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
Pourcentage des réserves brutes	2,4	3,1	4,5	6,5	6,7	6,6	5,8	3,3	2,8	2,4	1,6	1,5	1,2
Pourcentage de la quote-part	34,7	45,9	61,4	70,3	63,7	62,1	55,2	40,9	30,0	21,8	12,8	9,3	6,4
Principal	23,0	35,0	57,7	66,7	60,2	58,9	52,2	38,2	27,6	19,6	10,7	7,2	4,4
FF RPC+CRG	23,0	35,0	57,7	66,7	60,2	58,9	52,2	38,2	27,6	19,6	10,7	5,3	-
FFRD	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,9	4,4
Encours des crédits du FMI sur la base des tirages existants ou prospectifs													
Millions de DTS	1 206,1	1 233,7	1 057,3	873,3	707,1	544,6	400,4	294,9	218,9	164,9	135,5	115,6	103,5
FF RPC+CRG	1 137,1	1 095,7	936,6	752,6	586,3	423,8	279,7	174,2	98,1	44,2	14,7	0,0	0,0
FFRD	69,0	138,0	120,8	120,8	120,8	120,8	120,8	120,8	120,8	120,8	120,8	115,6	103,5
Milliards de FCFA	970,6	967,0	808,7	670,4	545,2	420,6	310,0	228,3	169,4	127,7	104,9	89,5	80,1
Pourcentage des recettes publiques	19,3	19,7	15,2	11,7	8,7	6,1	4,1	2,8	2,0	1,4	1,1	0,8	0,7
Pourcentage des exportations de biens et services	18,6	19,4	17,6	14,5	10,8	7,9	5,3	3,7	2,6	1,9	1,5	1,2	1,0
Pourcentage du service de la dette 2/	104,5	110,7	95,0	75,4	61,9	47,4	30,2	27,5	17,3	13,7	11,8	9,0	7,9
Pourcentage du PIB	3,0	2,8	2,3	1,8	1,3	1,0	0,7	0,5	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1
Pourcentage de la quote-part	437,0	447,0	383,1	316,4	256,2	197,3	145,1	106,9	79,3	59,8	49,1	41,9	37,5
FF RPC+CRG	412,0	397,0	339,3	272,7	212,4	153,6	101,3	63,1	35,6	16,0	5,3	0,0	0,0
FFRD	25,0	50,0	43,8	43,8	43,8	43,8	43,8	43,8	43,8	43,8	43,8	41,9	37,5
Utilisation nette des crédits du FMI (en millions de DTS)													
Décaissements	115,9	27,6	-176,4	-184,0	-166,2	-162,5	-144,1	-105,5	-76,1	-54,0	-29,4	-19,9	-12,1
Remboursements et rachats	179,4	124,2	-17,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	63,5	96,6	159,2	184,0	166,2	162,5	144,1	105,5	76,1	54,0	29,4	19,9	12,1
Postes pour mémoire : (en milliards de FCFA)													
PIB nominal	32 316	34 445	35 915	37 980	40 833	43 736	46 913	50 261	52 969	56 545	60 276	64 141	68 275
Exportations de biens et services	5 217	4 986	4 601	4 624	5 068	5 332	5 828	6 220	6 516	6 767	7 022	7 351	7 743
Recettes publiques	5 026	4 905	5 329	5 721	6 271	6 839	7 482	8 219	8 502	9 185	9 914	10 639	11 926
Service de la dette 2/	929	873	852	889	880	887	1 026	832	981	929	885	993	1 015
Réserves brutes	3 251	3 179	2 849	2 290	2 035	2 000	2 045	2 631	2 292	1 981	1 698	1 343	1 091
FCFA par DTS (moyenne de la période)	804,8	783,8	764,9	767,7	771,0	772,4	774,1	774,1	774,1	774,1	774,1	774,1	774,1

Source : estimations et projections des services du FMI.

1/ Sur la base du mécanisme des taux d'intérêt du fonds fiduciaire RPC approuvé dans le contexte de la revue 2024 des facilités et le financement relevant du fonds fiduciaire RPC, une structure de taux d'intérêt à plusieurs niveaux s'applique aux engagements du fonds fiduciaire RPC relevant d'accords approuvés à compter du 1^{er} mai 2025 : niveau 1 — 0 % ; niveau 2A — 70 % du taux d'intérêt du DTS ; et niveau 2B — 40 % d'intérêt du DTS. La Cameroun est classé au niveau 2A.

2/ Le total du service de la dette inclut les rachats et les remboursements au FMI.

Quote-part (en DTS) 276 000 000

Annexe I. Évaluation du Secteur Extérieur

Évaluation globale. La position extérieure du Cameroun en 2025 est jugée légèrement inférieure à ce que laissent supposer les paramètres économiques fondamentaux et les politiques souhaitables. La balance courante s'est améliorée en 2024 grâce à la hausse des prix des exportations non pétrolières, mais elle devrait se détériorer à moyen terme en raison de la faiblesse des volumes d'exportation et des prix des matières premières. Compte tenu de l'augmentation de la position débitrice nette du pays ces dernières années et du risque élevé de surendettement — dû, notamment, à d'importantes obligations de service de la dette —, le maintien de la prudence budgétaire et l'accélération des réformes structurelles s'imposent si l'on veut que le compte courant se renforce et atteigne un niveau compatible avec les paramètres fondamentaux et les politiques appropriées.

Avoirs et Engagements Extérieurs : Position et Trajectoire

Contexte. La position extérieure globale nette (PEGN) du Cameroun s'est détériorée et, de -30,9 % du PIB en 2022, elle serait tombée à -32,7 % du PIB à fin 2023¹. Les avoirs extérieurs bruts, dont les actifs du secteur privé non financier et les actifs de réserve forment la plus grande part, s'établissent à 29,5 % du PIB. Les engagements extérieurs bruts, composés en majorité d'investissements directs étrangers (IDE) et de dette publique, représentent 62,2 % du PIB. Au cours des cinq dernières années, la position débitrice nette du Cameroun a augmenté de 7,6 % du PIB, ce qui tient à la fois à l'accumulation de flux du compte d'opérations financières et aux effets de valorisation.

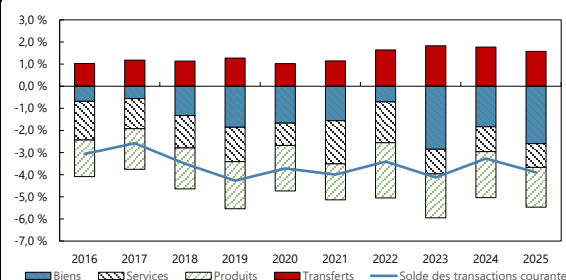
Évaluation. La position débitrice nette du Cameroun continue de se détériorer, mais l'amélioration du solde des transactions courantes devrait avoir ralenti le rythme de cette détérioration en 2024. La PEGN du Cameroun est jugée viable, mais la part importante de passifs sous forme de dette accroît les risques pour la viabilité extérieure (le Cameroun présente un risque élevé de surendettement extérieur). Pour assurer la viabilité extérieure, il reste essentiel que les autorités continuent à renforcer la gestion de la dette publique et à limiter les emprunts non concessionnels.

2023 (en % du PIB)	PEGN : -32,7	Avoirs bruts : -29,5	Avoirs sous forme de créances : 19,0	Engagements bruts : 62,2	Passifs sous forme de dette : 45,8
-----------------------	-----------------	-------------------------	--	--------------------------------	--

Compte Courant

Contexte. Le solde des transactions courantes du Cameroun s'est amélioré en 2024 pour s'établir à -3,3 % du PIB (contre -4,1 %), à la faveur de la hausse des prix des exportations non pétrolières. Selon les projections, le déficit courant se serait creusé, pour se situer à environ 3,9 % du PIB en 2025. Après une nouvelle dégradation en 2026, le déficit courant devrait se stabiliser autour de -4 % du PIB à moyen terme. Les perspectives restent très incertaines et soumises à des risques, notamment une intensification des conflits régionaux et une instabilité des prix des produits de base, d'autant plus que la base d'exportation est peu diversifiée. À plus long terme, la résilience du secteur extérieur du Cameroun dépendra de la mise en œuvre des mesures de la SND 30 visant à renforcer la capacité de production nationale et à diversifier la base d'exportation, ainsi que des occasions créées par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

Graphique 1. Cameroun : Évolution du Compte Courant
(En % du PIB)



¹ Les autorités préparent actuellement la présentation des chiffres de 2024.

Évaluation. L'évaluation du solde courant du Cameroun en 2025 indique une position extérieure légèrement inférieure à ce qu'impliquent les paramètres économiques fondamentaux et les politiques souhaitables. Le modèle de compte courant « EBA-Lite » fait ressortir une norme de CC à -2,9 % du PIB, contre un CC corrigé des variations cycliques à -4,7 % du PIB (tableau 1). Il en résulte un écart du CC de -1,8 % du PIB dans le cadre des politiques actuelles. L'écart de politique économique est évalué à 3,9 % du PIB, ce qui s'explique par une politique budgétaire plus restrictive (+2,1 %), des dépenses publiques de santé moins élevées (+1,6 %), une variation des réserves (+0,8 %) et une croissance du crédit plus lente (+0,1 %) que dans les pays comparables². D'autre part, le modèle EBA-Lite du taux de change effectif réel (TCER) indique un écart de CC de -0,8 % du PIB (correspondant à un écart de TCER de 6,2 %). Étant donné la persistance du déficit courant du Cameroun, les services du FMI jugent moins fiables les résultats de la méthode du TCER, et estiment donc l'écart de solde courant sur la base du modèle de solde courant. En conséquence, la position extérieure du Cameroun est jugée légèrement inférieure à ce que laissent supposer les paramètres économiques fondamentaux et les politiques souhaitables en 2025, étant donné que l'écart se situe dans une fourchette de -2 % à -1 % selon le classement.

Tableau 1. Cameroun : Estimations du Modèle pour 2025
(En % du PIB)

	Modèle du CC 1/ (en pourcentage du PIB)	Modèle TCER 1/ (en pourcentage du PIB)
CC réel	-3,9	
Contributions conjoncturelles (à partir du modèle) (-)	0,4	
Facteurs temporaires/statistiques supplémentaires (-)		
Catastrophes naturelles et conflits (-)	0,4	
CC corrigé	-4,7	
Norme du CC (à partir du modèle) 2/	-2,9	
Corrections par rapport à la norme (+)	0,0	
Norme du CC corrigé	-2,9	
Écart de CC	-1,8	-0,8
dont : écart relatif lié aux politiques publiques	3,9	
Élasticité	-0,1	
Écart du TCER (en pourcentage)	14,2	6,2

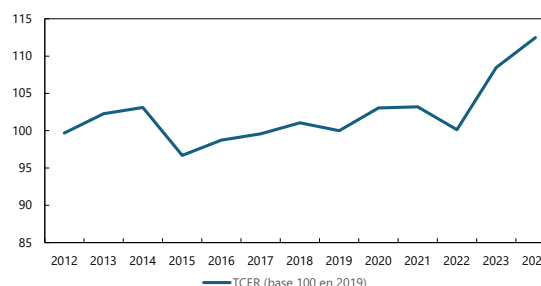
1/ Basé sur la méthodologie EBA-lite 3.0

2/ Corrigé des variations cycliques, y compris pour assurer la cohérence multilatérale.

Taux de Change Réel

Contexte. Le taux de change effectif réel (TCER) calculé à partir des IPC s'est apprécié de 3,7 % en 2024 par rapport à l'année précédente ; à la base : un taux de change nominal entre l'euro et le dollar globalement stable et une inflation intérieure plus élevée. En 2025, il devrait s'être encore apprécié, sous l'effet du renforcement de l'euro face au dollar dans un contexte de tensions commerciales accrues. Si l'on remonte plus loin dans le temps, le TCER est resté plus ou moins stable depuis la dévaluation de 1994, les fluctuations sur un an ne dépassant pas 10 %. Globalement, les gains de compétitivité-prix réalisés grâce à la dévaluation semblent avoir été préservés au cours des dernières décennies.

Graphique 2. Cameroun : Évolution du TCER
(Indice, 2019=100)



² Les estimations du modèle sont fondées sur les niveaux de politique souhaitables suivants : i) solde budgétaire global corrigé des variations cycliques à -2,1 % du PIB ; ii) dépenses publiques de santé à 1,6 % du PIB ; iii) variation des réserves à 0,8 % du PIB.

PIB, conforme à l'évaluation de la CEMAC ; iv) crédit privé à 0,0 % du PIB ; v) variation du crédit privé à 0,1 % du PIB ; vi) indice de contrôle des capitaux à 0,625 ; vii) taux d'intérêt réel à 3,3 %.

Évaluation. Le modèle EBA-Lite de compte courant estime un écart de TCER de 14,2 % en 2025, tandis que le modèle de l'indice du TCER aboutit à un écart de 6,2 %. En se fondant sur le modèle de compte courant, les services du FMI estiment que le TCER est surévalué de 14,2 %, ce qui correspond à l'estimation de l'écart de compte courant.

Compte de Capital et Compte des Opérations Financières : Flux et Mesures de Politique Générale

Contexte. En 2024, les entrées nettes de capitaux à moyen et long terme ont augmenté pour atteindre 2,8 % du PIB, contre 0,9 % l'année précédente, une variation qui s'explique en grande partie par le placement privé d'euro-obligations de juillet 2024. En revanche, les entrées nettes d'IDE ont continué de baisser — pour s'établir à environ 1,6 % du PIB, contre environ 2 % du PIB les années précédentes — dans un contexte de perception accrue du risque politique.

Évaluation. Les flux d'IDE devraient connaître une légère reprise à moyen terme, pour atteindre environ 1,8 % du PIB en 2026. Toutefois, les risques influant sur les perspectives restent importants. Avec une viabilité de la dette du Cameroun préoccupante et une reprise économique fragile, les entrées de capitaux pourraient rester modérées. De plus, les changements de politique monétaire dans les pays avancés pourraient peser sur les entrées d'investissements de portefeuille. Dans ce contexte, il sera essentiel de poursuivre l'assainissement budgétaire et d'assurer la mise en œuvre de réformes structurelles de longue haleine capables d'améliorer l'environnement des affaires afin d'attirer des capitaux étrangers durables.

Intervention sur le Marché des Changes et Niveau des Réserves de Change

Contexte. Le Cameroun est le principal contributeur aux réserves communes de la CEMAC. Cependant, conformément au principe de solidarité, les membres de la CEMAC ont pleinement accès à ces réserves pour répondre à leurs besoins, indépendamment de leur contribution et de leur situation courante. En 2024, les réserves brutes imputées au Cameroun auprès de la BEAC s'élevaient à 6,3 mois d'importations.

Évaluation. Une couverture des réserves de cinq mois d'importations est jugée adéquate pour la CEMAC, union monétaire riche en ressources mais vulnérable aux fluctuations des prix des produits de base, comme indiqué dans le dernier rapport régional des services (mars 2025). À 4,3 mois d'importations (constatés) en 2023 et 4,2 mois d'importations (estimés) pour 2024, le ratio de réserves de la zone CEMAC est inférieur au niveau adéquat (5 mois) pour une union monétaire riche en ressources. En revanche, les réserves brutes imputées au Cameroun en 2024 sont supérieures au niveau adéquat.

Annexe II. Matrice d'Évaluation des Risques (MER)¹

Risques	Probabilité	Incidence en cas de Concrétisation	Mesures Recommandées aux Autorités
Risques conjoncturels			
Tensions géopolitiques. L'intensification des conflits, conjuguée à l'affaiblissement du multilatéralisme, pourrait exacerber la volatilité des prix des produits de base, accroître les pressions migratoires, raviver l'inflation et peser sur la croissance en ébranlant la confiance, l'investissement, le tourisme, le commerce et les chaînes d'approvisionnement.	Élevée	Les fluctuations des prix mondiaux de l'énergie et des denrées alimentaires entraîneraient une hausse de l'inflation, ce qui aggraverait l'insécurité alimentaire et accentuerait la pauvreté et les inégalités, tout en pesant sur la situation budgétaire du fait de l'augmentation des besoins de financement des subventions et des dépenses sociales.	• <i>Accélérer l'assainissement budgétaire</i> afin de constituer des réserves et de créer une marge de manœuvre pour des mesures d'atténuation des chocs. • <i>Renforcer les filets de sécurité sociale</i> par un soutien ciblé aux plus vulnérables.
Escalade des mesures commerciales et incertitude persistante. L'augmentation des obstacles au commerce et l'incertitude persistante sur les politiques pourraient freiner les échanges commerciaux, les investissements et la croissance. Les tensions inflationnistes pourraient réapparaître, en particulier dans les pays qui imposent des droits de douane. Des complémentarités stratégiques et des goulets d'étranglement dans les chaînes de valeur mondiales ou des excédents de stocks peuvent amplifier ces effets.	Élevée	La montée du protectionnisme dans le monde et l'incertitude entourant les politiques auraient de fortes chances d'affaiblir les investissements et les soldes budgétaire et extérieur, ce qui fragiliserait la croissance et pourrait compromettre gravement la viabilité de la dette.	• <i>Renforcer la résilience de l'économie</i> par l'assainissement budgétaire et la mise en place de filets de protection sociale solides pour soutenir les ménages. • <i>Promouvoir le commerce régional et améliorer le climat des affaires</i> afin de favoriser l'essor du secteur privé et d'amortir ainsi l'impact des perturbations du commerce mondial.

¹ La matrice d'évaluation des risques présente des événements qui pourraient modifier sensiblement la trajectoire de référence. La probabilité relative des risques correspond à une évaluation subjective par les services du FMI des risques entourant le scénario de référence (« faible » désigne une probabilité inférieure à 10 %, « moyenne » une probabilité comprise entre 10 % et 30 %, et « forte » une probabilité comprise entre 30 % et 50 %). Cette matrice illustre l'opinion des services du FMI sur l'origine des risques et le niveau général de préoccupation au moment des entretiens avec les autorités. Les risques qui ne s'excluent pas mutuellement peuvent interagir et se matérialiser simultanément. Les chocs et scénarios conjoncturels mettent en évidence des risques qui pourraient se concrétiser à un horizon plus rapproché (entre 12 et 18 mois) compte tenu du scénario de référence courant. Les risques structurels sont ceux qui sont de nature à rester saillants sur un horizon plus lointain.

Risques	Probabilité	Incidence en cas de Concrétisation	Mesures Recommandées aux Autorités
Instabilité des prix des produits de base. Les variations de l'offre et de la demande, dues aux tensions et conflits géopolitiques, aux décisions de l'OPEP+ ou à la transition écologique, peuvent alimenter les fluctuations des prix des produits de base, aggravant ainsi les pressions extérieures et budgétaires, les troubles sociaux et l'instabilité macroéconomique.	Élevée	Des variations imprévisibles des exportations camerounaises (pétrole, cacao) affaibliraient les finances publiques, mettraient à rude épreuve la stabilité extérieure et dégraderaient les résultats sociaux. Toutefois, si la flambée récente des prix du pétrole causée par les tensions au Moyen-Orient devait se prolonger, elle atténuerait les contraintes de financement du budget et réduirait le déficit courant.	• <i>Rétablir la discipline budgétaire</i> et reconstituer les réserves afin de renforcer la résilience. • <i>Mettre en œuvre le mécanisme d'ajustement automatique des prix des carburants</i> pour permettre aux prix intérieurs de l'énergie de se conformer à la conjoncture du marché, tout en apportant un soutien aux groupes vulnérables. • <i>Promouvoir la diversification et le commerce intrarégional</i> afin de réduire la dépendance vis-à-vis de produits de base fluctuants.
Volatilité et correction des marchés financiers. La conjoncture bénigne — valorisations tendues des actifs, modalités financières avantageuses, volatilité modérée sur les principaux marchés — pourrait être mise à mal par un revirement brutal de l'humeur des investisseurs ou de l'orientation des politiques, ce qui déclencherait des corrections des marchés, des turbulences de taux de change, des montées en flèche des rendements souverains et de fortes variations des flux de capitaux. Un endettement élevé des intermédiaires financiers non bancaires peut amplifier ces risques ; en effet, un désendettement forcé en période de tensions exacerberait la volatilité des prix des actifs et propagerait les chocs. Une croissance rapide des marchés non réglementés des cryptoactifs peut exacerber ces vulnérabilités en augmentant les risques de rachats massifs et de graves perturbations des marchés.	Élevée	Un revirement soudain de l'humeur des investisseurs mondiaux ferait grimper les coûts d'emprunt. Les conditions financières pourraient se resserrer brusquement, mettant les banques sous pression (en particulier celles exposées à la dette publique).	• <i>Maintenir la discipline budgétaire</i> afin de réduire les besoins de financement. • <i>Créer un marché obligataire national plus profond</i> afin de diversifier le financement. • <i>Donner la priorité aux emprunts extérieurs concessionnels</i> pour gérer les risques de l'endettement. • Renforcer le dispositif de LBC-FT — y compris en mettant effectivement en œuvre des sanctions financières et des mesures de lutte contre le financement du terrorisme ciblées — afin d'atténuer le risque d'activités financières illicites et de préserver la stabilité financière et la confiance des investisseurs.

Risques	Probabilité	Incidence en cas de Concrétisation	Mesures Recommandées aux Autorités
Vulnérabilités budgétaires et hausse des taux d'intérêt à long terme. L'accroissement de la dette publique et des déficits budgétaires pourrait pousser à la hausse les taux d'intérêt à long terme ainsi que le risque de perturbations sur le marché des obligations souveraines. Ces évolutions pourraient amplifier la volatilité des flux de capitaux, resserrer les conditions financières, menacer la viabilité de la dette souveraine et entraîner des répercussions mondiales. Dans la mesure où les grandes économies sont touchées, des déséquilibres de marché (tels qu'un amoindrissement de la capacité des investisseurs à absorber la dette souveraine) pourraient se faire jour, exacerbant les risques associés à l'étroite relation entre la dette souveraine et le secteur financier.	Élevée	Une hausse des taux d'intérêt mondiaux augmenterait le coût du service de la dette, découragerait les entrées de capitaux et, éventuellement réduirait l'aide. Si la discipline budgétaire continue de s'affaiblir, la viabilité de la dette pourrait se détériorer, l'accumulation de réserves marquer le pas et les risques de refinancement augmenter, ce qui exercerait une pression sur les banques détentrices d'obligations d'État.	- Renouveler l'engagement de prudence budgétaire, conformément aux recommandations du FMI — mobiliser les recettes et contenir les dépenses — afin de reconstituer les réserves et de réduire les besoins de financement. - Rendre le marché obligataire national plus profond et limiter l'exposition des banques à la dette souveraine afin de réduire le risque systémique. - Créer un marché obligataire national plus profond afin de diversifier le financement.
Recul de l'aide internationale. Une nouvelle réduction brutale du soutien financier international, y compris l'aide au développement et l'aide humanitaire, pourrait avoir de graves répercussions sur les pays fragiles à faible revenu et les États fragiles. Un nouveau retrait de l'aide mettrait à rude épreuve les finances publiques, détériorerait encore le compte courant, augmenterait les vulnérabilités liées à la dette et dégraderait davantage les conditions de vie et la sécurité alimentaire.	Élevée	Avec moins de financements étrangers pour les projets et pour les programmes sociaux, la croissance s'affaiblirait et la pauvreté pourrait augmenter. Une baisse de l'aide réduirait les entrées de devises, ce qui exercerait une pression sur les réserves.	- Renforcer les recettes nationales et rationaliser les dépenses afin de réduire le recours à l'aide. Cela implique notamment d'améliorer le recouvrement des impôts et de réduire les dépenses. - Élargir la base d'investisseurs en développant le marché obligataire local, afin que l'État puisse financer les dépenses prioritaires même en cas de déficit de l'aide.
Montée du mécontentement social. Vie chère, croissance atone et inégalités sont autant de facteurs pouvant alimenter les troubles sociaux, entraver les réformes nécessaires et réduire la capacité des pays à faire face aux chocs intérieurs et extérieurs.	Moyenne	Les tensions politiques autour de l'élection présidentielle d'octobre 2025 montrent à quel point les griefs liés à la gouvernance et aux inégalités peuvent rapidement s'intensifier. Des troubles généralisés risqueraient de retarder ou de faire dérailler les réformes, de perturber l'activité économique, de saper la confiance des investisseurs, d'aggraver les déséquilibres extérieurs et de freiner la croissance.	- Préserver la cohésion sociale en maintenant le dialogue et en répondant aux besoins de la population par des programmes sociaux bien ciblés. - Donner la priorité aux dépenses de santé, d'éducation et de soutien à la création d'emplois afin de s'attaquer aux causes profondes du mécontentement. Mettre en œuvre des réformes pour débloquer l'essor du secteur privé afin de stimuler la création d'emplois et la croissance inclusive.

Risques	Probabilité	Incidence en cas de Concrétisation	Mesures Recommandées aux Autorités
Nouveaux accords commerciaux. Une avancée dans les négociations commerciales pourrait réduire l'incertitude et le protectionnisme, stimuler l'investissement et la productivité, et soutenir des réformes plus larges visant à augmenter la croissance à moyen terme.	Faible	Une consolidation de la demande mondiale et une réduction des barrières commerciales augmenteraient les possibilités d'exportation, améliorant ainsi les soldes budgétaire et extérieur. Cela pourrait également attirer davantage d'IDE et de financement du développement.	• <i>Accélérer les réformes budgétaires et structurelles.</i> Cela permettra de consolider les gains obtenus d'une plus grande sécurité – par exemple, en utilisant les recettes exceptionnelles pour renforcer les réserves et investir dans les infrastructures. • <i>Améliorer le climat des affaires</i> pour attirer les IDE et diversifier l'économie, en tirant parti des possibilités régionales d'échanges commerciaux.
Risques Structurels			
Cybermenaces. Des cyberattaques contre les infrastructures physiques ou numériques ou une utilisation dévoyée des technologies d'IA pourraient déclencher une instabilité financière et économique.	Moyenne	Des cyberattaques ou des pannes informatiques majeures pourraient perturber les services financiers et les opérations de l'administration au Cameroun. Une attaque informatique réussie contre le système bancaire, par exemple, compromettrait la stabilité financière ; une attaque contre une infrastructure critique ou une base de données de l'administration pourrait paralyser la fourniture et saper la fiabilité des services publics.	• <i>Renforcer et moderniser le dispositif national de cybersécurité</i> : réviser la stratégie de 2018, renforcer les capacités institutionnelles, et améliorer la réglementation et les plans d'intervention en cas de cyberincidents. • <i>Évaluer régulièrement les cyberrisques</i> dans l'ensemble du secteur financier et des services publics critiques, et renforcer les mesures de protection (par exemple, protocoles de cybersécurité, sauvegardes). Améliorer la coordination interinstitutionnelle en matière de cyberdéfense et de riposte aux incidents.
Changements climatiques. Les phénomènes climatiques extrêmes et la hausse des températures pourraient entraîner des pertes en vies humaines, des dommages aux infrastructures, de l'insécurité alimentaire, des perturbations de l'offre et une hausse de l'instabilité économique et financière.	Élevée	Le Cameroun est très vulnérable aux chocs climatiques. L'augmentation de la fréquence des phénomènes extrêmes est une menace pour les infrastructures, pour la production agricole et pour la vie et les moyens de subsistance des populations. Avec une capacité d'adaptation insuffisante, l'impact de ces chocs sur la sécurité alimentaire, les coûts budgétaires et la stabilité extérieure serait amplifié.	• <i>Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation face aux changements climatiques.</i> Mettre la dernière touche à une stratégie nationale d'adaptation aux changements climatiques et la doter de moyens. Donner la priorité aux investissements dans les infrastructures climato-résilientes (par exemple, des systèmes d'irrigation) et dans l'agriculture climato-intelligente. Intégrer la gestion des risques climatiques dans la planification des investissements. Renforcer les systèmes d'alerte précoce, les capacités de riposte aux catastrophes et la collecte de données sur le secteur forestier — un des repères de l'accord au titre de la FRD.

Risques	Probabilité	Incidence en cas de Concrétisation	Mesures Recommandées aux Autorités
Risques			
Perturbation des exportations de cacao. Le règlement de l'Union européenne sur la déforestation et la dégradation des forêts (« règlement RDUE »), qui entrera en vigueur fin 2026, exige une traçabilité stricte et la preuve que les exportations de cacao ne sont pas liées à une déforestation récente. Le Cameroun étant fortement tributaire du marché de l'UE, ce secteur est susceptible de présenter des lacunes de conformité.	Moyenne	Le non-respect des exigences de traçabilité et de durabilité du RDUE pourrait gêner, voire fermer, l'accès au marché de l'UE, ce qui aurait des conséquences sur les revenus ruraux et les soldes extérieurs.	• Accélérer le déploiement d'un système national de traçabilité et achever l'enregistrement et la géolocalisation de tous les producteurs de cacao. Renforcer le soutien technique et financier aux petits exploitants et aux exportateurs afin qu'ils puissent se mettre en conformité. • Intensifier la coordination public-privé et le dialogue avec l'UE pour assurer la reconnaissance des pratiques agroforestières du Cameroun. • Promouvoir la diversification des marchés d'exportation et la transformation à valeur ajoutée afin de réduire la vulnérabilité aux chocs de réglementation.
Déclin du capital humain. Des progrès en matière de niveau d'instruction et de qualité de l'enseignement qui marquent le pas, s'ajoutant aux défis sur le plan de la santé, pourraient réduire la productivité et la capacité d'adaptation de la main-d'œuvre, ce qui freinerait la croissance et la compétitivité à long terme du Cameroun.	Moyenne	Un ralentissement durable de la croissance du capital humain — sous l'effet d'une stagnation de la scolarisation, d'une baisse des résultats aux examens et de problèmes sanitaires — pourrait en venir à peser sur la productivité du travail, à limiter l'innovation et à ralentir la croissance des revenus. Cela entraverait les progrès vers les objectifs de développement et amoindrirait la capacité du Cameroun à faire face aux chocs économiques.	• Donner la priorité aux investissements dans l'éducation et la santé, renforcer la qualité et l'accessibilité de l'enseignement et mettre en œuvre des programmes ciblés de développement des compétences afin de renforcer le capital humain et de soutenir une croissance durable et inclusive.
Sécurité régionale. L'instabilité politique et les menaces transfrontalières pour la sécurité pourraient faire dérailler les réformes, entraver l'intégration commerciale et financière et freiner la croissance régionale.	Moyenne	L'incertitude politique persistante et les problèmes de sécurité dans la région pourraient encore plus compromettre les réformes, perturber l'intégration commerciale et financière, et peser sur la croissance. Le nombre déjà élevé de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur du pays pourrait encore augmenter, ce qui exercerait une pression supplémentaire sur le budget.	Poursuivre les efforts en matière de sécurité et de bonne gouvernance et étoffer l'intégration régionale pour renforcer la confiance. La décentralisation pourrait apaiser les tensions entre les provinces.

Risques	Probabilité	Incidence en cas de Concrétisation	Mesures Recommandées aux Autorités
Stabilité régionale. Une détérioration de la stabilité régionale — due à des politiques budgétaires non viables dans les pays de la CEMAC affaiblissant encore les réserves et la liquidité dans la région ou ravivant les tensions sur les marchés — perturberait l'intégration commerciale et financière et amplifierait les contraintes de financement du Cameroun. La saturation du marché des titres de la CEMAC et l'exposition déjà élevée des banques à la dette souveraine accentuent la transmission des chocs régionaux à l'exécution du budget, au refinancement de la dette et à la croissance du Cameroun.	Moyenne	Les conditions de financement pourraient se resserrer et faire ainsi augmenter les coûts d'emprunt et les risques de refinancement. Une forte exposition souveraine pourrait amplifier les retombées sur les banques. L'accumulation de réserves de change pourrait marquer le pas, le solde courant s'affaiblir et la croissance ralentir dans un contexte de perturbations commerciales et d'incertitude accrue.	- Renforcer la crédibilité et les marges de manœuvre budgétaires (poursuivre le rééquilibrage, mobiliser des recettes non pétrolières et maîtriser les dépenses courantes). - Privilégier les financements concessionnels et allonger les échéances ; donner plus de profondeur au marché intérieur tout en réduisant la concentration de l'exposition des banques sur la dette souveraine et en développant le marché secondaire. - Assurer une coordination étroite au niveau régional (assurances de politique de la BEAC et de la COBAC) pour soutenir la liquidité et la couverture des réserves ; préserver les réserves de change.

Annexe III. Vers un Marché Obligataire National plus Profond

Le marché régional des titres publics de la CEMAC est proche de la saturation, la demande comme les taux de souscription des obligations d'État étant en baisse. La perte d'intérêt pour les titres camerounais, par rapport à l'époque où le pays avait un avantage concurrentiel sur le marché régional des valeurs mobilières, pourrait limiter la capacité de financement du Cameroun à lever des fonds. Face à ce problème naissant, outre assurer la crédibilité budgétaire, il est essentiel de s'attaquer à la forte exposition des banques locales à la dette souveraine et de réformer le marché secondaire afin d'élargir la base d'investisseurs.

1. Le Cameroun est le premier emprunteur sur le marché des valeurs du Trésor de la CEMAC.

Lors du lancement du marché régional des titres publics animé par la BEAC en novembre 2011, les objectifs étaient de développer le marché des titres publics, de lever des fonds sur un marché intérieur sans recourir à des avances directes de la BEAC et de permettre aux investisseurs institutionnels et au secteur privé de souscrire des instruments financiers rentables, peu risqués et liquides. Deux instruments principaux sont émis et acceptés en garantie pour les opérations de refinancement de la BEAC : les bons du Trésor assimilables (BTA), d'une durée de 13, 26 ou 52 semaines, et les obligations du Trésor assimilables (OTA), d'une durée supérieure à deux ans. Le marché régional fonctionne en principe par le biais d'adjudications et comprend un segment primaire et un segment secondaire.

2. Le Cameroun continue de s'appuyer principalement sur le financement extérieur pour couvrir son déficit budgétaire, mais le marché obligataire national, devenu un complément essentiel, commence à se tarir du fait de la forte exposition des banques à la dette souveraine.

L'encours des OTA du Cameroun s'est stabilisé à environ 3 % du PIB à compter de 2022, après une phase de forte croissance à partir de 2018 (graphique 1a). L'encours des instruments de dette à court terme (BTA) a augmenté régulièrement, puis s'est accéléré en 2023, doublant pour atteindre plus de 400 milliards de francs CFA (environ 1,3 % du PIB), ce qui reflète probablement les efforts déployés par le Trésor pour freiner la progression des arriérés intérieurs (graphique 1b). Depuis, l'encours (net) de BTA s'est tassé, les émissions nettes devenant même quasi nulles en 2024. Des tendances similaires sont observées dans d'autres pays de la CEMAC, et l'encours des BTA était estimé à un peu plus de 1 000 milliards de francs CFA en 2025 — un niveau proche du pic de 2021. La principale raison de la perte d'appétit des banques pour les obligations d'État est l'ampleur de leur exposition à la dette souveraine, estimée à 34 % des actifs bancaires.

3. La saturation croissante du marché est manifeste dans la baisse des taux de souscription aux émissions, le Cameroun voyant son avantage concurrentiel sur les autres membres de la CEMAC érodé, tandis que perdure une forte préférence pour les titres nationaux.

Les banques camerounaises montrent un net parti pris les titres de leur propre État. La plupart des bons et obligations émis par le Cameroun — entre 91 % et 96 % en 2024 — sont souscrits par les banques locales, qui, en revanche, n'achètent qu'environ la moitié des titres des autres pays de la CEMAC (graphiques 2a et 2b). Les taux de souscription aux OTA et aux BTA du Cameroun profitent de cette préférence nationale et de politiques budgétaires généralement solides

et ils ont largement dépassé les moyennes de la CEMAC au début des années 2020 (graphiques 2c et 2d). Plus récemment, l'écart s'est réduit, mais le taux de souscription aux BTA du Cameroun — estimé à 80 % en 2024 — reste nettement supérieur à ceux des pays de la CEMAC, qui se situent juste en dessous de 50 %. En ce qui concerne les OTA, le taux de souscription actuel du Cameroun s'établit à environ 67 %, proche de la moyenne régionale, mais en chute par rapport au pic de 97 % atteint en 2021. La perte d'appétit du marché pour les titres d'État camerounais résulte du niveau élevé et soutenu des émissions ces dernières années.

4. En réaction à ces tendances, les taux d'émission du Cameroun, tant pour les échéances courtes que longues, sont en hausse et convergent vers la trajectoire régionale (graphiques 1c et 1d). Pour les OTA, depuis 2019, l'écart entre les taux du Cameroun et la moyenne de la CEMAC s'est creusé pour atteindre un maximum en 2021, puis s'est réduit jusqu'en 2024, avant de s'inverser quelque peu jusqu'en mai 2025, probablement sous l'effet de la détérioration de la situation budgétaire dans plusieurs des pays membres de la CEMAC. Pour les BTA, l'écart entre les taux du Cameroun et la moyenne de la CEMAC s'est réduit depuis 2021 et s'est comblé à partir de 2024. En 2021, les BTA camerounais étaient proposés à des taux d'intérêt inférieurs de 3,1 points de pourcentage, en moyenne, à ceux des autres émetteurs de la CEMAC. En 2024, le Cameroun a perdu son avantage en matière de taux d'intérêt pour les bons à court terme.

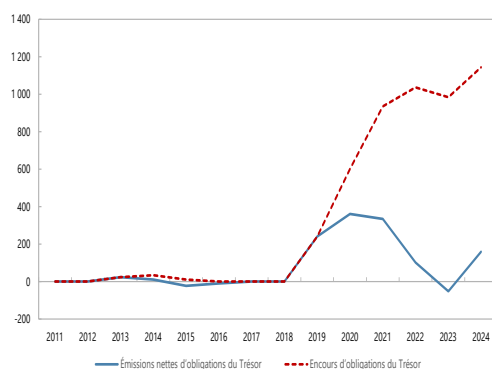
5. La saturation du marché régional de la CEMAC nécessite des réformes destinées à développer le marché secondaire et élargir la base d'investisseurs. L'ouverture du marché à des institutions financières telles que les fonds de pension, les compagnies d'assurance et les organismes de placement collectif pourrait générer davantage de demande. Le Cameroun devrait également s'inspirer des exemples d'autres pays d'Afrique subsaharienne qui se sont dotés d'outils en ligne innovants pour attirer les petits épargnants vers les bons du Trésor. Il faudrait en outre des réformes qui visent à renforcer la crédibilité budgétaire, notamment par une meilleure mobilisation des recettes intérieures, une rationalisation des dépenses et la mise en œuvre d'un plan d'emprunt prudent privilégiant le financement extérieur concessionnel et les échéances longues. Jusqu'à présent, pour remédier à l'atonie du marché régional de la dette, les autorités ont simplement remplacé les émissions intérieures par un financement extérieur aux conditions du marché en 2025 ; une telle option étant tributaire des risques pour la viabilité de la dette, elle diminue l'attrait des bons et obligations d'État pour les banques de la région. Avec d'importants remboursements d'OTA prévus en 2026, la perte d'attrait des obligations nationales pourrait aggraver le resserrement de la liquidité dans l'exécution du budget du Cameroun, comme en témoigne l'ampleur des arriérés intérieurs.

Graphique 1. Cameroun : Participation au Marché Régional des Valeurs Mobilières : Émissions, Encours et Taux, 2011–24

(a) OTA : encours et flux

Obligations d'État « OTA »

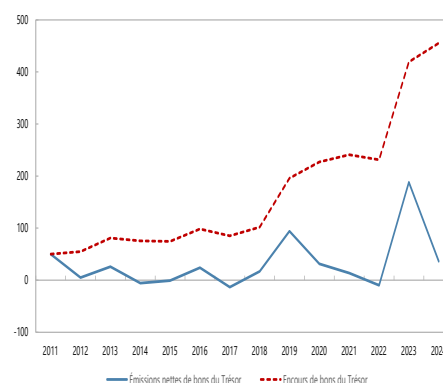
(En milliards de FCFA)



(b) BTA : encours et flux

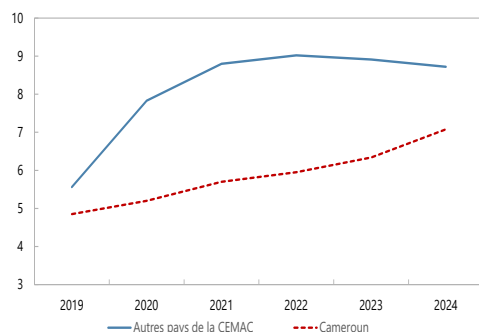
Bons du Trésor « BTA »

(En milliards de FCFA)



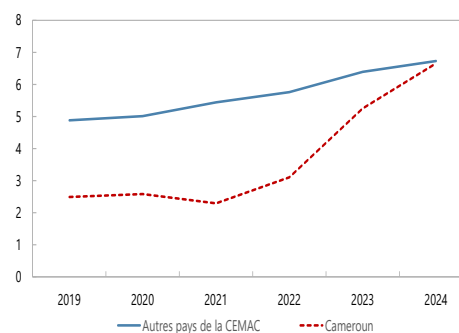
(c) Taux des OTA

Taux Moyens Pondérés des Émissions d'OTA.
Moyenne de la CEMAC ; Cameroun
(En %)



(d) Taux des BTA

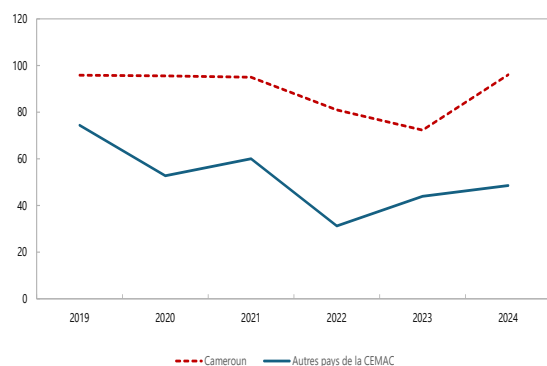
Taux Moyens Pondérés des Émissions de BTA.
Moyenne de la CEMAC ; Cameroun
(En %)



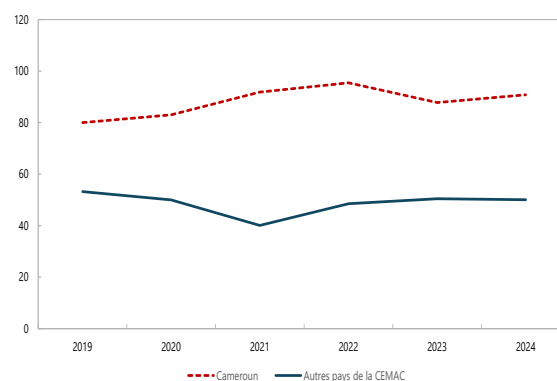
Sources : autorités camerounaises ; BEAC ; calculs des services du FMI.

Graphique 2. Cameroun : Taux de Souscription sur le Marché Régional des Valeurs Mobilières : Émissions, Encours et Taux, 2019–24

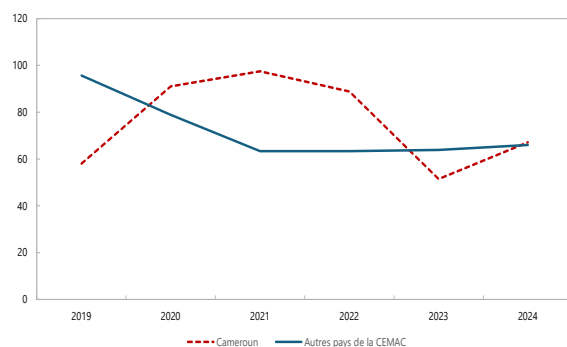
(a) Souscription des banques locales aux OTA
Part des OTA Souscrites par les Banques Actives sur le Marché Local
(En % du montant levé)



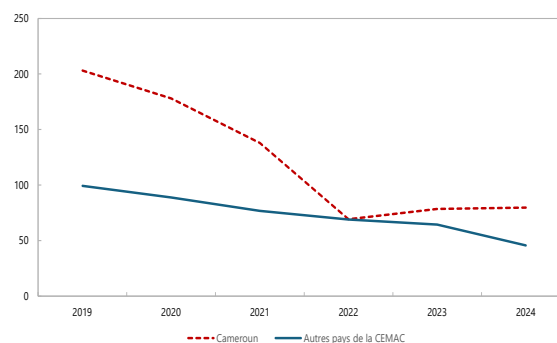
(b) Souscription des banques locales aux BTA
Part des BTA Souscrits par les Banques Actives sur le Marché Local
(En % du total souscrit)



(c) Taux de souscription globaux aux OTA
Taux de Souscription aux OTA
(En %)



(d) Taux de souscription globaux aux BTA
Taux de Souscription aux BTA
(En %)



Sources : autorités camerounaises ; BEAC ; calculs des services du FMI.

Annexe IV. Risques Budgétaires liés aux Entreprises Publiques au Cameroun

Les entreprises publiques constituent une source importante et concentrée de risques budgétaires pour le Cameroun, ce qui a des implications directes sur l'exécution du budget et la viabilité de la dette publique. Les risques directs pour les finances publiques découlent du soutien budgétaire explicite — à savoir les subventions, les injections de fonds propres et les prêts rétrocédés — tandis que les risques indirects et conditionnels émanent des arriérés envers l'État et de la part de l'État, des garanties publiques, des prix administrés, des obligations de service public non rémunérées et des défaillances de gouvernance. Ces risques sont importants sur le plan budgétaire et fortement concentrés : la dette totale des entreprises publiques s'élève à 4 549 milliards de francs CFA (13,8 % du PIB), dont environ les deux tiers incombant à cinq entreprises — d'où l'on comprend que des chocs touchant un petit nombre d'entreprises peuvent très vite se répercuter sur les finances publiques.

1. Le portefeuille de l'État compte 68 entreprises, dont 47 entreprises entièrement publiques et 21 entreprises à participation publique minoritaire. Les entreprises publiques exercent leurs activités dans un large éventail de secteurs : énergie et services aux collectivités (Eneo, Sonatrel, Electricity Development Corporation (EDC) et CamWater pour l'électricité et l'eau ; Sonara et SCDP pour les hydrocarbures), transports et infrastructures (Port autonome de Douala (PAD), Port autonome de Kribi (PAK), Aéroports du Cameroun (ADC) pour les ports et aéroports ; Camair-Co pour le transport aérien), télécommunications (Camtel), agriculture, industrie agroalimentaire et sylviculture (Sodecoton, CDC, Sodecao, Anafor), finance et autres services (FEICom, Crédit foncier du Cameroun (CFC), Société de recouvrement des créances (SRC)). Les données présentées dans cette annexe se rapportent à l'année 2024 et sont antérieures au rachat par l'État de la participation d'Actis dans Energy of Cameroon (Eneo), la compagnie nationale d'électricité¹.

2. Les risques directs pour les finances publiques découlent de faiblesses structurelles dans le fonctionnement des entreprises publiques qui ponctionnent régulièrement le budget. La persistance des pertes d'exploitation, le niveau élevé de l'endettement et la rigidité de la structure des coûts sont autant de facteurs qui amènent à faire régulièrement appel au soutien explicite de l'État. Une grande partie des entreprises publiques se trouvent dans une position de fonds propres négatifs ou érodés. Aux premiers rangs des entreprises déficitaires figurent Camair-Co, Sonara, Campost et Alucam (graphique 1a). En revanche, d'autres établissements (SNH, PAD, Camtel, SIC, CamWater, Sonatrel et EDC) conservent une position de fonds propres relativement solide. Le niveau élevé d'endettement reste une source majeure de risque direct pour les finances publiques. La dette totale des entreprises publiques s'élève à 13,8 % du PIB (4 549 milliards de francs CFA ; voir le graphique 1b). La dette est fortement concentrée, puisque cinq entreprises publiques (Sonara,

¹ Le rapport du ministère des Finances sur l'aide financière de l'État aux entreprises et établissements publics pour l'exercice 2024 fournit une évaluation de ces risques pour 47 entreprises publiques.

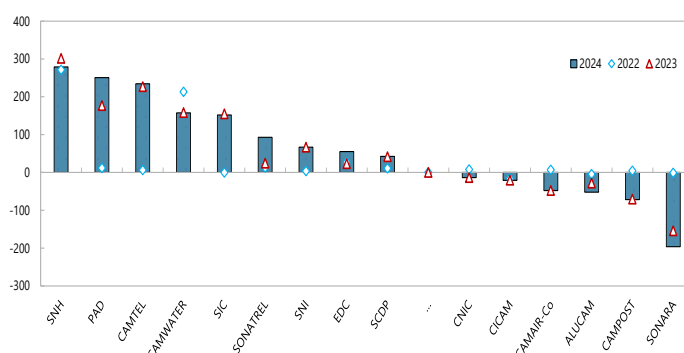
Camtel, CamWater, Sonatrel et PAD) assument à elles seules environ deux tiers du passif, ce qui amplifie le risque que le surendettement d'un petit nombre d'entreprises d'importance systémique fait courir aux finances publiques. La rigidité de la structure des coûts dans de nombreuses entreprises publiques exacerbe les pressions sur la liquidité. Dans nombre d'entre elles également, les charges de personnel, fort élevées, absorbent une part importante des ressources d'exploitation et limitent la capacité d'ajustement face aux chocs (graphique 1c).

Graphique 1. Cameroun : Risques Directs pour les Finances Publiques

(a) Position de fonds propres des entreprises publiques

Fonds Propres des Entreprises Publiques

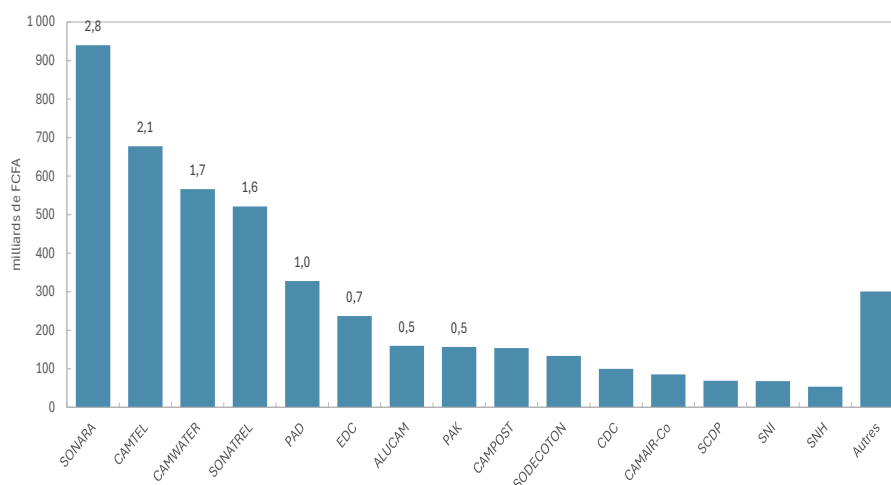
(En milliards de FCFA, 2022–24)

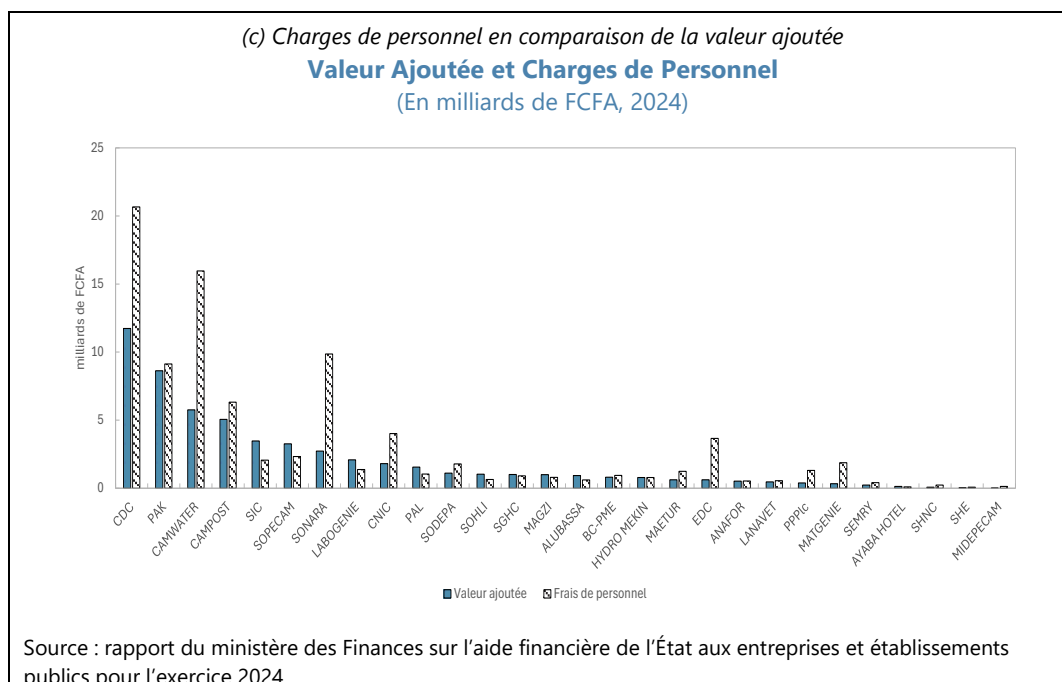


(b) Charge de la dette des entreprises publiques

Dette des Entreprises Publiques

(Montant en milliards de FCFA et part rapportée au PIB)





3. Au-delà des transferts budgétaires directs, les entreprises publiques génèrent des risques budgétaires implicites et conditionnels, susceptibles de se concrétiser un jour en coûts pour les finances publiques. Rétablir l'adéquation des fonds propres dans toutes les entreprises du portefeuille de l'État nécessiterait un effort de recapitalisation estimé à 1,6 % du PIB en 2024 (527 milliards de francs CFA ; voir le graphique 2a). Ces montants représentent des charges budgétaires futures potentielles, car la persistance des pertes et des positions de fonds propres négatifs de plusieurs entreprises publiques pourrait nécessiter une intervention de l'État. La loi de finances 2026 alloue 135 milliards de francs CFA aux prises de participation et aux restructurations (soit seulement un quart des besoins estimés), dont la majeure partie est déjà affectée au soutien d'Eneo (voir ci-dessous). Les arriérés ont été estimés à 0,4 % du PIB (141 milliards de francs CFA), dont 87 % pour la seule Camtel (voir le graphique 2b). Ils pourraient dépasser 2 % du PIB une fois que les chiffres d'Eneo seront consolidés dans le cadre (voir ci-dessous). Les prix administrés et les tarifs réglementés pèsent encore davantage sur la rentabilité des entreprises publiques par le manque à gagner qu'ils représentent — un coût implicite estimé à 0,2 % du PIB (68 milliards de francs CFA ; voir le graphique 2c). Ces passifs quasi budgétaires, qui remplacent les subventions budgétaires explicites, affaiblissent le bilan des entreprises publiques et augmentent, à terme, le risque pour les finances publiques. Les dettes croisées entre les entreprises publiques s'élèvent à 476 milliards de francs CFA, soit 1,4 % du PIB, et sont concentrées aux deux tiers sur la CNPS et la Camtel, ce qui accroît l'incertitude quant aux dépenses budgétaires futures. Le vieillissement des infrastructures et le sous-investissement chronique, qui minent l'efficacité de fonctionnement et pourraient exacerber la nécessité de recapitalisations, constituent un autre facteur de risques conditionnels pour les finances publiques (voir le graphique 2d).

4. Les évolutions récentes dans le secteur de l'énergie, en particulier la renationalisation d'Eneo, soulignent le caractère prospectif des risques budgétaires liés aux entreprises

publiques. Malgré la mise en service de la centrale hydroélectrique de Nachtigal en 2024, l'augmentation attendue de l'offre effective d'électricité ne s'est pas concrétisée en raison de goulets d'étranglement persistants au niveau du transport et de la distribution. En novembre 2025, l'État a repris les 51 % que le fonds britannique Actis détenait dans Eneo, portant ainsi sa participation à 95 %. Avec cette renationalisation, l'exposition de l'État aux fragilités financières sous-jacentes du secteur s'est accrue, essentiellement, parce que les tarifs de l'électricité restent bien en deçà du seuil de rentabilité. Eneo fonctionne avec un déficit de trésorerie structurel, encaissant environ 31 milliards de francs CFA par mois pour des obligations de service public dont le coût est de l'ordre de 44 milliards de francs CFA. La compagnie est confrontée à des tensions sur sa trésorerie. À la fin de 2024, l'État avait accumulé des arriérés envers Eneo estimés à plus de 2,1 % du PIB (700 milliards de francs CFA), qui affaiblissent encore la situation financière de l'entreprise. De plus, le contrat d'achat pour l'électricité produite par le barrage de Nachtigal est de type « contrat d'achat ferme », ce qui risque d'aggraver la pression sur le budget tant que les contraintes de transport empêcheront la pleine utilisation de la capacité de production disponible.

5. La faiblesse de la gouvernance est un vecteur de transmission au budget des mauvais résultats des entreprises publiques. Une surveillance insuffisante — due à des organes de gouvernance inactifs ou incomplets et à de nombreux mandats de direction expirés ou vacants — retarde les restructurations et permet aux pertes financières de persister. Malgré le cadre juridique et institutionnel établi par la loi de 2017, dix entreprises publiques restent non conformes. Les lacunes en matière de gouvernance sont aggravées par l'absence ou le fonctionnement défaillant de conseils d'administration et d'assemblées générales dans plusieurs entreprises. En 2024, deux entreprises publiques ne disposaient d'aucun organe de gouvernance, tandis que plus de la moitié des postes de direction clés souffraient de mandats arrivés à échéance ou vacants.

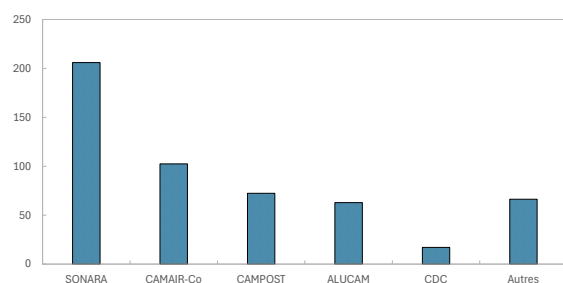
6. En l'absence de réformes radicales, les entreprises publiques risquent de rester une source persistante de pression et de risque pour les finances publiques, et de conséquences préjudiciables sur la viabilité de la dette et l'exécution du budget. Le renforcement de la gestion et de la surveillance du portefeuille d'entreprises publiques est essentiel pour contenir les risques budgétaires et améliorer les résultats. Améliorer la disponibilité et de la qualité des informations financières est une priorité ; il s'agit notamment de soumettre en temps opportun des états financiers certifiés pour permettre un suivi et une surveillance effectifs des risques budgétaires. Il faut également clarifier les relations financières entre l'État et les entreprises publiques, en particulier en signalant et documentant mieux les flux financiers liés aux services rendus à l'État, aux obligations de service public et aux prix administrés. Pour que ces réformes se fassent, il convient d'accélérer la réforme des tarifs et de renforcer la discipline de paiement au sein des entreprises et établissements publics. Une autre nécessité demeure : remédier aux faiblesses structurelles qui dégradent les résultats des entreprises publiques, en particulier les déficits de fonds propres et besoins de recapitalisation persistants, ainsi que les niveaux d'endettement élevés. Enfin, un levier de réforme crucial est le renforcement des cadres de gouvernance, aux fins duquel il faudra conformer les entreprises publiques au cadre juridique de 2017 en rendant effectif le fonctionnement des organes de gouvernance et en régularisant les nominations aux postes de direction.

Graphique 2. Cameroun : Risques Indirects pour les Finances Publiques

(a) Risques budgétaires liés à la fragilité du bilan des entreprises publiques

Besoins de Recapitalisation des Entreprises Publiques

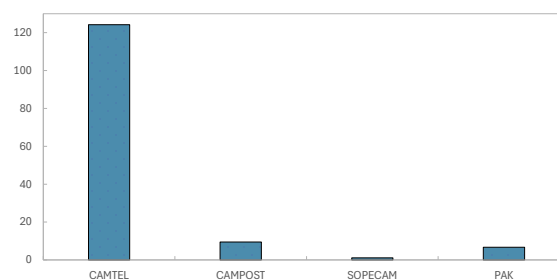
(En milliards de FCFA, 2024)



(b) Pressions sur la liquidité liées aux arriérés de paiement de l'État envers les entreprises publiques

Arriérés de l'État envers les Entreprises Publiques

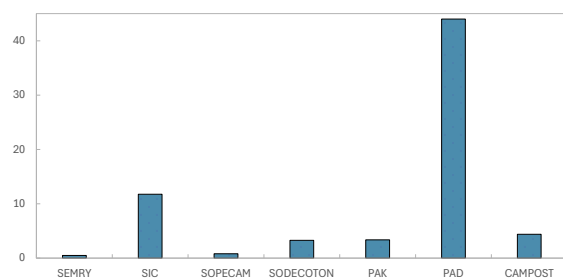
(En milliards de FCFA, 1^{er} janv.–31 déc. 2024)



(c) Coût budgétaire implicite des prix administrés et des obligations de service public

Coût des Prix Administrés et des Missions de Service Public, par Entreprise

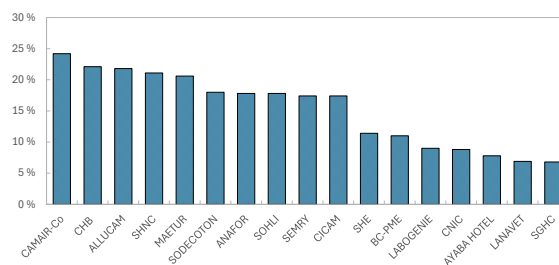
(En milliards de FCFA, 2022–24)



(d) Infrastructures vieillissantes

Actifs Immobiliers Nets et Bruts

(En %, 2024)



Source : rapport du ministère des Finances sur l'aide financière de l'État aux entreprises et établissements publics pour l'exercice 2024.

Annexe V. Stratégie de Développement des Capacités

Le Cameroun bénéficie d'un soutien du FMI en matière de développement des capacités qui est légèrement inférieur à celui des pays comparables. Cependant, les dépenses de développement des capacités devraient encore augmenter durant l'exercice 2026, du fait d'un accompagnement accru axé sur la GFP, l'appui aux statistiques du secteur extérieur, la gestion de la politique budgétaire, les statistiques du secteur réel et la LBC-FT.

Si la gestion des finances publiques est restée prioritaire pour le développement des capacités au fil des ans, d'autres priorités se sont fait jour, en fonction de l'évolution des besoins des politiques publiques. La forte demande des autorités pour le développement des capacités dans l'administration des recettes au cours des dernières années reflète une réforme ambitieuse et réussie de transition numérique, notamment la décision, récemment, de rendre obligatoires le paiement électronique des impôts, ce qui améliore également la gouvernance. À l'avenir, l'assistance technique en matière d'administration fiscale se poursuivra, mais d'autres domaines du développement des capacités devraient s'intensifier.

La mise en œuvre du développement des capacités a bénéficié d'une intégration étroite avec les accords au titre de la FEC et du MEDC. L'éclairage fourni par le développement des capacités a aidé à établir les critères de réalisation quantitatifs et les objectifs indicatifs en matière de GFP dans le but d'améliorer le processus budgétaire et la gestion de trésorerie. Les repères structurels visant la mobilisation des recettes intérieures ont bénéficié d'activités de développement des capacités dans ce domaine.

💰 Dépenses totales :
4,9 millions de dollars

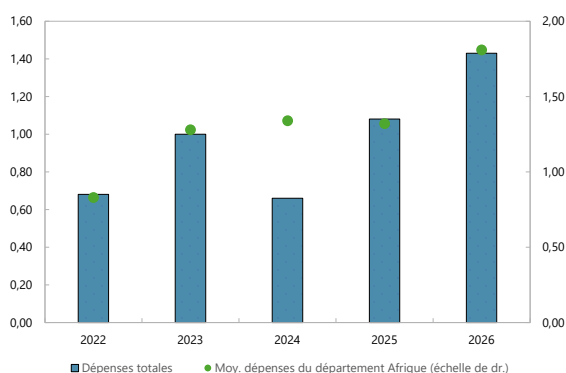
📄 Nombre total de
projets : **29**

✅ Projets achevés : **5**

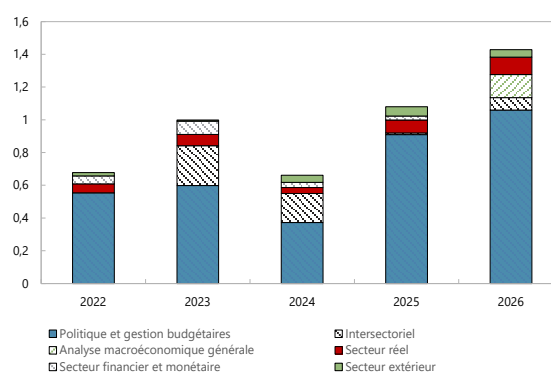
📅 Nombre total de
projets pour l'exercice
2026 : **17**

Graphique 1. Cameroun : Dépenses Consacrées au Développement des Capacités, Exercices 2022 à 2026

**Dépenses en Développement des Capacités,
Exercices 2022 à 2026**
(En millions de dollars)



**Dépenses en Développement des Capacités
par Secteur, Exercices 2022 à 2026**
(en millions de dollars)



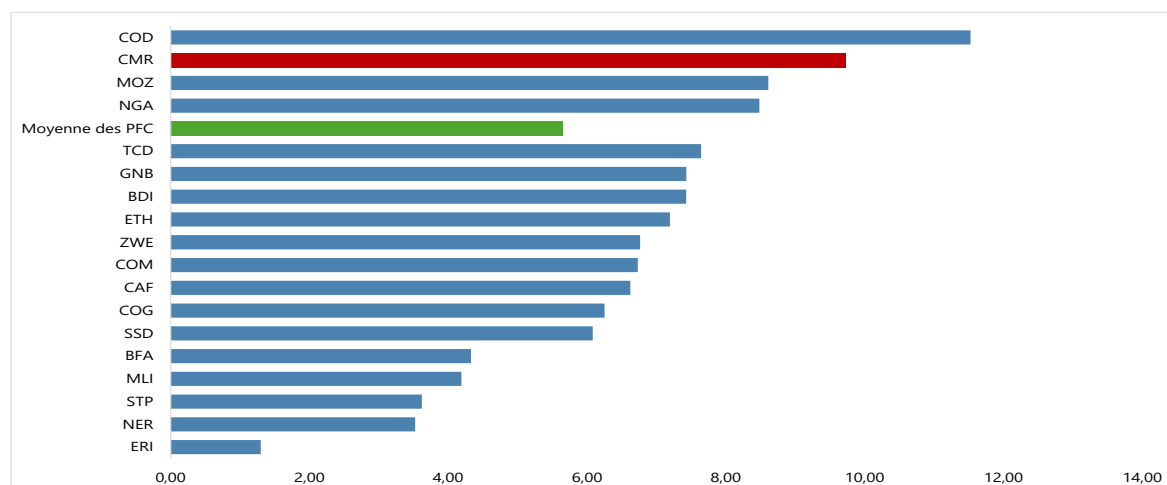
Sources : calculs des services du FMI ; tableau de bord
« Développement des capacités » du département
Afrique (FMI).

1. L'utilisation des activités de développement du FMI au Cameroun est un peu moindre que sa moyenne en Afrique subsaharienne depuis quelques années, mais elle est bien intégrée dans les activités de surveillance et de prêt. Le FMI a pu répondre aux demandes de développement des capacités des autorités camerounaises, les experts à long terme du Centre régional de développement des capacités jouant un rôle notable dans la fourniture de conseils en matière de renforcement des capacités et dans le soutien à leur mise en œuvre. Le développement des capacités en matière de GFP a surtout consisté à soutenir les prêts du FMI par une conditionnalité des programmes visant à remédier aux faiblesses dans la préparation du budget, la gestion de la trésorerie et les rapports d'exécution du budget, dans le but de renforcer la gouvernance, la transparence et la responsabilité.

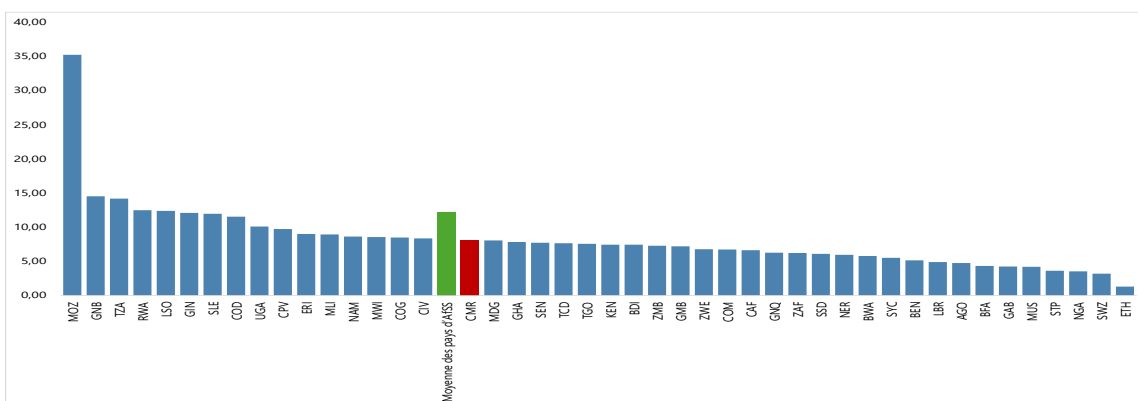
Graphique 2. Cameroun : Dépenses de Développement des Capacités : Comparaison avec les Pays d'AfSS et les Pays Fragiles ou Touchés par un Conflit, Exercices 2022 à 2026

(En millions de dollars)

Pays Fragiles ou Touchés par un Conflit



Pays d'Afrique Subsaharienne



Source : calculs des services du FMI ; tableau de bord « Développement des capacités » du département Afrique (FMI).

2. La comparaison entre l'allocation des dépenses de développement des capacités projetée pour l'exercice 2026 et la récente enquête auprès du personnel du département Afrique du FMI sur les priorités en la matière montre une assez bonne adéquation, mais reflète également la nature dynamique de la demande de développement des capacités (graphique 3 de l'annexe). Les projets s'articulent autour de dix grands axes de travail, la gestion des finances publiques, l'administration des recettes et les cadres macroéconomiques représentant les montants les plus importants des dépenses de développement des capacités. Le bilan est le suivant :

- L'enquête « développement des capacités » du département Afrique pour l'exercice 2026–27 classe la GFP en première position selon les dépenses prévues pour 2026, ce qui reflète la nécessité d'améliorer encore la gestion et l'information financières afin d'accroître l'efficacité, la responsabilité et la transparence des dépenses. Si des progrès ont été réalisés dans la réduction des dépenses ponctuelles et extrabudgétaires, des problèmes subsistent en matière d'information budgétaire en cours d'exercice, de contrôle des engagements, de gestion de la trésorerie et de déclaration des dépenses extrabudgétaires.
- En ce qui concerne l'administration des recettes, un soutien a été apporté au cours de l'exercice 2026 pour réaliser la deuxième évaluation à l'aide de l'outil diagnostique d'évaluation de l'administration fiscale (TADAT) et élaborer un plan d'action post-TADAT ainsi que le plan de réforme stratégique à moyen terme (2026–28) de l'administration fiscale. D'ici la fin de l'exercice 2026, à la demande des autorités, une mission sera déployée pour aider à élargir l'assiette fiscale, à taxer le secteur informel et à améliorer la gestion des impôts locaux.
- Le développement des capacités dans les domaines de la gestion de la dette et des statistiques sur la dette est plus prééminent dans l'enquête du département Afrique, d'où il ressort qu'il faut réorienter progressivement l'allocation des ressources de développement des capacités. On le voit dans le recours croissant du Cameroun à la dette extérieure contractée aux conditions du marché, qui impose d'améliorer encore le développement des capacités dans ce domaine, en complément du travail pour renforcer les statistiques de finances publiques. Le développement des capacités dans le domaine des statistiques du secteur extérieur bénéficie de la présence d'un nouvel expert à long terme au sein de l'Afritac Centre. Cet expert devrait aider à résoudre les problèmes de données des échanges commerciaux, notamment celles relatives aux exportations, dont la médiocrité explique en grande part l'évaluation d'un risque élevé de surendettement dans l'AVD pour le Cameroun.
- Un nouveau domaine de développement des capacités sera celui du cadre de réglementation et de gestion des banques publiques, alors que l'État détient partiellement ou entièrement huit des dix-neuf banques camerounaises. Outre le projet visant à convertir certaines d'entre elles en organismes de garantie pour les prêts aux PME, soutenu par le programme de développement des capacités de la Banque mondiale, cette tendance de l'État à accroître sa participation dans le secteur bancaire nécessite un cadre réglementaire solide.
- Enfin, il est probable que le travail sur plusieurs axes se poursuivra au rythme actuel, afin de répondre aux besoins de développement des capacités à plus long terme. Par exemple, le

développement des capacités dans le domaine de la LBC-FT aide les autorités à remédier aux faiblesses recensées par le GAFI ainsi que par le FMI dans son rapport de diagnostic sur la gouvernance. Le développement des capacités dans le domaine des statistiques du secteur réel devrait se poursuivre, ce qui aidera les autorités à augmenter la profondeur des données des comptes nationaux et à préparer le prochain changement d'année de référence.

Graphique 3. Cameroun : Axes de Travail : Priorités, Objectifs et Dépenses

Objectifs des projets par axe de travail, exercice 2026

Gestion des finances publiques

- Élaboration d'un budget exhaustif, crédible et fondé sur les politiques
- Amélioration de l'exécution et du contrôle du budget
- Gestion budgétaire renforcée
- Renforcement de la détection, du suivi et de la gestion des risques budgétaires

Gestion de la dette

- Renforcement des capacités et amélioration des connaissances et compétences relatives aux dernières évolutions des normes internationales et des meilleures pratiques en matière de gestion de la dette

Secteur extérieur

- Amélioration de l'établissement et de la diffusion des données relatives à la balance des paiements/la position extérieure globale

Statistiques de finances publiques

- Renforcement de l'établissement et de la diffusion des statistiques de finances publiques (SFP)

Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

- Renforcement du cadre juridique et institutionnel en la matière

Politique fiscale

- Amélioration de la politique de recettes fiscales et non fiscales (ODD 17.1)

Administration des recettes

- Amélioration des fonctions essentielles de l'administration douanière
- Renforcement des fonctions essentielles de l'administration fiscale
- Renforcement des dispositifs de gestion des recettes et de gouvernance (ODD 17.1)

Supervision et réglementation financières

- Établissement/renforcement de la réglementation bancaire et des normes prudentielles
- Démonstration d'une compréhension de base et formulation de besoins spécifiques en matière de développement des capacités dans les domaines de la supervision et de la réglementation financières

Cadre macroéconomique

- Renforcement de la capacité de prévision macroéconomique et d'analyse des politiques pour appuyer la prise de décisions et la communication

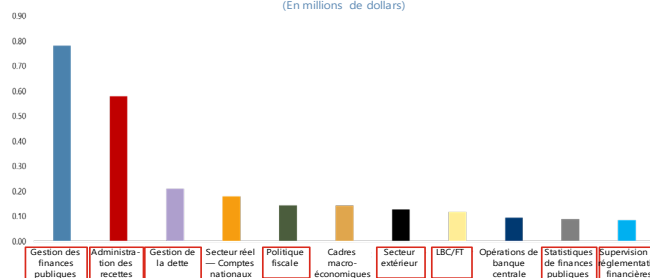
Secteur réel — Comptes nationaux

- Renforcement de l'établissement et de la diffusion des indicateurs à haute fréquence de l'activité économique
- Renforcement de l'établissement et de la diffusion des données sur les comptes des secteurs institutionnels
- Renforcement de l'établissement et de la diffusion des données sur les comptes nationaux de revenus, de dépenses et de production

Les 10 axes de travail prioritaires en matière de renforcement des capacités issus de l'enquête menée auprès du personnel du département Afrique, exercice 2026-27

Axe de travail	Rang
FAD Gestion des finances publiques	1
MCM Gestion de la dette	2
STA Statistiques du secteur extérieur	3
STA Statistiques de finances publiques	4
LEG Lutte contre le BC/FT	5
LEG Bonne gouvern. et lutte c. la corruption	6
FAD Politique fiscale	7
FAD Administration des recettes	8
FAD Politique de dépenses	9
MCM Supervision et régl. financières	10

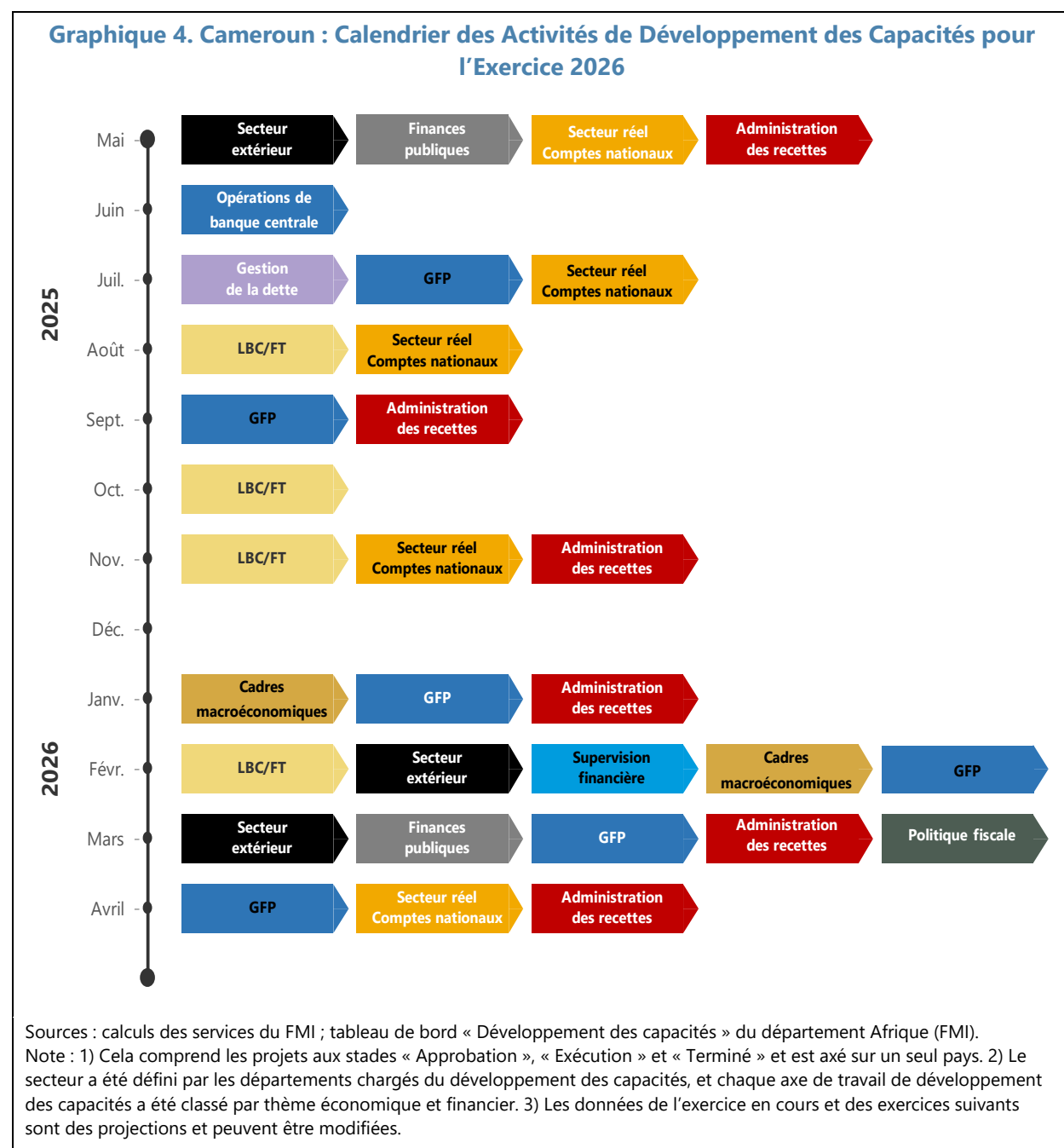
Dépenses relatives au développement des capacités par axe de travail, exercice 2026 (En millions de dollars)



Sources : calculs des services du FMI ; tableau de bord « Développement des capacités » du département Afrique (FMI).

3. L'histoire du développement des capacités au Cameroun est celle d'une construction sur des bases solides, s'élevant vers des priorités nouvelles. Alors que 92 % des dépenses actuelles répondent à des besoins fondamentaux — gestion des finances publiques, administration des recettes, cadres macroéconomiques, statistiques —, les investissements stratégiques en matière de gestion de la dette et de changements climatiques témoignent d'une certaine demande dans des domaines plus évolués de la politique publique. Cela reflète le triple défi du Cameroun : améliorer la gestion budgétaire et la viabilité de la dette, renforcer la gouvernance dans les secteurs budgétaire et financier, et renforcer la résilience face aux chocs climatiques. Le portefeuille d'activités actuel répond à un ordre délibéré : établir d'abord les bases, puis y ajouter des capacités spécialisées. À mesure que ces fondations se consolident, il sera possible d'étendre les activités liées à la dette et au climat.

4. Le graphique 4 de l'annexe montre que le rythme d'engagement devrait être soutenu tout au long de l'exercice 2026. La gestion des finances publiques et l'administration des recettes ancrent le calendrier sur plusieurs missions, qui sont le pendant de la double priorité de gouvernance budgétaire et de mobilisation des recettes intérieures. Les missions relatives au secteur réel et aux comptes nationaux s'étendent sur plusieurs mois, comme le justifie le besoin crucial de données de qualité sur l'économie.



5. Bien qu'inférieur à celui des pays comparables, le soutien du FMI au développement des capacités reçu par le Cameroun a joué un rôle crucial dans la mise en œuvre des réformes au titre des accords conclus avec le FMI. Des repères structurels ont été tirés des conclusions et recommandations de la mission de développement des capacités, et leur mise en œuvre a reposé en grande partie sur l'examen et les conseils des experts du développement des capacités. L'accent a été mis sur les mesures budgétaires, en particulier les réformes portant sur les opérations hors solde budgétaire telles que les réformes sur la GFP et les contrôles budgétaires. Cependant, un certain nombre de mesures visaient davantage à contrôler les résultats des politiques qu'à s'attaquer aux causes profondes des lacunes de ces politiques, ce qui explique que des insuffisances persistent dans le processus budgétaire. De plus, la mise en œuvre des réformes structurelles a été marquée par de fréquents retards et reprogrammations, dus à la complexité et à l'envergure des mesures. Pour mettre en œuvre certaines réformes, il a même fallu les élever au rang d'actions préalables. Concernant l'accompagnement futur, une approche plus ciblée, avec une hiérarchisation des priorités bien réfléchie, est souhaitable ; à cet effet, le soutien d'experts du développement des capacités sera crucial, compte tenu du besoin croissant de réformes complexes et de grande envergure. Les mesures de conditionnalité devraient être plus axées sur la réforme des systèmes sous-jacents et moins sur le contrôle des résultats des politiques. De plus, pour être efficace, la mise en œuvre des réformes de grande envergure devra décomposer les mesures en sous-composantes gérables et les échelonner dans le temps. Un calibrage minutieux des activités de développement des capacités et une coordination étroite avec les départements chargés de la mise en œuvre seront essentiels pour améliorer la conception et le déploiement des réformes.

Annexe VI. Mise en Œuvre des Conseils Prodigués par le FMI dans le Passé au Titre de l'Article IV

Avis du FMI	État d'Avancement
Politique Budgétaire et Gestion des Finances Publiques	
Poursuivre une politique budgétaire prudente	Mesuré selon la comptabilité d'exercice, le rééquilibrage budgétaire a s'est poursuivi avec succès, mais l'importante accumulation d'arriérés et la sous-exécution du budget d'investissement ont affaibli processus d'assainissement.
Réduire les vulnérabilités liées à la dette	Le ratio de la dette au PIB a continué de diminuer, grâce à des politiques budgétaires globalement prudentes. Plus récemment, l'État a davantage recouru à l'emprunt extérieur aux conditions du marché, alors que le recours aux financements extérieurs concessionnels pour les projets a diminué, notamment du fait des problèmes dans la gestion des projets. Le rapport au titre de l'article IV signalait dûment les risques que les entreprises publiques faisaient peser sur les finances publiques ; pour autant, la décision de modifier le cadre institutionnel de la supervision de ces entreprises a ralenti les actions pour améliorer leur suivi financier et renforcer leur surveillance et leur gestion par l'État.
Augmenter les recettes intérieures	En matière d'administration fiscale, les autorités ont réussi la mise en œuvre des réformes visant à la dématérialisation du paiement des taxes et impôts. En matière de politique fiscale, les exonérations de l'impôt sur les sociétés ont été raccourcies et quelques exonérations de TVA supprimées, mais les exonérations dépassent toujours les limites prévues par la réglementation de la CEMAC. De plus, la loi de finances 2026 a introduit de nouvelles incitations fiscales en matière de TVA. Les mesures visant à améliorer les recettes non fiscales ont porté leurs fruits, avec une nette augmentation des recettes en pourcentage du PIB.
Éliminer progressivement les subventions énergétiques	La deuxième étape de la réduction des subventions s'est déroulée comme recommandé en 2024, mais le remplacement définitif du régime de subventions par un mécanisme d'ajustement automatique des prix a été reporté après les élections de 2025. Toutefois, les prix internationaux étant restés inférieurs au prix administré en 2025, la subvention de facto est nulle.

Améliorer la GFP	À l'actif de ce bilan, toutefois, la diminution du recours aux dépenses extrabudgétaires et du montant du budget non affecté à des catégories de dépenses spécifiques, outre que les chapitres communs ont été réformés dans le budget 2026 conformément aux conseils de l'assistance technique du FMI. Les dépenses extrabudgétaires par le biais de la SNH sont en cours de suppression. Toutefois, les pratiques budgétaires qui permettent un report important de dépenses d'un exercice à l'autre continuent de compliquer l'information budgétaire et de compromettre la fiabilité des données, comme l'a souligné la Chambre des comptes. Les réformes clés pour améliorer le contrôle des engagements, l'efficacité et la transparence des marchés publics ont quelque peu progressé. La mise en place d'un compte unique du Trésor reste incomplète, en partie en raison de retards au sein de la BEAC, mais un nouveau calendrier de réforme a été convenu.
Développement du Secteur Privé	
Donner la priorité aux politiques horizontales plutôt qu'aux projets de politique industrielle	La politique industrielle n'a pas été mise en œuvre de manière exhaustive, même si de nouvelles entreprises publiques ont été créées pour renforcer le rôle de l'État dans les secteurs prioritaires. L'État a également décidé d'entamer la restructuration de la société nationale de raffinage (Sonara). Les recommandations ci-dessous des services du FMI pour des politiques horizontales ont été partiellement suivies. Développer les infrastructures → Sous-exécution des dépenses en capital, y compris celles financées par des sources extérieures, mais augmentation des dépenses courantes ; aucun progrès dans la rationalisation des SEND. Renforcer les institutions → Importantes améliorations dans l'administration fiscale, comme en témoignent les enquêtes menées auprès du secteur privé qui montrent une forte baisse de la proportion d'entreprises considérant l'administration fiscale comme un obstacle majeur à leur activité. Améliorer la gouvernance → Progrès modestes dans la mise en œuvre des recommandations en matière de LBC-FT. Bien que la loi sur le régime de déclaration du patrimoine ait été approuvée, son application a été retardée car le cadre institutionnel n'a pas été mis en place. Supprimer les éléments de réglementation qui entravent la concurrence → Progrès limités, en particulier dans les services de télécommunications et d'Internet, insuffisants pour relancer les gains de productivité.

Politiques concernant le secteur financier	
Renforcer la résilience du secteur financier et l'inclusion financière	L'État s'était engagé à recapitaliser deux banques, ce qui a été fait. La mise en œuvre des recommandations pour améliorer le cadre institutionnel du crédit bancaire a progressé lentement. Les mesures visant à améliorer l'accès au crédit pour les PME ont pris du retard, mais sont en cours de déploiement avec le concours de la Banque mondiale.
Bonne gouvernance et lutte contre la corruption	
Renforcer la gouvernance, la transparence et la lutte contre la corruption	Si des progrès ont été réalisés dans la modification du cadre juridique, la mise en œuvre est inégale.
Lutter contre les changements climatiques	
Contrer les effets du dérèglement climatique qui ont une importance macroéconomique	Le programme appuyé par la FRD a progressé, avec l'achèvement de barrages hydroélectriques qui vont diversifier l'offre d'électricité. Les facteurs climatiques ont été intégrés dans le cadre national de gestion des projets (sélection, évaluation, etc.). Le cadre juridique réglementaire concernant l'état de préparation aux catastrophes a été amélioré. La conditionnalité du programme soutenu par la FRD, à savoir, travailler à la réforme de la gestion forestière afin de réaliser un projet d'amélioration de la collecte de données pour le secteur forestier n'a pas été pleinement mise en œuvre pendant la durée de l'accord ; toutefois, quelques progrès ont été réalisés, puisque la plupart des modules sont achevés.

Annexe VII. Évaluation de l'Adéquation des Données aux Fins de la Surveillance

Tableau 1. Cameroun : Évaluation de l'Adéquation des Données aux Fins de la Surveillance

Cote d'adéquation des données 1/							
C							
Résultats du questionnaire 2/							
Évaluation	Comptabilité nationale	Prix	Statistiques de finances publiques	Statistiques du secteur extérieur	Statistiques monétaires et financières	Cohérence intersectorielle	Cote médiane
	B	C	C	C	D	C	C
Détail des résultats du questionnaire							
Caractéristiques de la qualité des données							
Couverture	C	C	D	C	C		
Granularité 3/	B		C	C	C		
			B		D		
Cohérence			D	C		C	
Fréquence et ponctualité	B	B	C	C	D		
A	Les données communiquées au FMI sont adéquates pour assurer la surveillance.						
B	Les données communiquées au FMI présentent quelques lacunes, mais elles sont globalement adéquates pour assurer la surveillance.						
C	Les données communiquées au FMI présentent quelques lacunes qui nuisent quelque peu à la surveillance.						
D	Les données communiquées au FMI présentent de graves lacunes qui nuisent considérablement à la surveillance.						

Note : Lorsque le questionnaire ne comporte pas de question sur un aspect particulier de la qualité des données pour un secteur, la cellule correspondante est vide.

1/ L'évaluation globale de l'adéquation des données est fondée sur l'évaluation que font les services du FMI de l'adéquation des données du pays pour leurs analyses et pour la formulation de conseils stratégiques, en tenant compte des caractéristiques particulières du pays.

2/ L'évaluation globale et les évaluations sectorielles dont les résultats figurant sur la carte thermique sont fondées sur un questionnaire et un système de notation normalisés (voir le document du FMI *Review of the Framework for Data Adequacy Assessment for Surveillance*, janvier 2024, annexe I).

3/ La cellule supérieure de la caractéristique « Granularité » de la colonne Statistiques des finances publiques indique l'évaluation par les services du FMI de la granularité des données déclarées sur les activités de l'administration publique, tandis que la cellule inférieure indique la granularité des statistiques de la dette publique. La cellule supérieure de la caractéristique « Granularité » de la colonne Statistique monétaires et financières indique l'évaluation par les services du FMI de la granularité des statistiques monétaires et financières déclarées, tandis que la cellule inférieure indique celle des indicateurs de solidité financière.

Éléments justifiant l'évaluation des services du FMI. Les données des comptes nationaux reflètent assez bien l'évolution de l'économie. Dans le but d'assurer une utilisation cohérente des données, le département des statistiques et l'équipe du département géographique ont discuté des problèmes posés par la mise en chaîne des données. L'absence d'indicateurs à haute fréquence empêche de produire en temps voulu des chiffres actualisés sur l'activité économique. Les dépenses hors budget et les problèmes de délimitation des dépenses entre les exercices budgétaires nuisent à la compilation des données budgétaires, ce qui se traduit par des incohérences dans la communication de données, des révisions fréquentes et des retards dans les rapports d'exécution du budget. Étant donné que les systèmes de GFP ne sont pas bien intégrés, l'accumulation d'arriérés complique encore le suivi budgétaire. La couverture des SFP est limitée par l'absence de rapports financiers réguliers et cohérents des entreprises publiques, qui jouent un rôle prépondérant dans l'économie camerounaise. La Caisse autonome d'amortissement (CAA) produit un rapport sur la dette complet et opportun, qui inclut également les entreprises publiques. Le Cameroun est le seul pays de la CEMAC à consacrer des ressources aux statistiques de la balance des paiements, les autres pays s'appuyant sur les estimations de la BEAC. Cependant, certaines enquêtes utilisées ont une portée très restreinte et leur compilation ne suit pas toujours les meilleures pratiques. Les données sur le commerce étant très pertinentes pour l'évaluation macroéconomique, y compris dans l'AVD, l'Afritac Centre fournit un développement des capacités axé sur une meilleure estimation des échanges commerciaux qui met en évidence des écarts avec les données des échanges issue de l'analyse en miroir ne pouvant s'expliquer par des différences méthodologiques. La compilation des indicateurs de solidité financière relève de la responsabilité de la COBAC (l'autorité de surveillance régionale), qui a connu des problèmes avec sa plateforme informatique et n'a pas pu mettre à jour correctement les indicateurs de solidité financière depuis 2023. Il en résulte un risque non négligeable pour l'évaluation des risques

macroéconomiques dans le secteur bancaire. En outre, les faiblesses de la surveillance bancaire pourraient nuire à la qualité des ISF.
Évolution depuis la dernière consultation au titre de l'article IV. Les retards dans la compilation des ISF se prolongeant, les difficultés pour comprendre les faiblesses du secteur bancaire se sont accrues. Toutefois, la dernière mission de développement des capacités du département des statistiques pour la COBAC a constaté des progrès dans la mise en place d'un nouveau système de déclaration qui devrait permettre à la COBAC de reprendre la compilation et la publication des ISF. En ce qui concerne la compilation des données budgétaires, les efforts déployés dans le cadre du programme pour contenir certaines dépenses hors budget ont permis de réduire les montants, mais pas de résoudre le problème de manière exhaustive.
Mesures correctives et priorités en matière de développement des capacités. Une prochaine mission du département des finances publiques sur la gestion des entreprises publiques devrait contribuer à l'élaboration de procédures pour rendre les rapports financiers plus réguliers et plus fiables. Le développement des capacités dans le domaine de la GFP devrait rester soutenu afin d'améliorer encore les processus du budget et de la trésorerie. L'accent devra être mis, en particulier, sur la mise en place du CUT, longtemps retardée et victime des problèmes qu'a rencontrés la BEAC pour adapter les systèmes de paiement en conséquence. Enfin, les autorités ont sollicité des départements Finances publiques et Statistiques une mission de développement des capacités dont le but serait de garantir que les rapports budgétaires reflètent correctement toutes les opérations, y compris les dépenses ne relevant pas des procédures habituelles du budget ou du Trésor.
Utilisation de données ou d'estimations dans les consultations au titre de l'article IV, en lieu et place des statistiques officielles mises à la disposition des services du FMI. Les services du FMI n'utilisent pas de données ou d'estimations différentes de celles des statistiques officielles.
Autres lacunes de données. Le travail d'amélioration des données sur le secteur forestier est une réforme voulue par les conditions de la FRD. Bien que la plupart des modules du système informatique de gestion des informations forestières soient maintenant achevés, le déploiement du logiciel n'est pas encore terminé en raison de problèmes d'accès à Internet et de quelques problèmes informatiques résiduels. Outre les avantages pour les politiques forestière et climatique, ces données pourraient également servir de base aux statistiques de la balance des paiements.

Tableau 2. Cameroun : Initiatives en Matière de Normalisation des Données

Le Cameroun participe au système général de diffusion des données amélioré (SGDD-a) et publie des données sur sa page nationale récapitulative des données depuis mai 2017.

Tableau 3. Cameroun : Tableau des Indicateurs Courants Nécessaires à l'Exercice de la Surveillance
(En février 2026)

	Date de la dernière observation	Date de réception	Fréquence des données ¹	Fréquence de communication des données ¹	Fréquence de publication ¹
Taux de change	Nov. 2023	Nov. 2023	Q	Q	Quotidiennement, sur le site de la BEAC
Actifs et passifs de réserves de change ²	Déc. 2025	Févr. 2026	M	M	M
Monnaie centrale-base monétaire	Déc. 2025	Févr. 2026	M	M	M
Monnaie au sens large	Déc. 2025	Févr. 2026	M	M	M
Bilan de la banque centrale	Déc. 2025	Févr. 2026	M	M	M
Bilan consolidé du système bancaire	Oct. 2023	Nov. 2023	M	M	M
Taux d'intérêt ³	Déc. 2025	Déc. 2025	M	M	M
Indice des prix à la consommation (principales villes)	Janv. 2026	Févr. 2026	M	M	M
Indice des prix à la consommation (national)	Janv. 2026	Févr. 2026	M	M	M
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ⁴ – Administrations publiques ⁵	ND	ND	ND	ND	ND
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ⁴ – Administration centrale	Sept. 2025	Déc. 2025	M	T	Données partielles publiées trimestriellement
Stock de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale ⁶	Sept. 2025	Déc. 2025	T	T	T
Solde des transactions extérieures courantes	Déc. 2025	Févr. 2026	T	T	T
Exportations et importations de biens et de services ⁷	Déc. 2025	Févr. 2026	M	M	M
PIB/PNB	Sept. 2025	Févr. 2026	T	T	T
Dette extérieure brute	Sept. 2025	Déc. 2025	T	T	T
Position extérieure globale	Déc. 2024	Sept. 2025	A	A	A

¹ Q = Quotidien ; M = mensuel ; T = trimestriel ; A = annuel ; I = irrégulier ; ND = non disponible.

² Des autorités monétaires. Comprend les avoirs de réserve donnés en garantie ou autrement grevés, ainsi que les positions nettes sur dérivés.

³ Taux déterminés par le marché et taux officiels, y compris taux d'escompte, taux du marché monétaire, et taux des bons, obligations et titres du Trésor.

⁴ Financement extérieur et intérieur, bancaire et non bancaire.

⁵ Les administrations publiques se composent de l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale), de l'administration des États fédérés et des administrations locales.

⁶ Y compris la composition par monnaie et par échéance.

⁷ Biens seulement, les données sur le commerce des services n'étant pas disponibles.



CAMEROUN

9 mars 2026

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LA CONSULTATION DE 2026 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE

Approuvé par
**Stéphane Roudet, Bergljot Bjornson
Barkbu (FMI) et Manuela Francisco,
Abebe Adugna Dadi (IDA)**

Établi par les services du Fonds Monétaire
International (FMI) et de l'Association
Internationale de Développement (IDA)

Cameroun : Analyse de Viabilité de la Dette réalisée conjointement par la Banque Mondiale et le FMI	
Risque de surendettement extérieur	Élevé
Risque de surendettement global	Élevé
Niveau de détail dans la notation du risque	Viable
Élément d'appréciation	Non

Le Cameroun reste exposé à un risque élevé de surendettement par rapport à l'AVD précédente — publiée en février 2025 — malgré le relèvement de la note concernant sa capacité d'endettement, à présent « moyenne »¹. La dynamique de la dette reste portée par une croissance résiliente et une orientation prudente de la politique budgétaire, comme en témoigne le ratio dette publique/PIB assez faible et en recul, attendu légèrement au-dessus de 40 % d'ici fin 2025. Ces évolutions positives sont toutefois modérées par le coût élevé du service de la dette et des projections d'exportations plus faibles — notamment liées à une détérioration des termes de l'échange —, qui signalent des risques de liquidité toujours importants. Le ratio service de la dette extérieure/exportations demeure supérieur à son seuil pour la quasi-totalité de la période couverte par les projections, reflétant également l'étroitesse de la base d'exportation du Cameroun. Le ratio service de la dette extérieure/recettes ne tombe au-dessous de sa valeur de référence qu'à moyen terme, tandis que le ratio VA de la dette extérieure/exportations se situe juste en dessous jusqu'à

¹ Calculé à partir des *Perspectives de l'économie mondiale* d'octobre 2025, et de l'évaluation de la politique et des institutions nationales de 2024, le score du Cameroun à l'indicateur composite est de 2,76. Cette valeur dépasse le seuil définissant une capacité d'endettement moyenne et fait suite à des signaux consécutifs supérieurs au seuil. Par conséquent, la capacité d'endettement du Cameroun a vu sa note relevée à « moyenne ».

la fin de la période de projection. En revanche, les ratios VA de la dette extérieure/PIB et VA de la dette publique/PIB demeurent très inférieurs à leurs seuils et devraient encore diminuer à terme, indiquant une atténuation progressive des vulnérabilités liées à l'endettement global. Au vu de tous ces éléments, les services du FMI continuent à juger la dette du Cameroun viable, sachant que les autorités sont déterminées à conduire une politique budgétaire prudente, veiller à la viabilité de la dette et en assurer une gestion active.

Les risques de détérioration des perspectives demeurent non négligeables et ont augmenté par rapport à l'AVD précédente. Sur le plan intérieur, l'accentuation des tensions sociales, les problèmes de sécurité régionaux et nationaux mais aussi la matérialisation de passifs conditionnels pourraient assombrir les perspectives macroéconomiques. Les progrès limités en matière de diversification des exportations, les chocs climatiques récurrents et les pressions sur les réserves régionales qui pourraient résulter de l'expansion budgétaire dans d'autres pays de la CEMAC constituent d'autres facteurs de vulnérabilité. À l'extérieur, la montée des tensions géoéconomiques, un nouveau durcissement des conditions financières mondiales ou de très fortes corrections des marchés financiers, une croissance mondiale plus faible que prévu et des prix de l'énergie volatils pourraient avoir des effets négatifs sur les exportations, les conditions de financement et les recettes budgétaires.

Pour atténuer ces risques, le Cameroun devrait poursuivre ses efforts en faveur d'une dette viable. Les priorités sont notamment les suivantes : conduire une politique budgétaire prudente et renforcer la mobilisation des recettes, améliorer le suivi du service de la dette et la gestion du portefeuille, accélérer la promotion des exportations et renforcer les statistiques du secteur extérieur pour réduire au maximum la sous-déclaration, promouvoir les réformes relatives au climat des affaires et assurer une surveillance plus efficace des entreprises publiques et des PPP pour maîtriser les risques de matérialisation des passifs conditionnels.

PÉRIMÈTRE DE LA DETTE PUBLIQUE

1. Le périmètre de la dette reste inchangé par rapport à la précédente AVD (tableau 1 du texte). La dette publique englobe la dette de l'administration centrale, les dépenses en cours et les arriérés, les garanties, la dette de l'entreprise publique pétrolière SONARA et les arriérés extérieurs d'autres entreprises publiques. L'AVD ne porte pas sur la dette des administrations locales, qui ne sont pas autorisées à emprunter sur les marchés financiers. Cette dette a pour l'essentiel été contractée auprès de fournisseurs intérieurs, dont des entreprises publiques, et doit encore faire l'objet de vérifications complémentaires. D'autres éléments des administrations publiques tels que les caisses de sécurité sociale ou les fonds extrabudgétaires ne sont pas pris en compte². La dette intérieure des entreprises publiques autres que la SONARA n'entre pas dans le périmètre de référence de la dette de l'AVD mais elle est comptabilisée dans les passifs conditionnels. La dette extérieure est essentiellement définie en fonction de sa monnaie de libellé mais est ajustée en fonction du lieu de résidence lorsque les données sont disponibles³.

Tableau 1 du Texte. Cameroun : Périmètre de la Dette Publique dans le Scénario de Référence

	Sous-secteurs du secteur public	Sous-secteurs couverts
1	Administration centrale	X
2	Administrations infranationales	
3	Autres éléments des administrations publiques	
4	dont : caisse de sécurité sociale	
5	dont : fonds extrabudgétaires (FEB)	
6	Garanties (à d'autres entités des secteurs public et privé, y compris entreprises publiques)	X
7	Banque centrale (emprunts pour le compte de l'administration)	X
8	Dette non garantie des entreprises publiques	X

2. Les entreprises publiques sont mieux couvertes et appréhendées, mais d'importantes lacunes subsistent en ce qui concerne les données et les rapprochements. Aujourd'hui, les autorités prennent mieux la mesure de la dette globale des entreprises publiques. Ces dernières années, elles ont amélioré l'exhaustivité des informations communiquées sur la dette en élargissant l'éventail des données relatives à la dette des entreprises publiques, avec l'appui des mesures de performance et de politique (PPA) appliquées dans le cadre de la politique de financement durable du développement (SDFP) de la Banque mondiale. Conformément aux repères structurels fixés au titre du programme appuyé par le FMI qui s'est achevé en 2025 et sur la base des critères d'importance relative, 14 grandes entreprises publiques ont été sélectionnées pour des études diagnostiques. Les autorités ont mené à bien ces études et dressé un inventaire des dettes croisées entre les entreprises publiques. Mais les informations sur la dette et la situation financière des entreprises publiques ne sont pas encore transmises en temps opportun et les

² Le système de retraite de la fonction publique au Cameroun est un régime par répartition à prestations définies. L'étude diagnostique de ce régime montre que le déséquilibre du système est principalement lié au régime spécial des militaires.

³ Cela s'explique par les capacités limitées de suivi des titres de dette détenus par les non-résidents. La dette pour laquelle des données sont disponibles, notamment les emprunts auprès de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale, est considérée comme une dette extérieure.

rapprochements restent imparfaits ; par ailleurs, des lacunes importantes subsistent, comme l'absence de plan pour le règlement des passifs croisés et le rapprochement régulier des créances réciproques. D'après les données communiquées par la Caisse autonome d'amortissement du Cameroun (CAA), la dette extérieure et la dette intérieure des entreprises publiques s'élevaient, respectivement, à 450,5 milliards de francs CFA et 306,6 milliards de francs CFA à fin septembre 2025, contre 493,1 milliards de francs CFA et 335,8 milliards de francs CFA à la fin de l'année 2024. La SONARA représentait l'essentiel de la dette des entreprises publiques cotées en bourse, soit environ 82 % de la dette extérieure et 67 % de la dette intérieure.

3. Les paramètres liés au test de résistance appliqué aux passifs conditionnels, qui tient compte des facteurs de vulnérabilité liés à la dette n'entrant pas dans le périmètre — dont la dette intérieure des autres entreprises publiques et les partenariats public-privé (PPP) — ont été mis à jour (tableau 2 du texte).

Le champ d'application de la déclaration des passifs conditionnels des partenariats public-privé (PPP) a été mis à jour, compte tenu de la légère baisse du stock de capital des PPP, qui s'élevait à 4 896 milliards de francs CFA, soit environ 14,4 % du PIB en septembre 2025. Dans l'AVD, la valeur des PPP susmentionnée correspond à un passif conditionnel de 5,0 % du PIB. Par ailleurs, toutes les dettes de la SONARA et tous les arriérés extérieurs des autres entreprises publiques ont déjà été pris en compte dans le scénario de référence, et le scénario de crise pour la dette résiduelle des entreprises publiques n'entrant pas dans le périmètre est fixé à 3 % du PIB. Les passifs conditionnels liés aux marchés financiers sont établis à la valeur par défaut de 5 % du PIB, soit le coût moyen pour l'État d'une crise financière dans un pays à faible revenu depuis 1980. Les estimations des autres éléments hors périmètre ne sont pas disponibles à ce jour.

Tableau 2 du Texte. Cameroun : Périmètre du Test de Résistance Appliqué aux Passifs Conditionnels

1 Couverture de la dette publique du pays	Dette de l'administration centrale, de la banque centrale, dette garantie par l'État, dette non garantie des entreprises publiques		
	Valeurs par défaut	Valeurs utilisées pour l'analyse	Raisons de s'écarter des paramètres retenus par défaut
2 Autres éléments des administrations publiques non pris en compte dans 1.	0 % du PIB	0,0	
3 Dette des entreprises publiques (garantie ou non par l'État) 1/	3 % du PIB	3,0	
4 Partenariats public-privé (PPP)	35 % de l'encours des PPP	5,0	
5 Marché financier (la valeur par défaut de 5 % du PIB est la valeur minimale)	5 % du PIB	5,0	
Total (2 + 3 + 4 + 5) (en pourcentage du PIB)		13,1	

1/ Le choc de 2 % du PIB retenu par défaut sera appliqué aux pays dont la dette garantie par l'État n'est pas pleinement prise en compte dans la définition de leur dette publique (1.). Si elle est déjà incluse dans la dette publique (1.) et si les risques associés à la dette des entreprises publiques non garantie par l'État sont jugés négligeables, l'équipe-pays peut réduire ce pourcentage à 0 %.

CONTEXTE

A. Évolution de la Dette

4. Le niveau global de la dette publique n'a quasiment pas varié en 2024. D'après des estimations préliminaires des services du FMI, le total de la dette contractée ou garantie par l'État (CGE) avoisinait 43,4 % du PIB (14 013 milliards de francs CFA) à fin 2024, contre 43,6 % du PIB à fin 2023 (tableau 3 du texte). En 2024, l'encours de la dette extérieure était estimé à 27,5 % du PIB (8 902 milliards de francs CFA) et la dette intérieure à 14,2 % du PIB (4 604 milliards de francs CFA). Au cours des trois premiers trimestres de 2025, le ratio dette publique/PIB a baissé.

5. Le poids de la dette multilatérale dans la dette extérieure publique reste élevé. Entre fin 2024 et septembre 2025, sa part du total de la dette extérieure CGE est passée de 47,7 % à 52,9 % (tableau 4 du texte). À fin septembre 2025, les prêts de la Banque mondiale représentaient 42,4 % des prêts multilatéraux, soit 22,4 % de la dette extérieure totale. La dette bilatérale a diminué en 2024 et pendant les trois premiers trimestres de 2025, tandis que la dette commerciale a augmenté, là encore à la suite du placement privé d'une euro-obligation en juillet 2024.

Tableau 3 du Texte. Cameroun : Évolution de la Dette Contractée ou Garantie par l'État

	2021		2022		2023		2024 (prél.)		sept-2025	
	Mrd FCFA	% PIB 1/	Mrd FCFA	% PIB 1/	Mrd FCFA	% PIB 1/	Mrd FCFA	% PIB 1/	Mrd FCFA	% PIB 1/
Total de la dette publique (estimations des autorités)	11 444	45,8	12 382	44,8	12 644	42,7	14 020	43,4	13 957	40,5
Dette de l'administration centrale	10 556	42,3	11 455	41,4	11 786	39,8	13 188	40,8	13 197,7	38,3
Dette extérieure	7 578	30,4	8 153	29,5	8 149	27,5	8 902	27,5	8 564,0	24,9
Dette intérieure (hors arriérés)	2 815	11,3	3 084	11,2	3 476	11,7	3 750	11,6	4 245,9	12,3
Engagements impayés de l'État (en cours et arriérés) 2/	163	0,7	217	0,8	162	0,5	536	1,7	387,8	1,1
Dette (extérieure) garantie par l'État	21	0,1	13	0,0	7	0,0	4	0,0	1,7	0,0
Dette des entreprises publiques (non garantie) 3/	866	3,5	915	3,3	851	2,9	829	2,6	757,1	2,2
SONARA 3/	651	2,6	700	2,5	655	2,2	634	2,0	574,2	1,7
dont : dette extérieure	366	1,5	434	1,6	410	1,4	411	1,3	368,7	1,1
dont : dette intérieure	286	1,1	266	1,0	245	0,8	223	0,7	205,5	0,6
Hors SONARA 4/	215	0,9	215	0,8	196	0,7	195	0,6	182,9	0,5
dont : dette extérieure	93	0,4	88	0,3	85	0,3	83	0,3	81,8	0,2
dont : dette intérieure	122	0,5	126	0,5	111	0,4	112	0,3	101,1	0,3
Total de la dette extérieure	8 058	32,3	8 689	31,4	8 651	29,2	9 399	29,1	9 016,2	26,2
Total de la dette intérieure	3 386	13,6	3 694	13,4	3 994	13,5	4 622	14,3	4 940,3	14,3
Total de la dette publique (estimation des services du FMI)	11 770	47,2	12 608	45,6	12 898	43,6	14 013	43,4	14 114,7	41,0
Dette de l'administration centrale	11 089	44,4	11 966	43,3	12 368	41,8	13 506	41,8	13 609,2	39,5
Dette extérieure	7 578	30,4	8 153	29,5	8 149	27,5	8 902	27,5	8 564,0	24,9
Dette intérieure (hors arriérés)	2 815	11,3	3 084	11,2	3 476	11,7	3 750	11,6	4 245,9	12,3
Engagements impayés de l'État (en cours et arriérés) 2/	695	2,8	729	2,6	744	2,5	854	2,6	799,3	2,3
Dette (extérieure) garantie par l'État	21	0,1	13	0,0	7	0,0	4	0,0	1,7	0,0
Dette des entreprises publiques (non garantie)	660	2,6	629	2,3	522	1,8	504	1,6	503,8	1,5
SONARA 3/	651	2,6	619	2,2	513	1,7	495	1,5	495,2	1,4
dont : dette extérieure (arriérés compris)	365	1,5	353	1,3	275	0,9	263	0,8	262,5	0,8
dont : dette intérieure	286	1,1	266	1,0	238	0,8	233	0,7	232,7	0,7
Hors SONARA (extérieure) 4/	9	0,0	10	0,0	9	0,0	9	0,0	8,6	0,0
Total de la dette extérieure	7 974	31,9	8 529	30,8	8 440	28,5	9 177	28,4	8 836,8	25,7
Total de la dette intérieure	3 796	15,2	4 079	14,7	4 458	15,1	4 837	15,0	5 277,9	15,3

Sources : autorités camerounaises ; calculs des services du FMI.

1/ Tient compte du changement de l'année de référence des comptes nationaux de 2005 à 2016.

2/ Les estimations des services du FMI incluent les arriérés, les instances de paiement et la dette intérieure « flottante » auprès du Trésor, tels que définis dans le PAT, tandis que les estimations des autorités n'incluent que les impayés de plus de trois mois.

3/ Les estimations par les autorités de la dette historique de la SONARA s'écartent considérablement des données précédentes. Les services du FMI maintiennent les estimations des précédentes AVD. Les données des autorités englobent la dette intérieure d'autres entreprises publiques.

4/ La différence entre les estimations s'explique par le périmètre de la dette, tel que décrit au paragraphe 2 et dans les notes de bas de page correspondantes.

Tableau 4 du Texte. Cameroun : Composition de la Dette Extérieure

	2021	2022	2023	2024	sept-25	2021	2022	2023	2024	sept-25
	(en milliards de FCFA)					(part exprimée en pourcentage)				
Total dette extérieure CGE (estimation des services du FMI)	7974	8529	8440	8492	8837	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Dette de l'administration centrale	7578	8153	8149	8197	8564	95,0	95,6	96,6	96,5	96,9
Créanciers multilatéraux	3268	3742	4043	4049	4675	41,0	43,9	47,9	47,7	52,9
FMI	671	789	871	863	990	8,4	9,3	10,3	10,2	11,2
Banque mondiale (IDA, BIRD)	1214	1397	1537	1547	1981	15,2	16,4	18,2	18,2	22,4
Banque africaine/Fonds africain de développement	906	1006	1062	1065	1146	11,4	11,8	12,6	12,5	13,0
Autre dette multilatérale	477	550	573	575	558	6,0	6,4	6,8	6,8	6,3
Créanciers bilatéraux	3298	3405	3143	3072	2592	41,4	39,9	37,2	36,2	29,3
Club de Paris	1089	1009	921	912	838	13,7	11,8	10,9	10,7	9,5
Pays non membres du Club de Paris	2209	2396	2222	2161	1754	27,7	28,1	26,3	25,4	19,9
dont : Chine	2046	2232	2066	2010	1643	25,7	26,2	24,5	23,7	18,6
Créanciers commerciaux	1012	1006	963	1076	1297	12,7	11,8	11,4	12,7	14,7
dont : Euro-obligation	542	542	511	511	480	6,8	6,4	6,1	6,0	5,4
Dette extérieure garantie	21	13	7	8	2	0,3	0,2	0,1	0,1	0,0
Dette non garantie des entreprises publiques (arriérés compris)	374	362	284	287	271	4,7	4,2	3,4	3,4	3,1
SONARA	365	353	275	278	263	4,6	4,1	3,3	3,3	3,0
Autres	9	10	9	9	9	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1

Sources : autorités camerounaises ; calculs des services du FMI.

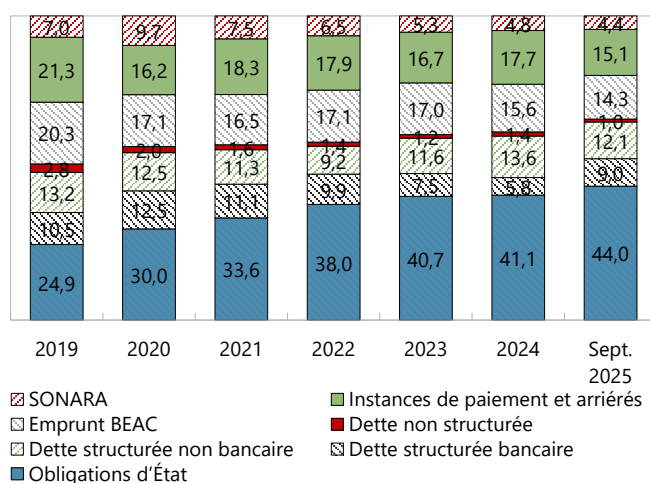
6. La part des bons et obligations du Trésor dans la dette publique intérieure a continué de croître en 2024. L'augmentation de la dette publique intérieure est principalement due aux émissions d'obligations d'État, notamment aux bons du Trésor assimilables (BTA) et aux obligations du Trésor assimilables (OTA), dont la part est passée de 40,7 % en 2023 à 41,1 % en 2024 et a continué de progresser en 2025 (graphique 1 du texte). Les dépenses en attente de paiement et les arriérés ont augmenté en 2024, tant en valeur nominale qu'en pourcentage de la dette publique intérieure.

7. L'échéance moyenne de la dette publique et son coût pondéré ont légèrement diminué. En

septembre 2025, l'échéance moyenne de la dette publique avait légèrement raccourci, à 6,4 ans, les échéances de la dette extérieure et de la dette intérieure étant de 7,4 et 4,5 ans respectivement. Le taux d'intérêt pondéré de la dette était de 3,1 % en septembre 2025, en très léger recul seulement par rapport à un an plus tôt.

Graphique 1 du Texte. Cameroun : Composition de la Dette Publique Intérieure

(En pourcentage, part du total)



8. L'encours des soldes engagés non décaissés (SEND) a modérément progressé mais très peu varié en pourcentage du PIB. Cet encours (hors appui budgétaire) signé par les autorités a augmenté en raison de la signature d'accords pour le financement de nouveaux projets avec la Banque mondiale et d'autres partenaires techniques et financiers ; il reste néanmoins à peu près identique, à 12,8 % du PIB en septembre 2025, contre 12,6 % en 2024 et 12,9 % en 2023. Les pouvoirs publics cherchent à réduire l'encours des SEND, en concertation avec leurs créanciers, et ont mis en place un mécanisme de suivi des projets actifs couvrant 180 projets. Cependant, même si ces mesures reflètent l'intention claire de réduire les SEND en raison des coûts y afférents, les progrès accomplis jusqu'ici en termes de réduction des SEND problématiques sont lents.

Tableau 5 du Texte. Cameroun : Encours des Soldes Engagés non Décaissés (SEND)

	2020		2021		2022		2023		2024		sept-2025	
	Mrd FCFA	% PIB 1/	Mrd FCFA	% PIB 1/	Mrd FCFA	% PIB 1/	Mrd FCFA	% PIB 1/	Mrd FCFA	% PIB 1/	Mrd FCFA	% PIB 1/
SEND	3 146	13,4	3 681	14,7	3 673	13,3	3 756	12,9	4 069	12,6	4 403	12,8
Intérieurs	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Extérieurs 2/	3 146	13,4	3 681	14,7	3 673	13,3	3 756	12,9	4 069	12,6	4 403	12,8
dont créanciers multilatéraux	1 769	7,5	2 223	8,9	2 412	8,7	2 544	8,7	2 853	8,8	3 276	9,0
dont créanciers bilatéraux	824	3,5	777	3,1	603	2,2	526	1,8	453	1,4	422	1,3
dont créanciers commerciaux	554	2,4	681	2,7	658	2,4	687	2,4	763	2,4	706	2,3

1/ Tient compte du changement de l'année de référence des comptes nationaux de 2005 à 2016.
2/ Hors appui budgétaire.
Sources : autorités camerounaises ; calculs des services du FMI.

9. L'encours de la dette garantie et de la dette non garantie des entreprises publiques a diminué. L'encours de la dette garantie, qui s'élevait à 3,5 milliards de francs CFA à fin 2024, a diminué à 1,7 milliard de francs CFA à septembre 2025⁴. La dette non garantie des entreprises publiques, dont celle de la SONARA et la dette extérieure d'autres entreprises publiques, n'a quasiment pas varié.

10. La capacité du Cameroun à suivre et gérer la dette publique dans le cadre de la politique de plafonds d'endettement du FMI est suffisante, mais d'autres améliorations s'imposent. Le Cameroun a amélioré sa gestion de la dette publique au fil du temps. Toutes les propositions de financement de projets et les projets financés par PPP sont examinés par le Comité national de la dette publique (CNDP) et la signature d'un nouvel accord de prêt n'est accordée qu'après approbation inconditionnelle. Les procédures et responsabilités relatives aux opérations de prêt et à la gestion de la dette publique ont été clarifiées dans le manuel publié en 2019. Toutefois, la participation du CNDP est souvent retardée jusqu'à la fin du processus d'endettement, et le Cameroun n'a pas encore fermement ancré sa politique d'endettement à son dispositif de gestion de la dette à moyen terme, d'où des écarts considérables entre les plans annoncés et le financement réel. D'un autre côté, le périmètre de compétence du CNDP a été étendu à tous les emprunts intérieurs et extérieurs contractés par l'État, y compris par les CTD, les entreprises publiques et les établissements publics. Par ailleurs, l'extension du mandat du CNDP aux financements liés à des PPP montre que les opérations génératrices d'endettement font davantage l'objet d'un examen en amont. Il convient de redoubler d'efforts pour encourager une participation plus active du CNDP et accroître l'efficacité de la stratégie de la dette publique à moyen terme (SDMT), notamment en améliorant les estimations des besoins de financement, en élaborant des plans d'emprunt annuels

⁴ La dette garantie découle uniquement des anciens accords ; aucune autre dette garantie n'a été contractée depuis 2021.

cohérents et en affinant la stratégie de communication pour aider les créanciers à mieux comprendre les objectifs de gestion de la dette des autorités. L'assistance technique du FMI a permis de renforcer l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'émission national et de remédier aux carences de la stratégie d'endettement à moyen terme.

B. Prévisions Macroéconomiques

11. La croissance de l'économie camerounaise s'est poursuivie en 2024, malgré des vents contraires intérieurs. Le PIB réel a augmenté de 3,5 % en 2024, soit un peu plus que l'année précédente (tableau 6 du texte). L'inflation moyenne a reculé à 4,5 %, contre 7,4 % en 2023, sous l'effet de la chute des prix des denrées alimentaires et des transports. En 2024, le déficit budgétaire global (base ordonnancements, hors dons) s'est creusé, à 1,8 %, contrairement au déficit courant, en recul à 3,3 % du PIB.

12. La croissance semble s'être modérée en 2025 et reste inférieure à la projection de l'édition précédente de l'AVD ; l'inflation devrait elle aussi continuer de baisser. Le taux de croissance du PIB réel devrait fléchir à 3,1 % en 2025 du fait d'une consommation privée en berne, liée au climat d'incertitude électorale. L'inflation, qui avait commencé à décélérer progressivement au deuxième semestre de 2023, est descendue à 3,4 % en 2025, reflétant une évolution plus modérée des prix à l'échelle mondiale, y compris des prix alimentaires, et l'appréciation du taux de change par rapport au dollar américain. L'inflation se maintient toutefois légèrement au-dessus du seuil de convergence de la CEMAC, qui est à 3 %. Le déficit budgétaire devrait se creuser en raison des dépenses électorales et de l'insuffisance des recettes. La position extérieure se dégradera sans doute, sous l'effet là encore de l'atonie de la demande étrangère et de la modération des cours des produits de base. Le scénario de référence est soumis à de possibles vents contraires sur plusieurs fronts, notamment la situation en matière de sécurité intérieure, la lenteur des réformes et une escalade des tensions géoéconomiques.

13. Les perspectives du Cameroun demeurent raisonnablement favorables à moyen terme. Le pays s'est doté de politiques macroéconomiques globalement saines, avec un ratio de dette modéré et largement stable reflétant une politique budgétaire prudente jusqu'en 2024. Au vu des risques de liquidité importants qui menacent la viabilité de la dette, l'accroissement des recettes budgétaires devrait être une réforme prioritaire, qui s'appuierait sur la dématérialisation réussie des services fiscaux opérée il y a quelques années. Pour se débarrasser du risque élevé de surendettement sans creuser davantage le déficit budgétaire et potentiellement mettre en péril les dépenses d'investissement et les dépenses sociales, les réformes visant à améliorer les conditions pour le secteur privé devraient être accélérées, car il est avéré qu'une croissance dynamique est le meilleur antidote aux risques associés à la dette. Renforcer la gestion de la dette publique et moins recourir aux emprunts non concessionnels permettrait aussi d'atténuer davantage les risques qui pèsent sur la viabilité de la dette, mais élargir la base d'exportation y contribuerait également. À moyen terme, la croissance devrait s'établir à 3,8 % en moyenne et l'inflation se stabiliser un peu au-dessous de 3 %. Les hypothèses macroéconomiques sous-tendant ces projections sont présentées dans l'encadré 1.

Tableau 6 du Texte. Cameroun : Principales Hypothèses Macroéconomiques

		2022	2023	2024	Horizon de projection actuel						
					2025	2026	2027	2028	2029	2025-29	2030-44
Croissance du PIB réel (en %)	Actuelles	3,7	3,3	3,5	3,1	3,3	3,8	4,2	4,3	3,8	4,2
	Précédentes	3,7	3,2	3,9	4,0	4,1	4,4	4,6	4,6	4,3	4,6
Inflation (IPC, moyenne de la période)	Actuelles	6,3	7,4	4,5	3,4	2,9	2,6	2,5	2,5	2,8	2,2
	Précédentes	6,3	7,4	4,4	3,5	3,0	2,8	2,6	2,6	2,9	2,0
Solde budgétaire global (hors dons, en % du PIB)	Actuelles	-1,5	-1,1	-1,8	-2,3	-1,9	-1,5	-1,3	-1,2	-1,7	-1,7
	Précédentes	-1,5	-1,1	-0,9	-0,6	-1,2	-1,2	-1,2	-1,2	-1,1	-1,7
Total des recettes (hors dons, en % du PIB)	Actuelles	15,6	16,2	15,3	14,0	14,6	15,0	15,3	15,6	14,9	17,7
	Précédentes	15,6	16,0	15,6	15,6	15,2	15,4	15,5	15,5	15,4	16,5
Dépenses totales (en % du PIB)	Actuelles	17,1	17,3	17,1	16,3	16,5	16,5	16,6	16,9	16,6	19,4
	Précédentes	17,1	17,1	16,5	16,1	16,5	16,6	16,6	16,6	16,5	18,2
Solde des transactions courantes (dons compris, en % du PIB)	Actuelles	-3,4	-4,1	-3,3	-3,9	-5,2	-5,4	-4,8	-4,7	-4,8	-3,8
	Précédentes	-3,4	-4,1	-3,4	-2,8	-3,7	-3,5	-3,3	-3,3	-3,3	-3,9
Exportations de biens et de services (en % du PIB)	Actuelles	19,5	17,1	16,1	14,5	12,8	12,2	12,4	12,2	12,8	11,6
	Précédentes	19,5	17,0	17,1	17,1	15,9	15,8	15,6	15,6	16,0	13,8
Prix du baril de pétrole (en dollars)	Actuelles	96,4	80,6	79,2	67,7	64,7	62,9	63,4	64,4	64,7	69,6
	Précédentes	96,4	80,6	79,0	69,8	68,0	67,0	66,6	66,6	67,6	71,3

Sources : autorités camerounaises ; calculs des services du FMI.

Note : Le terme « Précédentes » renvoie aux hypothèses de l'AVD précédente, publiée en mars 2025.

Encadré 1. Cameroun : Hypothèses Macroéconomiques à Moyen et à Long Terme**Moyen terme, 2025–29**

- La croissance moyenne du PIB réel devrait s'établir à 3,8 % à moyen terme (2025–29), après une révision à la baisse de 0,5 point de pourcentage par rapport à la précédente AVD, principalement due à un essoufflement de la consommation. À titre de comparaison, la croissance moyenne était plus forte avant la COVID-19, à 4,4 % entre 2011 et 2019. Les projections reposent également sur l'hypothèse d'une poursuite des réformes favorisant la croissance.
- L'inflation annuelle moyenne devrait fléchir à 2,9 % en 2026 puis à 2,6 % en 2027, avec une révision à la baisse par rapport à la précédente AVD. Les tensions inflationnistes devraient continuer de se dissiper dans les années suivantes. Globalement, compte tenu des efforts de la BEAC pour freiner l'inflation et du taux de change fixe avec l'euro dans l'union monétaire, l'inflation devrait reculer peu à peu pour avoisiner 2,5 % à long terme, et serait donc inférieure à 3 % (critère de convergence de la CEMAC) et proche de l'inflation moyenne mesurée entre 2011 et 2019 (2,6 %).
- Après l'assainissement des finances publiques opéré ces dernières années, le déficit budgétaire (hors dons, base ordonnancements) devrait augmenter en 2025, notamment en raison de la hausse des dépenses liées aux élections et de l'insuffisance des recettes. Il devrait néanmoins diminuer à partir de 2026, la politique budgétaire restant ancrée au solde de référence de la CEMAC, grâce principalement à une baisse des charges d'intérêts et une exécution plus réaliste des dépenses plutôt qu'à un nouveau tour de vis budgétaire. Entre 2025 et 2029, ce déficit devrait s'établir à 1,7 % du PIB en moyenne, en hausse par rapport à l'AVD précédente.
- En 2025, le déficit des transactions courantes devrait avoir augmenté et s'être établi à 3,9 % du PIB. La situation dans ce domaine devrait encore s'aggraver à moyen terme, du fait de l'atonie de la demande extérieure et de la modération des cours des produits de base ; l'évolution du solde courant est donc moins favorable que lors de la précédente AVD. La politique de substitution des importations du gouvernement n'a pas encore produit de résultats substantiels et les importations ont été révisées à la hausse sur la période de projection. Des termes de l'échange moins favorables ont également contribué à la détérioration du déficit courant. Les entrées nettes d'investissements directs étrangers (IDE) devraient avoisiner 1,8 % du PIB à moyen terme.

Encadré 1. Cameroun : Hypothèses Macroéconomiques à Moyen et à Long Terme (suite et fin)

Long terme, 2030–44

- À long terme, la croissance devrait se replier à 4,2 %, contre 4,6 % dans l'AVD précédente. Même si la mise en œuvre réussie de la Stratégie nationale de développement (SND-30) du Cameroun peut améliorer le potentiel de croissance à long terme, la production minière devrait se stabiliser et l'investissement se rapprocher progressivement de moyennes historiques plus basses. Certaines contraintes structurelles perdurent, comme le développement insuffisant de l'intermédiation financière et les problèmes d'inefficience des investissements publics, et continueront sans doute de plomber la croissance potentielle. Par ailleurs, une étude récente de la Banque mondiale a établi que le déclin des investissements dans le capital humain nuisait à la croissance.
- Les recettes budgétaires devraient augmenter, également grâce à la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme (SRMT), qui permettra sans doute d'accroître les recettes. La projection de référence postule une réduction du déficit budgétaire à partir de 2026.
- Selon les projections, les exportations de biens et de services exprimées en pourcentage du PIB baisseront à moyen terme, reflétant une croissance moins soutenue des exportations hors pétrole. Diversifier davantage les exportations, tant en termes de composition que de débouchés, et tirer parti des possibilités d'échanges commerciaux régionaux offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) sera essentiel pour améliorer durablement les résultats à l'export.

14. Les hypothèses de financement ont été mises à jour à partir des données les plus récentes.

Les besoins de financement bruts publics cumulés du Cameroun sur la période 2025–27 sont estimés à environ 8 000 milliards de francs CFA (23,5 % du PIB 2025), dont 50 % environ sont supposés être financés sur ressources extérieures. Pour 2025, l'AVD reflète la baisse du soutien budgétaire apporté par les donateurs et le très faible niveau des prêts bilatéraux, avec un financement extérieur des projets fondé sur le budget. Après 2025, la composition évolue progressivement vers des emprunts aux conditions du marché avec diminution de l'élément de libéralité, et le financement extérieur de projets augmente progressivement dans les dernières années. Les autorités ont l'intention en particulier de substituer des financements extérieurs aux émissions d'obligations d'État à long terme régionales dans les années à venir, compte tenu du resserrement des conditions de financement sur le marché régional, dont témoigne le faible niveau des taux de souscription aux émissions de titres souverains. Les opérations d'emprunt récentes illustrent déjà cette tendance. En décembre 2025, les autorités ont obtenu un prêt extérieur assorti d'un taux d'intérêt effectif d'environ 10,5 %, ainsi qu'une garantie bancaire externe à l'appui des emprunts intérieurs. Au début de 2026, elles ont aussi signé un placement privé avec un taux d'intérêt effectif d'environ 9,5 % (hors commissions d'engagement). Cette évolution vers plus de financements extérieurs non concessionnels pourrait se traduire par des coûts de refinancement et des risques de liquidité plus élevés. Ces risques pourraient être atténués si ces emprunts restent d'ampleur limitée et s'accompagnent d'une gestion prudente de la dette et d'efforts pour obtenir des financements concessionnels chaque fois que possible. Les conditions de financement proposées par l'Association internationale de développement (IDA) au Cameroun, pays admis à bénéficier d'un financement mixte, ont été mises à jour pour être compatibles avec les 21 nouveaux instruments de l'IDA. Le scénario de référence suppose que le Cameroun continuera de suivre le calendrier de mise en œuvre des mesures de performance et de politique publique pour l'exercice 2026 prévues par la politique de financement du développement durable (PFDD) de la Banque mondiale et relatives à la gestion des risques budgétaires et la dette non

concessionnelle, dans le cadre des efforts déployés par ses pouvoirs publics pour corriger les principaux facteurs de vulnérabilité de la dette. S'agissant des financements intérieurs, les hypothèses de taux d'intérêt vont de 6 à 9 % par an selon l'échéance. Les agences de notation de crédit n'ont pas révisé leurs évaluations après la rétrogradation du Cameroun en 2023, consécutive au remboursement tardif d'un créancier. Les rendements obligataires ont augmenté en 2025, dans un contexte de tensions commerciales plus vives, puis se sont rétractés et sont aujourd'hui plus faibles que dans l'AVD précédente. Les lacunes dans la gestion de trésorerie et le recours à des procédures d'exécution budgétaire exceptionnelles ont entraîné une accumulation d'arriérés intérieurs à fin 2024 et jusqu'en 2025. Ces arriérés devraient être réglés dans les six prochaines années.

15. L'hypothèse de financement concernant la SONARA est inchangée par rapport à la dernière édition de l'AVD, car les modalités du plan de restructuration ne sont pas encore arrêtées. En ce qui concerne la restructuration de sa dette, la SONARA a conclu un accord avec son principal fournisseur en septembre 2022 pour régulariser les arriérés en cours ; un accord du même type avait été signé avec les banques nationales en octobre 2021. Un accord a aussi été conclu avec un autre fournisseur en décembre 2023 et quelques petits fournisseurs doivent encore mettre la dernière main à leurs accords. En 2025, les autorités ont examiné les grandes lignes d'une restructuration pour la SONARA et un cabinet externe privé a préparé une étude pour un plan d'action connexe (repère structurel au titre du programme précédent appuyé par le Fonds), dont les détails n'ont pas encore été arrêtés. Les services du FMI maintiennent l'hypothèse actuelle d'un résultat net nul, et non pas modérément positif, conformément aux propres projections de la SONARA, et le coût d'une éventuelle reconstruction des unités opérationnelles de la raffinerie n'est pas intégré dans le scénario de référence.

16. L'outil de réalisme ne montre pas de risques pour les projections de référence (graphique 3). L'ajustement budgétaire prévu sur trois ans est considéré comme réalisable, étant donné la répartition des ajustements budgétaires des pays à faible revenu dans le cadre des programmes antérieurs appuyés par le FMI. Les projections de croissance demeurent un peu inférieures aux niveaux que suppose la trajectoire budgétaire, qui ne tient peut-être pas complètement compte d'autres facteurs déterminants pour l'activité économique, comme l'atonie de la consommation privée et la faiblesse des prix à l'exportation.

17. L'outil de réalisme des prévisions indique toujours une dynamique de la dette comparable aux évolutions antérieures (graphique 4). La croissance du PIB réel devrait contribuer à réduire encore le ratio de la dette extérieure, ainsi que la dynamique des taux de change, qui est globalement conforme à l'évolution historique. De la même façon, l'amélioration attendue des ratios d'endettement extérieur que la réduction des déficits primaire et courant devrait permettre est conforme aux tendances antérieures. Enfin, l'augmentation inattendue de la dette extérieure et de la dette publique au cours des cinq dernières années est comparable à ce qui est observé dans d'autres pays à faible revenu. D'importants résidus inexpliqués dans les flux générateurs d'endettement historiques laissent présager des risques, mais ils peuvent en partie s'expliquer par l'élargissement du périmètre de la dette aux arriérés intérieurs et à la dette de la SONARA.

C. Classement du Pays et Élaboration des Tests de Résistance des Scénarios

18. La capacité d'endettement du Cameroun a été relevée à « moyenne ». La note du Cameroun à l'indicateur composite (2,76) progresse par rapport à la précédente AVD et repose sur les projections des *Perspectives de l'économie mondiale* d'octobre 2025 et sur le score EPIN 2024 de la Banque mondiale. Liée à l'amélioration du score EPIN, cette note plus élevée à l'indicateur composite est supérieure au seuil définissant une capacité d'endettement moyenne et fait suite à des signaux consécutifs au-dessus du plafond. Par conséquent, la capacité d'endettement du Cameroun a été relevée à « moyenne » (tableau 7 du texte).

Tableau 7 du Texte. Cameroun : Calcul de l'Indicateur Composite

Pays	Cameroun		
Code pays	622		
Capacité d'endettement	Moyenne		
Final	Classification fondée sur l'AVD actuelle	Classification fondée sur l'AVD précédente	Classification fondée sur les deux AVD précédentes
Moyenne	Moyenne 2,76	Moyenne 2,81	Moyenne 2,71
Référence : seuils par classification			
Seuils d'endettement EXTÉRIEUR	Faible	Moyenne	Élevée
VA de la dette en % : des exportations du PIB	140	180	240
Service de la dette en % : des exportations des recettes	30	40	55
	10	15	21
	14	18	23
Repère de la dette publique TOTALE	Faible	Moyenne	Élevée
VA de la dette publique totale en % du PIB	35	55	70

19. Les tests de résistance se servent de paramètres normalisés, auxquels sont ajoutés un choc de financement sur le marché et un choc sur les cours des produits de base. Les tests de résistance normalisés utilisent les paramètres par défaut, tandis que le test de résistance appliqué aux passifs conditionnels repose sur l'estimation chiffrée des passifs conditionnels mentionnés plus haut. Les tests de résistance adaptés au Cameroun consistent en un choc de financement sur le marché et un choc sur les cours des produits de base, respectivement dus à une euro-obligation en circulation et à des exportations de combustibles et d'autres produits de base représentant plus de la moitié des exportations totales. Pour ces chocs, les paramètres du scénario standard sont appliqués.

VIABILITÉ DE LA DETTE

A. Viabilité de la Dette Extérieure

20. Le risque de surendettement extérieur est jugé toujours élevé, car deux indicateurs dépassent leurs seuils dans le scénario de référence (graphique 1 et tableau 3). Malgré le relèvement de la note concernant la capacité d'endettement, deux indicateurs (ratios service de la dette extérieure/recettes et service de la dette extérieure/exportations) restent supérieurs à leurs seuils respectifs encore longtemps. Ils repassent toutefois au-dessous avant la fin de la période de projection. En revanche, le ratio VA de la dette/exportations demeure proche de son seuil mais sans le franchir. Par rapport à l'AVD

précédente, tous les indicateurs précités signalent une détérioration de la situation. L'augmentation du ratio VA de la dette/exportations et du service de la dette extérieure/exportations, en particulier, reflète aussi les mauvais résultats à l'export et une base d'exportation potentiellement sous-déclarée dans les données officielles de la balance des paiements. En tout état de cause, ces indicateurs, qui signalent l'amélioration de la capacité d'endettement, sont désormais plus proches de leurs seuils respectifs. Le ratio VA de la dette/PIB, en revanche, reste très inférieur à son seuil dans tout l'horizon de projection, que ce soit pour le scénario de référence ou les scénarios avec choc, signe que l'encours global de la dette reste sous contrôle.

21. Les seuils des deux indicateurs sont dépassés dans les scénarios des tests de résistance les plus extrêmes. Les chocs sur les exportations et sur le cours des produits de base sont les scénarios de choc les plus extrêmes pour les indicateurs de la dette extérieure. Le scénario historique donne une dynamique à peu près similaire au scénario de référence ; il ne semble donc pas y avoir de « biais optimiste ».

B. Viabilité de la Dette Publique

22. Le risque associé au surendettement public est jugé faible. Tout au long de la période de projection, le ratio VA de la dette publique/PIB reste inférieur à son seuil dans le scénario de référence comme dans les scénarios avec choc ; le risque de surendettement public paraît donc négligeable. Ce profil de risque plus favorable reflète essentiellement l'amélioration récente de la capacité d'endettement, qui a relevé le seuil applicable. En parallèle, le ratio VA de la dette publique/PIB continue de baisser au fil du temps, reflétant la dynamique sous-jacente satisfaisante de la dette, outre l'effet du seuil relevé. Les ratios VA de la dette/recettes et service de la dette/recettes devraient aussi diminuer progressivement. Les chocs les plus extrêmes pour les indicateurs de la dette publique, dont le ratio VA de la dette/PIB, le ratio VA de la dette/recettes et le ratio service de la dette/recettes, sont le choc sur les cours des produits de base et le choc sur les passifs conditionnels combinés. Dans le scénario historique, les indicateurs relatifs à la charge de la dette publique suivent une trajectoire ascendante, qui reflète surtout des déficits primaires historiquement importants par rapport à ceux prévus à l'avenir.

C. Module « Financement sur le Marché »

23. L'outil reproduisant le financement sur le marché laisse présager une diminution des risques liés aux difficultés de financement sur le marché (graphique 5). Les besoins bruts de financement du Cameroun sur trois ans sont estimés au maximum à 8 % du PIB, ce qui est inférieur au repère suggéré (14 %). Le dernier écart de rendement de l'indice EMBI disponible pour le Cameroun (567 points de base au 18 février 2026) est très légèrement inférieur au repère (570 points) et en baisse par rapport à l'AVD précédente (plus de 800 points à l'époque). Comme l'écart de rendement de l'indice EMBI est inférieur à son seuil, le module indique une atténuation des difficultés de financement sur le marché.

D. Notation du Risque et Vulnérabilités

24. Le risque de surendettement du Cameroun continue d'être élevé, mais sa dette reste viable. Le risque de surendettement extérieur demeure important, car deux des quatre indicateurs de la dette extérieure dépassent leurs seuils dans le scénario de référence. En même temps, ces indicateurs devraient

baisser à moyen terme et passer au-dessous de leurs seuils respectifs à plus long terme. De surcroît, tant la VA de la dette extérieure/PIB que celle de la dette publique rapportée au PIB se maintiennent bien en dessous de leurs seuils pendant toute la période couverte par les projections. De plus, les autorités demeurent déterminées à satisfaire à leurs obligations en matière de dette et la politique budgétaire devrait rester prudente. Au vu de tout ce qui précède, les services du FMI continuent d'estimer que la dette camerounaise est viable et qu'il est très improbable que le pays ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières actuelles ou futures.

25. Les perspectives risquent d'être révisées à la baisse. Sur le plan intérieur, les troubles sociaux qui ont suivi les résultats de l'élection présidentielle de 2025 pourraient accentuer les tensions socioéconomiques. S'ils ne sont pas endigués, les problèmes de sécurité régionaux pourraient aussi aggraver les difficultés budgétaires. D'autres risques sont à craindre si des passifs conditionnels se matérialisent, y compris du fait de restructurations bancaires ou d'entreprises publiques ne figurant pas dans le scénario de référence de l'AVD. En outre, des retards dans la mise en œuvre du plan de réhabilitation et de restructuration de la dette de la SONARA pourraient compromettre la viabilité de la dette. À moyen terme, le caractère limité des progrès réalisés dans le domaine de la diversification des exportations pourrait aussi nuire à la viabilité de la dette. Sur le plan extérieur, l'escalade des tensions géoéconomiques pourrait freiner la reprise mondiale, avec des effets délétères sur la situation extérieure du Cameroun. Le risque d'un retour à des conditions financières mondiales plus restrictives ou encore d'une correction soudaine sur les marchés d'actions existe toujours, même si les conditions de financement se sont améliorées. Une évolution dans ce sens pourrait affaiblir les perspectives de financement du Cameroun et faire diminuer la demande extérieure. En raison de la forte volatilité des prix mondiaux de l'énergie, l'incertitude demeure en ce qui concerne les recettes d'exportation et les recettes budgétaires. Enfin, les mesures d'expansion budgétaire dans les autres pays membres de la CEMAC pourraient exercer une pression accrue sur les réserves régionales, entraînant ainsi un nouveau resserrement de la liquidité au sein de l'union monétaire.

26. Le niveau de la dette intérieure rapportée au PIB n'indique pas d'autre risque pour la viabilité, bien que le service de la dette intérieure augmente très notablement à moyen terme avec les remboursements d'arriérés retenus (graphique 6). La dynamique actuelle reflète le recours plus important des autorités aux financements extérieurs à brève échéance, alors que la saturation du marché obligataire régional limite l'émission nette de dette intérieure. Le ratio dette intérieure/PIB, qui reste inférieur à la valeur médiane des PFR, devrait diminuer régulièrement tout au long de la période de projection, soutenu par une émission de dette intérieure nette négative à moyen terme, les financements extérieurs se substituant aux emprunts intérieurs. Bien que le service de la dette intérieure augmente de manière considérable dans les toutes prochaines années, sous l'effet principalement du remboursement supposé d'arriérés intérieurs, il diminue à terme, car les pressions liées au refinancement s'atténuent. Le chiffre net des émissions de dette intérieure devient négatif à partir de 2026 et atteint un niveau plancher vers 2030, avant de se stabiliser à des niveaux modestes à la fin de la période de projection, quand les marchés de la dette intérieure gagnent peu à peu en profondeur. Les taux d'intérêt réels ont été révisés à la hausse par rapport à l'AVD précédente, reflétant l'augmentation du coût des financements intérieurs dans un contexte de conditions de financement peu favorables sur le marché intérieur.

27. Le changement climatique est un facteur de risque supplémentaire à moyen terme. D'après le rapport national sur le climat et le développement de la Banque mondiale, l'effet négatif du changement climatique sur le PIB d'ici à 2050 au Cameroun est compris entre 4 et 10 % du PIB. Des investissements supplémentaires dans l'adaptation et l'atténuation (32 milliards de dollars et 26 milliards de dollars, respectivement, sur 10 ans) permettraient de limiter les pertes de PIB, d'inverser les pertes dans l'agriculture et de réduire le taux de pauvreté, ce qui pourrait finalement se transformer en opportunité. Dans une simulation fondée sur le modèle DIGNAD (dette, investissement, croissance et catastrophes naturelles), les investissements en amont dans des mesures d'adaptation permettront de réduire les pertes de PIB en cas de chocs climatiques et accéléreront le retour à la normale. Bien que les investissements dans l'adaptation puissent initialement avoir une incidence négative sur les indicateurs de la charge de la dette, ils contribuent à les améliorer à long terme en réduisant le besoin potentiel d'investissements supplémentaires en cas de catastrophe.

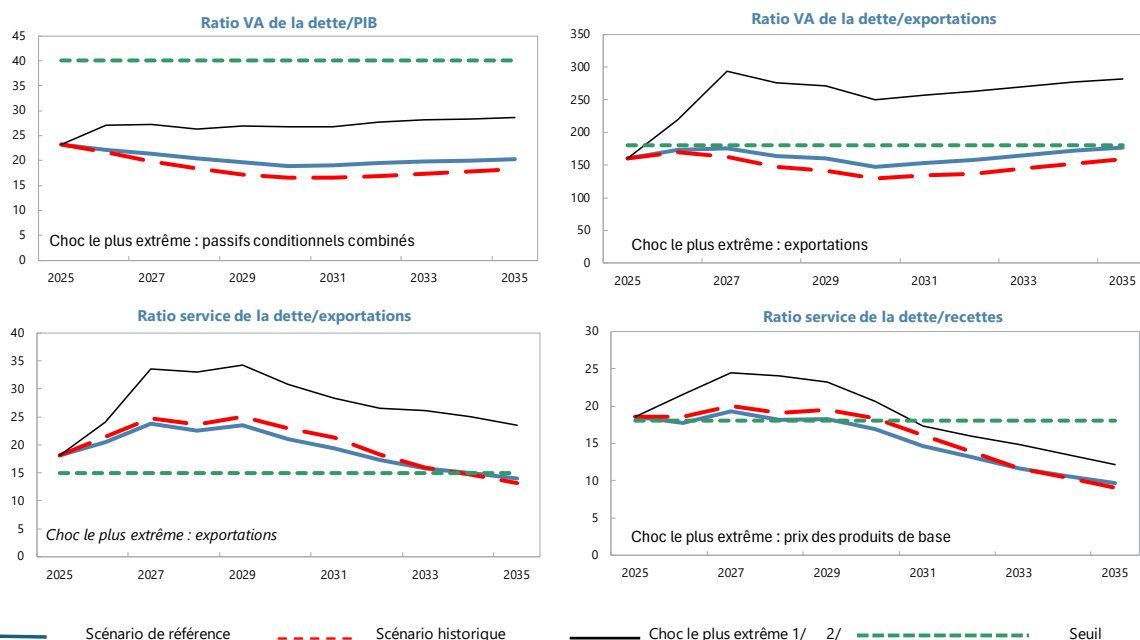
28. Le Cameroun doit poursuivre avec constance son programme de réformes pour garantir la viabilité de sa dette et atténuer les risques connexes. Premièrement, maintenir la dynamique de la dette publique sur une trajectoire tenable est essentiel pour garantir la viabilité de la dette. Cela doit aller de pair avec des réformes budgétaires structurelles visant notamment à accroître les recettes. Il faudrait mettre en œuvre une politique d'emprunt prudente privilégiant les prêts concessionnels et limitant le recours aux emprunts non concessionnels, tout en renforçant la gestion des SEND. Par ailleurs, la réorientation des ressources avec des dépenses ciblées devrait être amplifiée, en utilisant les gains exceptionnels tirés des recettes pétrolières par exemple pour protéger les personnes les plus vulnérables et en privilégiant des investissements publics générateurs de croissance. Deuxièmement, les autorités camerounaises devraient surveiller de près les coûts du service de la dette et gérer activement le portefeuille pour réduire autant que possible les risques de taux d'intérêt. Troisièmement, la vulnérabilité des indicateurs de la dette liés aux exportations met en évidence la nécessité de rehausser la compétitivité et de diversifier l'économie. Des données de la balance des paiements plus précises, en particulier pour les exportations (potentiellement sous-déclarées), aideraient à mieux évaluer les risques concernant la liquidité et la dette extérieure, et renforceraient ainsi la perception que la situation extérieure du Cameroun est tenable. Il faudrait accélérer la dynamique des réformes afin d'améliorer le climat des affaires et de l'investissement dans le pays, en attirant davantage d'IDE et en stimulant les exportations. La gestion des entreprises publiques doit aussi être renforcée en vue de réduire les risques liés aux passifs conditionnels. Enfin, bien que la mise en œuvre des politiques climatiques définies dans la SND-30 se heurte toujours à d'importantes difficultés, le train de réformes appuyé au titre de la FRD pourrait permettre d'améliorer plus vite la prévention des risques liés au climat et de renforcer la viabilité de la dette à plus long terme.

Point de Vue des Autorités

29. Les autorités conviennent que le risque de surendettement du Cameroun demeure élevé mais insistent sur le fait que la dette publique reste viable à moyen terme, grâce à des mesures budgétaires globalement saines. Elles ont souligné que la progression récente dans le classement des capacités d'endettement et la diminution des écarts de rendement étaient des signaux encourageants. Dans le même temps, elles ont reconnu que le niveau élevé des indicateurs du service de la dette, en particulier rapporté aux exportations, entraînait des risques de liquidité et des risques budgétaires et qu'il fallait donc prévoir des marges de manœuvre extérieures plus importantes et donner la priorité aux

financements concessionnels. Les autorités ont précisé que les pressions sur la liquidité s'expliquaient aussi par une grande concentration de titres publics arrivant à échéance dans les toutes prochaines années et estiment que les difficultés de financement se tasseront ultérieurement. Elles reconnaissent également qu'il n'est pas exclu que les indicateurs du poids de la dette exprimés en pourcentage des exportations soient en partie gonflés par la sous-déclaration des exportations dans les statistiques officielles et que des efforts sont en cours pour améliorer la qualité des données. Les autorités ont réaffirmé leur engagement à préserver la viabilité de la dette publique et à assurer en temps opportun la charge du service de la dette.

Graphique 1. Cameroun : Indicateurs de la Dette Extérieure Contractée ou Garantie par l'État dans Différents Scénarios, 2025–35



Personnalisation des paramètres par défaut		
	Taille	Interactions
Test de résistance adapté		
Passifs conditionnels combinés	Oui	s.o.
Catastrophes naturelles	s.o.	s.o.
Prix des produits de base	Non	Non
Financements sur le marché	Non	Non

Note : « Oui » indique toute modification de la taille ou des interactions des paramètres par défaut des tests de résistance.
« s.o. » signifie que le test de résistance est sans objet.

Hypothèses d'emprunt sur les besoins de financement supplémentaires résultant des tests de résistance*		
	Valeurs par défaut	Valeurs définies par l'utilisateur
Part de la dette marginale		
Dette extérieure CGE à moyen et long terme	100,0 %	
Modalités de la dette marginale		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars	3,5 %	3,5 %
Taux d'actualisation, dollars	5,0 %	5,0 %
Échéance moyenne (y compris différé d'amortissement)	20	20
Différé d'amortissement moyen	5	5

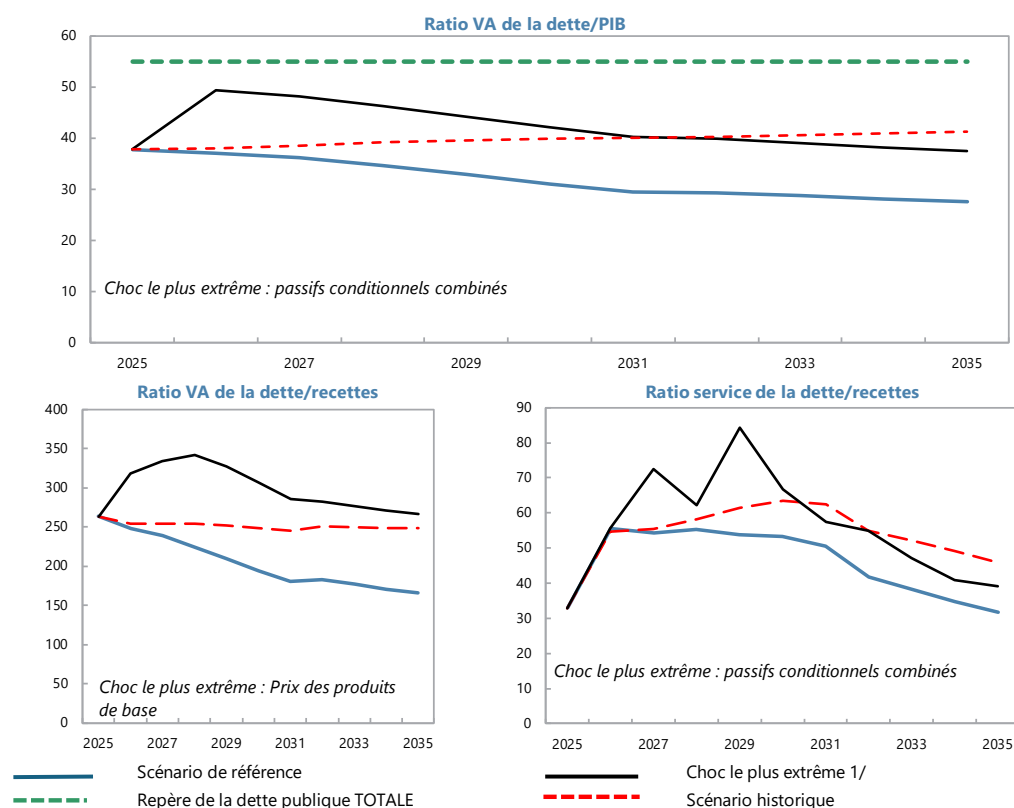
* Note : On suppose que l'ensemble des nouveaux besoins de financement occasionnés par les chocs simulés dans les tests de résistance sont couverts par la dette extérieure CGE à moyen et long terme dans l'AVD extérieure. Par défaut, les modalités de la dette marginale sont fondées sur les projections de référence pour une période de 10 ans.

Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2035 ou après. Le test de résistance avec un dépassement ponctuel est lui aussi présenté (le cas échéant), mais le dépassement ponctuel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement ponctuel s'avère le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement ponctuel) est présenté.

2/ L'ampleur des chocs utilisés pour le test de résistance relatif au choc sur les cours des produits de base se fonde sur les perspectives de prix des produits de base établies par le département des études du FMI.

Graphique 2. Cameroun : Indicateurs de la Dette Publique dans Différents Scénarios, 2025–35



Hypothèses d'emprunt sur les besoins de financement supplémentaires résultant des tests de résistance*	Valeurs par défaut	Valeurs définies par l'utilisateur
Part de la dette marginale		
Dette extérieure CGE à moyen et long terme (MLT)	44,1 %	44,1 %
Dette intérieure à moyen et long terme	37,7 %	37,7 %
Dette intérieure à court terme	18,2 %	18,2 %
Modalités de la dette marginale		
Dette extérieure à moyen et long terme		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars	3,5 %	3,5 %
Échéance moyenne (y compris différé d'amortissement)	20	20
Différé d'amortissement moyen	5	5
Dette intérieure MLT		
Taux d'intérêt réel moyen des nouveaux emprunts	3,5 %	3,5 %
Échéance moyenne (y compris différé d'amortissement)	3	3
Différé d'amortissement moyen	2	2
Dette intérieure à court terme		
Taux d'intérêt réel moyen	1,5 %	1,5 %

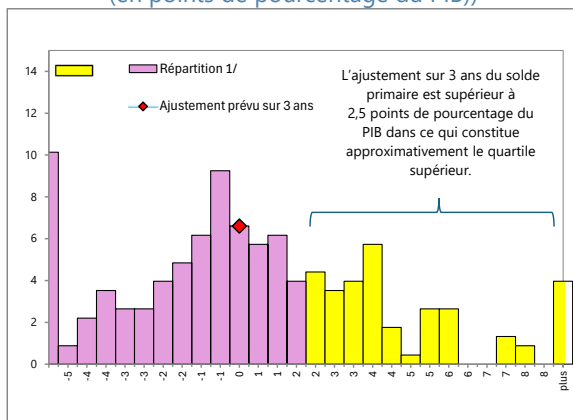
* Note : Dans ce modèle, le financement intérieur couvre les besoins de financement supplémentaires résultant des chocs dans les tests de résistance relevant de l'AVD publique. Par défaut, les modalités de la dette marginale sont fondées sur les projections de référence pour une période de 10 ans.

Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2035 ou après. Le test de résistance avec un dépassement ponctuel est lui aussi présenté (le cas échéant), mais le dépassement ponctuel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement ponctuel s'avère le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement ponctuel) est présenté.

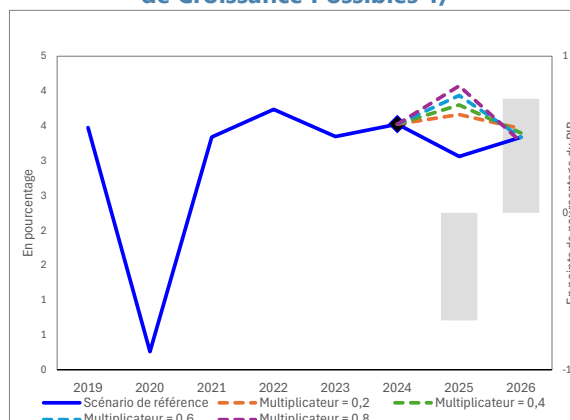
Graphique 3. Cameroun : Outils de Réalisme

Ajustement sur 3 Ans du Solde Primaire (en points de pourcentage du PIB)

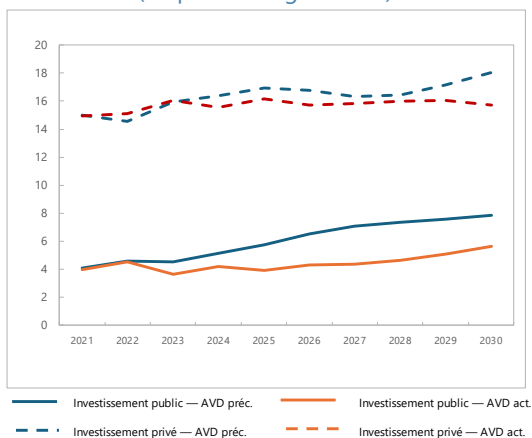


1/ Les données couvrent les programmes appuyés par le FMI pour les PFR (hors financements d'urgence) approuvés depuis 1990. L'ampleur de l'ajustement sur trois ans depuis le lancement du programme est indiquée en abscisse et le pourcentage de l'échantillon en ordonnée.

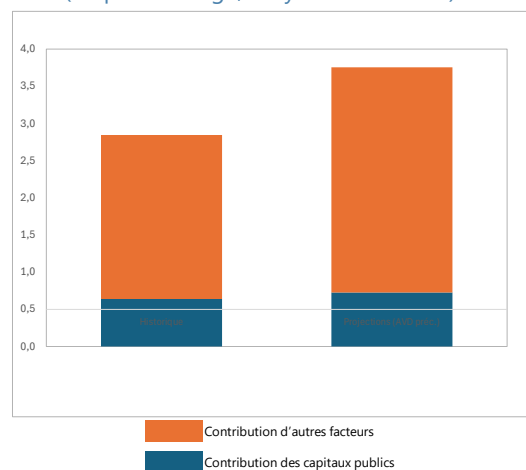
Rééquilibrage Budgétaire et Trajectoires de Croissance Possibles 1/



Taux d'Investissement Public et Privé (En pourcentage du PIB)

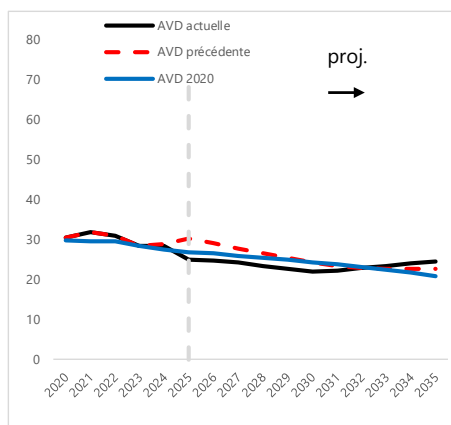


Contribution à la Croissance du PIB Réel (En pourcentage, moyenne sur 5 ans)



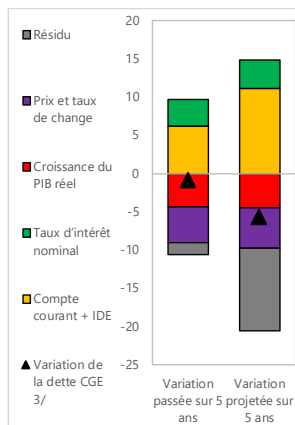
Graphique 4. Cameroun : Facteurs de la Dynamique de la Dette, Scénario de Référence 1/

Dette extérieure CGE nominale brute
(en pourcentage du PIB ; AVD précédentes)

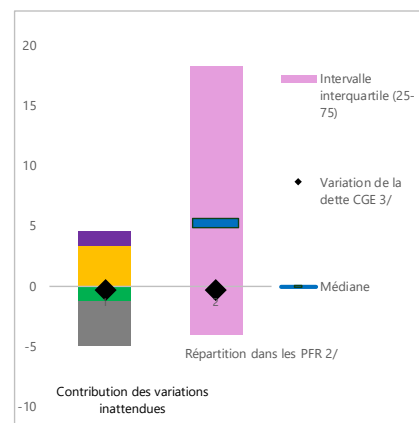


Dette extérieure

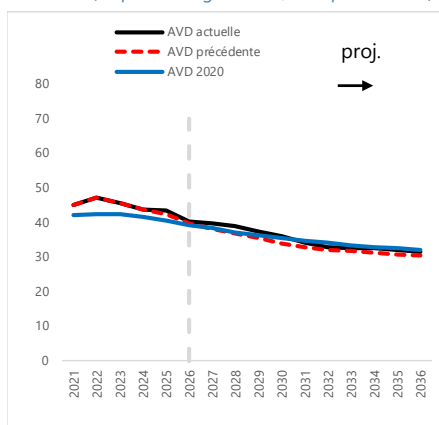
Flux générateurs d'endettement
(en pourcentage du PIB)



Variations inattendues de l'endettement 1/
(5 dernières années, en pourcentage du PIB)

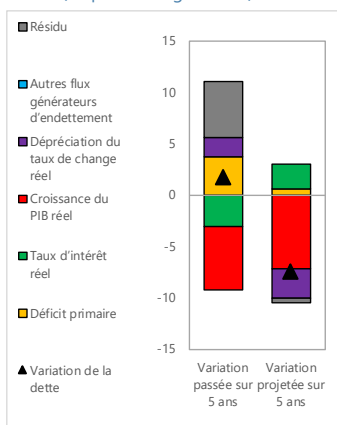


Dette publique nominale brute
(en pourcentage du PIB ; AVD précédentes)

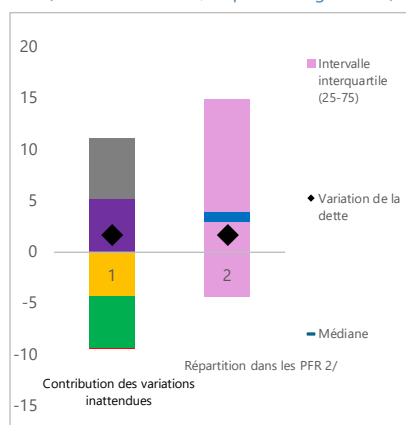


Dette publique

Flux générateurs d'endettement
(en pourcentage du PIB)



Variations inattendues de l'endettement 1/
(5 dernières années, en pourcentage du PIB)



1/ Différence entre les contributions anticipées et réelles aux ratios d'endettement.

2/ Répartition dans les PFR pour lesquels des AVD « PFR » ont été produites.

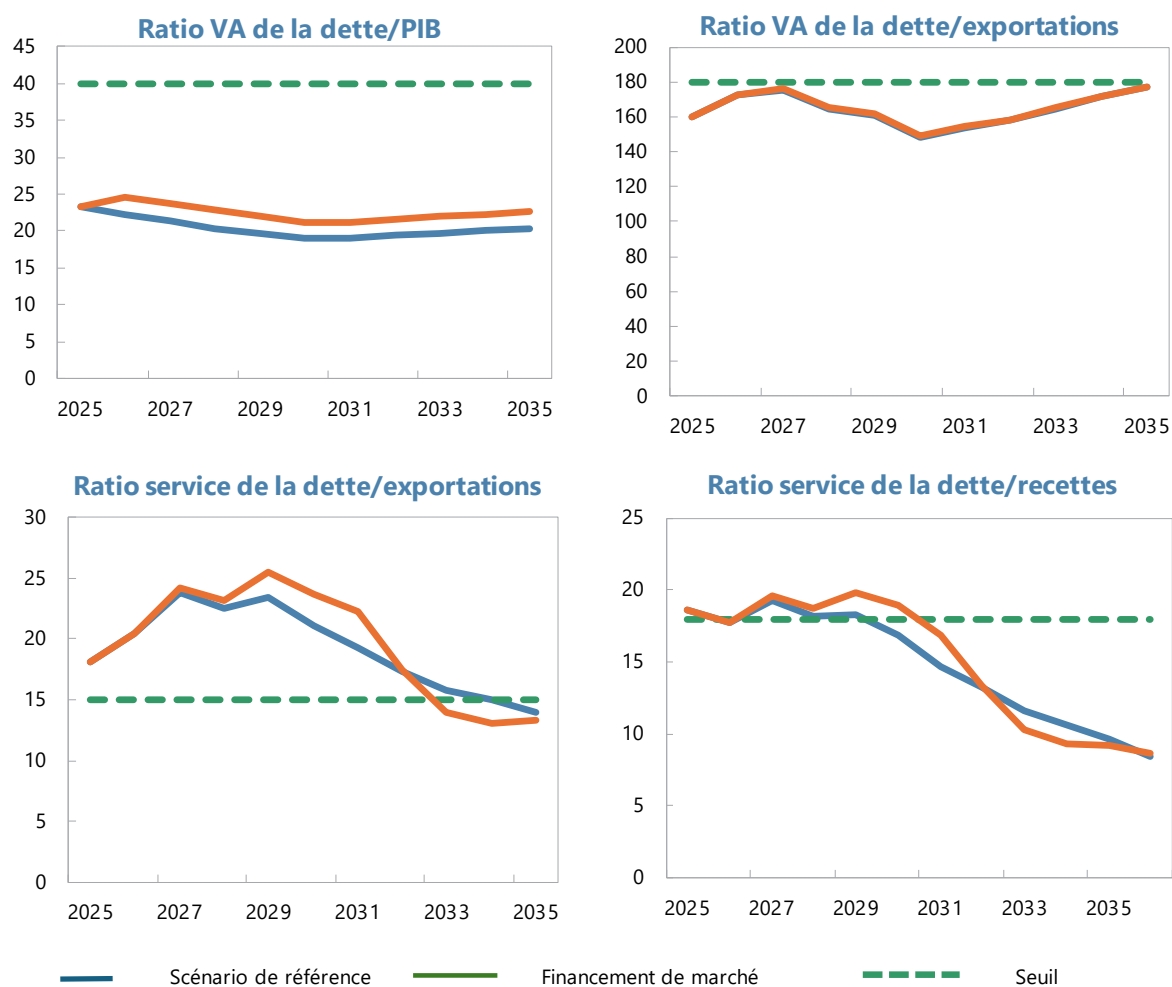
3/ Étant donné le niveau relativement faible de la dette extérieure privée pour la moyenne des pays à faible revenu, une variation en points de pourcentage de la dette extérieure CGE devrait être en grande partie expliquée par les déterminants de l'équation de la dynamique de la dette extérieure.

Graphique 5. Cameroun : Indicateurs du Risque de Financement sur les Marchés

	BFB	1/	EMBI	2/
Repères	14		570	
Valeurs	8		566	
Dépassement du repère	Non		Non	
Besoins de liquidité potentiellement accrus	Faible			

1/ Besoins bruts de financement sur la période de 3 ans des projections de référence.

2/ Les écarts EMBI correspondent aux dernières données disponibles.



Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 1. Cameroun : Cadre de Viabilité de la Dette Extérieure, Scénario de Référence, 2022–45
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Valeurs observées										Moyenne 8/	
	Projections										Historique	Projections
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2035	2045	
Dette extérieure (nominale) 1/	32.0	29.6	29.5	26.1	25.9	25.2	24.2	23.6	22.9	25.1	20.8	24.4
<i>dont : contractée ou garantie par l'État (CGE)</i>	30.8	28.5	28.4	25.0	24.8	24.2	23.3	22.7	22.0	24.4	20.4	23.5
Variation de la dette extérieure	-1.2	-2.3	-0.1	-3.4	-0.3	-0.7	-1.0	-0.6	-0.7	0.4	-0.9	
Flux générateurs d'endettement recensés, nets	1.8	-0.6	-0.8	1.5	2.5	2.6	1.9	1.7	1.0	1.1	-0.7	1.5
Déficit courant hors intérêts	2.8	3.4	2.5	3.3	4.4	4.6	3.9	3.8	3.4	3.4	1.7	3.7
Déficit de la balance des biens et services	2.6	4.0	3.0	3.7	4.9	5.3	4.7	4.6	4.0	4.4	3.1	2.9
Exportations	19.5	17.1	16.1	14.5	12.8	12.2	12.4	12.2	12.8	11.5	11.4	4.5
Importations	22.1	21.1	19.1	18.1	17.7	17.5	17.1	16.8	16.8	15.9	14.4	
Transferts courants nets (négatifs = entrées)	-1.6	-1.8	-1.8	-1.6	-1.6	-1.5	-1.5	-1.6	-1.6	-1.7	-1.8	
<i>dont : officiels</i>	-0.3	-0.3	-0.2	-0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	-1.3
Autres flux extérieurs courants (négatifs = entrées nettes)	1.9	1.3	1.3	1.2	1.1	0.8	0.8	0.8	1.0	0.6	0.4	1.1
IDF nets (négatifs = entrées)	-2.0	-1.8	-1.6	-1.6	-1.8	-1.9	-1.9	-1.9	-1.9	-1.9	-2.0	0.8
Dynamique endogène de la dette 2/	1.1	-2.2	-1.7	-0.3	0.0	-0.1	-0.2	-0.2	-0.6	-0.3	-0.4	-1.8
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.6	0.7	0.8	0.5	0.8	0.8	0.8	0.8	0.4	0.6	0.5	
Contribution de la croissance du PIB réel	-1.3	-1.0	-1.0	-0.8	-0.8	-0.9	-1.0	-1.0	-1.0	-1.0	-0.9	
Contribution des variations de prix et de taux de change	1.7	-1.9	-1.5	...	...	...	...	...	...	...	...	
Residu 3/	-3.1	-1.7	0.7	-4.9	-2.8	-3.3	-2.8	-2.4	-1.7	-0.7	-0.2	-1.9
<i>dont : financement exceptionnel</i>	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
Indicateurs de viabilité												
Ratio VA de la dette extérieure CGE/PIB	...	...	24.5	23.2	22.1	21.4	20.4	19.6	18.9	20.3	17.1	
Ratio VA de la dette extérieure CGE/exportations	...	...	151.9	160.2	172.8	175.7	164.3	160.7	147.8	177.1	150.0	
Ratio service de la dette CGE/exportations	14.0	15.2	17.8	18.1	20.4	23.8	22.5	23.4	21.1	14.0	14.5	
Ratio service de la dette CGE/recettes	17.5	16.0	18.7	18.6	17.8	19.3	18.2	18.2	16.9	9.7	7.7	
Besoins bruts de financement extérieur (en milliards de dollars)	1.7	2.2	2.2	2.7	3.4	3.9	3.6	3.8	3.6	3.6	2.8	
Principales hypothèses macroéconomiques												
Croissance du PIB réel (en %)	3.7	3.3	3.5	3.1	3.3	3.8	4.2	4.3	4.4	4.1	4.2	3.5
Déflateur du PIB en dollars (variation en %)	-4.9	6.3	5.5	7.9	5.2	1.7	2.9	2.6	2.6	2.2	2.2	3.0
Taux d'intérêt effectif (en % 4/)	1.8	2.5	2.9	2.1	3.2	3.3	3.4	3.4	1.9	2.7	2.4	2.6
Croissance des exportations de biens et services (en dollars, en %)	16.2	-3.6	3.0	-0.2	-3.7	0.4	9.3	5.1	12.6	4.7	6.6	1.0
Croissance des importations de biens et services (en dollars, en %)	8.4	5.0	-1.1	5.7	6.3	4.2	4.8	5.4	7.1	4.8	5.6	4.0
Élément des nouveaux emprunts du secteur public (en %)	...	...	...	16.7	17.9	19.6	22.6	23.1	26.2	26.5	26.5	1.5
Recettes publiques hors dons, en % du PIB 5/	15.7	16.3	15.4	14.1	14.7	15.0	15.4	15.7	16.0	16.6	21.4	...
Flux d'aide (en milliards de dollars) 5/	0.2	0.2	0.1	0.4	0.3	0.3	0.3	0.4	0.4	0.5	0.5	14.8
Financement équivalent don (en % du PIB) 6/	...	...	...	0.8	0.7	0.7	0.7	0.7	0.9	0.8	0.4	0.8
Financement équivalent don (en % du financement extérieur) 6/	...	...	...	23.0	23.4	22.6	23.9	24.2	27.1	26.5	26.5	...
PIB nominal (en milliards de dollars)	44	49	53	59	65	68	73	78	84	115	214	...
Croissance du PIB nominal en dollars	-1.3	9.9	9.2	11.2	8.8	5.6	7.2	7.0	7.2	6.4	6.4	4.1
Pour mémoire :												
VA de la dette extérieure 7/	...	...	25.6	24.4	23.2	22.4	21.4	20.5	19.8	21.0	17.5	
En pourcentage des exportations	...	...	158.7	168.3	181.1	184.1	172.1	168.2	154.6	182.9	153.5	
Ratio service de la dette extérieure/exportations	15.3	...	17.3	18.6	18.9	21.3	24.7	23.3	21.8	14.6	14.9	
VA de la dette extérieure CGE (en milliards de dollars)	...	...	...	13.1	13.8	14.3	14.6	14.9	15.3	15.9	23.3	
(VAT = VAT-1/PIB-1 (en %))	...	...	...	1.3	0.9	0.5	0.5	0.6	0.7	1.6	0.4	
Déficit courant hors intérêts stabilisant le ratio d'endettement	4.0	5.7	2.6	6.7	4.7	5.3	4.9	4.4	4.1	2.9	2.6	

Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Englobe la dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Égale à $(1 - g - p)(1 + g) = E \cdot (1 + p)/(1 + p + p \cdot g)$ multiplié par le ratio d'endettement de la période précédente, où r = taux d'intérêt nominal ; g = taux de croissance du PIB réel ; p = taux de croissance du déflateur du PIB en dollars.

E = appréciation nominale de la monnaie locale et α = part de la dette extérieure libellée en monnaie locale dans la dette extérieure totale.

3/ Inclut le financement exceptionnel (c'est-à-dire les variations des séries et l'aligement de la dette), les variations des avoirs extérieurs bruts et les ajustements de valeur. Pour les projections, comprend en outre la contribution des variations de prix et de taux de change.

4/ Charges d'intérêt de l'exercice en cours divisées par l'encours de la dette de la période précédente.

5/ A savoir les dons, les prêts concessionnels et l'allégement de la dette.

6/ Le financement équivalent don inclut les dons fournis directement à l'État et au moyen de nouveaux emprunts (différence entre la valeur nominale et la VA de la nouvelle dette).

7/ Suppose que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur nominale.

8/ Les moyennes historiques sont généralement calculées sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles, alors que les moyennes des projections sont calculées sur la première année de projection et les 10 années suivantes.

Définitions de la dette extérieure et intérieure
Y a-t-il une grande différence entre les deux critères ?

Oui

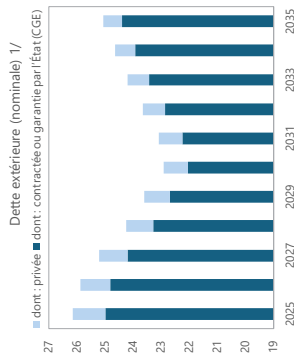
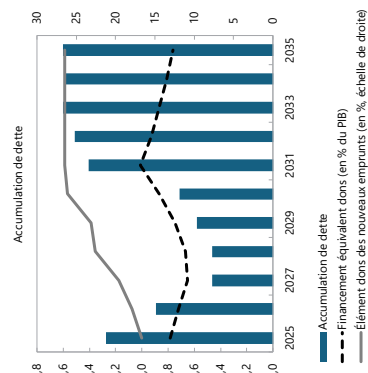


Tableau 2. Cameroun : Cadre de Viabilité de la Dette du Secteur Public, Scénario de Référence, 2022–45
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

Valeurs observées												Projections										Moyenne 6/	
2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2035	2045	Historique		Projections										
45,6	43,6	43,4	40,3	39,6	38,9	37,4	35,9	34,1	31,6	28,2	40,5	35,3	40,5	35,3									
30,8	28,5	28,4	25,0	24,8	24,2	23,3	22,7	22,0	21,4	20,4	27,4	23,5	27,4	23,5									
-1,6	-2,0	-0,1	-3,1	-0,7	-0,8	-1,5	-1,5	-1,8	-0,4	-0,2													
-1,3	-3,3	-1,1	-0,6	-0,6	-0,7	-1,1	-1,1	-1,2	-1,5	-0,2													
0,3	-0,6	0,2	0,9	0,1	0,0	-0,2	-0,2	-0,2	0,6	0,7													
16,0	16,7	15,7	14,3	14,9	15,1	15,4	15,7	16,0	16,6	17,4													
0,4	0,5	0,3	0,3	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0													
16,3	16,1	15,8	15,2	15,1	15,2	15,3	15,5	15,8	17,2	22,1													
-1,6	-2,7	-1,3	-1,4	-0,7	-0,7	-0,9	-1,0	-1,3	-0,9	-0,9													
-3,7	-1,9	-1,6	-1,4	-0,7	-0,7	-0,9	-1,0	-1,3	-0,9	-0,9													
-2,0	-0,4	-0,2	-0,2	0,6	0,8	0,7	0,6	0,2	0,4	0,3													
-1,7	-1,5	-1,5	-1,3	-1,3	-1,5	-1,6	-1,6	-1,5	-1,3	-1,1													
2,1	-0,8	0,3	-3,1	...	...	...	...	...	...	...													
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0	-0,1	0,0									
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0													
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0													
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0													
-0,2	1,3	1,0	0,6	-0,1	-0,1	-0,4	-0,3	-0,3	-0,1	0,0													
Indicateurs de viabilité																							
Ratio VA de la dette publique/PIB 2/																							
Ratio VA de la dette publique/recettes et dons																							
Ratio service de la dette/recettes et dons 3/																							
Besoin de financement brut 4/																							
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires																							
Croissance du PIB réel (en %)																							
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette extérieure (en %)																							
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en %)																							
Dépréciation du taux de change réel (en % ; + dénote une dépréciation)																							
Taux d'inflation (défateur du PIB, en %)																							
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigée du défateur du PIB, en %)																							
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB 5/																							
VA des passifs conditionnels (non inclus dans la dette du secteur public)																							

Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

- 1/ Périmètre de la dette : Dette de l'administration centrale, de la banque centrale, dette garantie par l'État, dette non garantie des entreprises publiques. La définition de la dette extérieure se fonde sur la résidence.
- 2/ Le ratio sous-jacent VA de la dette extérieure/PIB dans l'analyse de viabilité de la dette publique diffère de celui utilisé dans l'analyse de viabilité de la dette extérieure ; cette différence dépend des projections en matière de taux de change.
- 3/ Le service de la dette est égal, par définition, à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à court, moyen et long terme.
- 4/ Le besoin de financement brut est égal, par définition, à la somme du déficit primaire, du service de la dette, de l'encours de la dette à court terme à la fin de la période précédente, et d'autres flux générateurs ou réducteurs de dette.
- 5/ Déficit primaire moins variation du ratio dette publique/PIB (—) : excédent primaire, qui stabiliserait le ratio de la dette uniquement dans l'année en question.
- 6/ Les moyennes historiques sont généralement calculées sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles, alors que les moyennes des projections sont calculées sur la première année de projection et les 10 années suivantes.

Tableau 3. Cameroun : Analyse de Sensibilité des Principaux Indicateurs de la Dette Extérieure Contractée ou Garantie par l'État, 2025–35

	Projections 1/										
	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
Ratio VA de la dette/PIB											
Scénario de référence	23	22	21	20	19,6	18,9	19,0	19,5	19,7	20,0	20,3
A. Autres scénarios											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2025–35 2/	23	22	20	18	17	17	17	17	17	18	18
B. Tests de résilience											
B1. Croissance du PIB réel	23	23	22	21	20	20	20	20	21	21	21
B2. Solde primaire	23	23	25	24	24	24	24	24	25	25	25
B3. Exportations	23	24	27	26	25	24	24	24	24	24	24
B4. Autres flux 3/	23	23	23	22	21	21	21	21	21	21	21
B5. Dépréciation	23	28	23	22	21	20	20	21	21	22	23
B6. Combinaison de B1-B5	23	25	24	23	22	21	21	22	22	22	22
C. Tests adaptés											
C1. Passifs conditionnels combinés	23	27	27	26	27	27	27	28	28	28	29
C2. Catastrophes naturelles	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
C3. Prix des produits de base	23	25	27	26	25	24	24	24	24	23	23
C4. Financement sur le marché	23	25	24	23	22	21	21	22	22	22	23
Seuil	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
Ratio VA de la dette/exportations											
Scénario de référence	160	173	176	164	161	148	153	158	165	172	177
A. Autres scénarios											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2025–35 2/	160	169	162	148	141	129	134	137	145	152	159
B. Tests de résilience											
B1. Croissance du PIB réel	160	173	176	164	161	148	153	158	165	172	177
B2. Solde primaire	160	182	207	196	196	184	191	197	205	212	217
B3. Exportations	160	219	294	276	271	249	257	263	270	277	281
B4. Autres flux 3/	160	180	190	178	174	160	166	170	176	182	187
B5. Dépréciation	160	173	150	140	136	125	131	135	143	151	158
B6. Combinaison de B1-B5	160	200	180	197	193	178	185	189	197	205	211
C. Tests adaptés											
C1. Passifs conditionnels combinés	160	212	223	212	221	208	216	225	235	243	250
C2. Catastrophes naturelles	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
C3. Prix des produits de base	160	249	273	247	233	205	202	204	206	209	211
C4. Financement sur le marché	160	173	176	165	162	149	154	159	165	172	177
Seuil	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
Ratio service de la dette/exportations											
Scénario de référence	18	20	24	23	23	21	19	17	16	15	14
A. Autres scénarios											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2025–35 2/	18	21	25	24	25	23	21	18	16	15	13
B. Tests de résilience											
B1. Croissance du PIB réel	18	20	24	23	23	21	19	17	16	15	14
B2. Solde primaire	18	20	25	24	25	23	21	20	19	18	17
B3. Exportations	18	24	34	33	34	31	28	27	26	25	23
B4. Autres flux 3/	18	20	24	23	24	22	20	18	17	16	15
B5. Dépréciation	18	20	24	22	23	20	18	16	14	13	12
B6. Combinaison de B1-B5	18	22	29	27	28	25	23	21	19	18	17
C. Tests adaptés											
C1. Passifs conditionnels combinés	18	20	25	24	25	23	22	20	18	18	17
C2. Catastrophes naturelles	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
C3. Prix des produits de base	18	26	31	30	30	26	23	22	21	20	18
C4. Financement sur le marché	18	20	24	23	25	24	22	17	14	13	13
Seuil	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Ratio service de la dette/recettes											
Scénario de référence	19	18	19	18	18	17	15	13	12	11	10
A. Autres scénarios											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2025–35 2/	19	19	20	19	19	18	16	14	12	10	9
B. Tests de résilience											
B1. Croissance du PIB réel	19	18	20	19	19	18	15	14	12	11	10
B2. Solde primaire	19	18	20	20	20	18	16	15	14	13	12
B3. Exportations	19	18	20	20	20	18	16	15	14	13	12
B4. Autres flux 3/	19	18	19	19	19	17	15	14	12	11	10
B5. Dépréciation	19	22	24	22	22	20	17	16	12	11	10
B6. Combinaison de B1-B5	19	19	22	20	20	19	16	15	13	12	11
C. Tests adaptés											
C1. Passifs conditionnels combinés	19	18	21	20	20	19	16	15	13	12	11
C2. Catastrophes naturelles	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
C3. Prix des produits de base	19	22	24	24	23	21	17	16	15	14	12
C4. Financement sur le marché	19	18	20	19	20	19	17	13	10	9	9
Seuil	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18

Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Les valeurs en gras indiquent un dépassement du seuil.

2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, le déflateur du PIB (exprimé en dollars), le solde courant hors intérêts en pourcentage du PIB, et les flux non générateurs d'endettement.

3/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

Tableau 4. Cameroun : Analyse de Sensibilité des Principaux Indicateurs de la Dette Publique, 2025–35

	Projections 1/										
	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
Ratio VA de la dette/PIB											
Scénario de référence	38	37	36	35	33	31	29	29	29	28	27
A. Autres scénarios											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2025–35 2/	38	38	39	39	40	40	40	40	40	41	41
B. Tests de résilience											
B1. Croissance du PIB réel	38	38	39	38	36	35	34	34	34	34	34
B2. Solde primaire	38	40	43	42	40	38	36	36	35	34	33
B3. Exportations	38	39	41	39	37	35	34	33	32	31	31
B4. Autres flux 3/	38	38	38	36	34	33	31	31	30	29	29
B5. Dépréciation	38	42	40	37	34	31	28	26	24	23	21
B6. Combinaison de B1-B5	38	38	40	38	35	33	31	30	29	28	27
C. Tests adaptés											
C1. Passifs conditionnels combinés	38	49	48	46	44	42	40	40	39	38	37
C2. Catastrophes naturelles	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
C3. Prix des produits de base	38	40	43	45	46	46	45	45	45	45	44
C4. Financement sur le marché	38	37	36	35	33	31	30	29	29	28	28
Repère de la dette publique TOTALE	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55
Ratio VA de la dette/recettes											
Scénario de référence	263	248	239	224	209	194	180	182	177	171	166
A. Autres scénarios											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2025–35 2/	263	254	254	254	252	249	244	250	249	248	248
B. Tests de résilience											
B1. Croissance du PIB réel	263	255	255	243	232	219	208	214	212	208	206
B2. Solde primaire	263	268	286	269	253	235	220	222	215	207	201
B3. Exportations	263	259	269	252	237	220	205	207	199	191	184
B4. Autres flux 3/	263	254	250	235	220	203	190	192	185	178	173
B5. Dépréciation	263	281	262	238	214	190	169	163	150	138	127
B6. Combinaison de B1-B5	263	253	262	243	225	206	190	190	181	172	165
C. Tests adaptés											
C1. Passifs conditionnels combinés	263	330	318	300	281	262	246	248	240	232	225
C2. Catastrophes naturelles	n.d.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
C3. Prix des produits de base	263	318	333	341	327	307	286	282	277	271	267
C4. Financement sur le marché	263	248	239	225	210	195	181	183	177	171	166
Ratio service de la dette/recettes											
Scénario de référence	33	56	54	55	54	53	50	42	38	35	32
A. Autres scénarios											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2025–35 2/	33	55	55	58	61	63	62	55	52	49	46
B. Tests de résilience											
B1. Croissance du PIB réel	33	57	57	59	58	59	56	48	45	42	39
B2. Solde primaire	33	56	59	63	64	65	57	48	46	41	38
B3. Exportations	33	56	55	56	55	54	51	43	40	37	34
B4. Autres flux 3/	33	56	54	56	54	54	51	42	39	36	33
B5. Dépréciation	33	55	57	58	56	55	52	43	39	35	32
B6. Combinaison de B1-B5	33	54	55	58	56	58	51	42	39	34	31
C. Tests adaptés											
C1. Passifs conditionnels combinés	33	56	73	62	84	67	57	55	47	41	39
C2. Catastrophes naturelles	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
C3. Prix des produits de base	33	67	68	72	72	71	71	60	56	53	49
C4. Financement sur le marché	33	56	55	56	55	55	53	42	37	33	31

Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

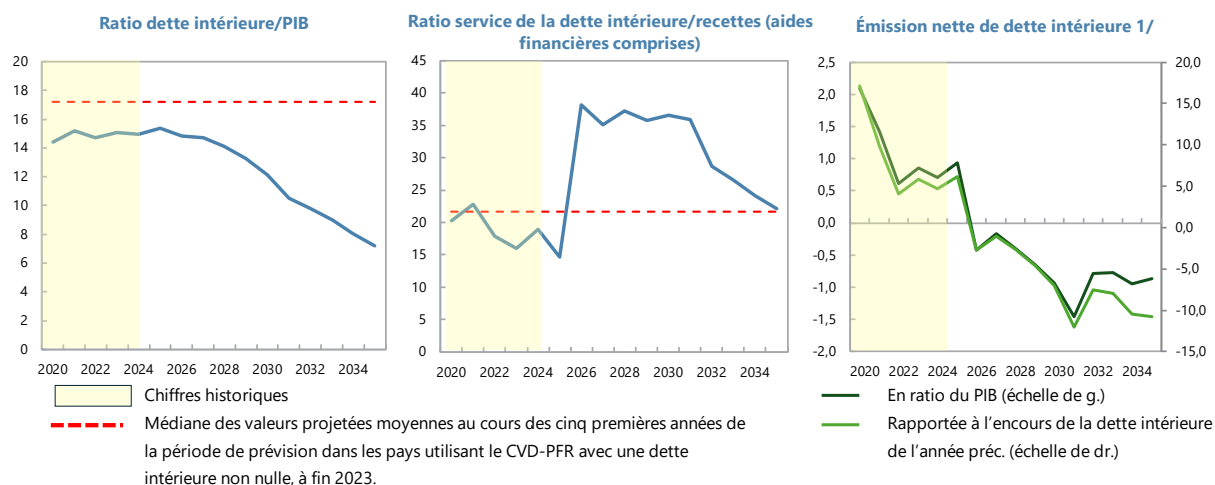
1/ Les valeurs en gras indiquent un dépassement du repère.

2/ Les variables incluent la croissance du PIB réel, le déflateur du PIB et le déficit primaire en pourcentage du PIB.

3/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

Graphique 6. Cameroun : Indicateurs de la Dette Publique Intérieure 2020–35

(En pourcentage)



Hypothèses relatives à l'emprunt (moy. sur les 10 ans de la	Valeur
Part dans les émissions de nouvelle dette intérieure	
À moyen et long terme (MLT)	67 %
À court terme	33 %
Modalités d'emprunt	
Dette intérieure MLT	
Taux d'intérêt réel moyen des nouveaux emprunts	3,5 %
Échéance moyenne (y compris différé d'amortissement)	3
Différé d'amortissement moyen	2
Dette intérieure à court terme	
Taux d'intérêt réel moyen	1,5 %

Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

1/ L'émission nette de dette intérieure est estimée à partir des besoins de financement bruts du secteur public déduction faite du financement extérieur brut, des cessions d'actifs, d'autres ajustements et de l'amortissement de la dette intérieure. Il ne tient pas compte de la dette à court terme émise et arrivée à échéance au cours de l'année calendaire.



CAMEROUN

9 mars 2026

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2026 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANNEXE D'INFORMATION

Établi par

Le Département Afrique

TABLE DES MATIÈRES

RELATIONS AVEC LE FMI.....	2
PROGRAMME DE TRAVAIL AVEC LES INSTITUTIONS PARTENAIRES	7

RELATIONS AVEC LE FMI

Au 31 janvier 2026, sauf indication contraire.

Le Cameroun et le FMI : [le Cameroun et le FMI](#) (disponible en anglais seulement)

Situation financière du Cameroun vis-à-vis du FMI : [situation financière du Cameroun vis-à-vis du FMI au 31 janvier 2026 \(imf.org\)](#)

A. Relations Financières

I. Statut — Date d'admission : 10 juillet 1963

Article VIII

II. Compte des ressources générales :	Millions de DTS	% de la quote-part
Quote-part	276,00	100,00
Avoirs du FMI en monnaie nationale (taux des avoirs)	670,23	242,84
Position dans la tranche de réserve	1,64	0,60
III. Département des DTS :	Millions de DTS	% de l'allocation
Allocation cumulative nette	441,80	100,00
Avoirs	31,01	7,02
IV. Encours des achats et des prêts :	Millions de DTS	% de la quote-part
Accords au titre de la FRD	120,75	43,75
Accords élargis	395,60	143,33
Prêts au titre de la FCR	259,44	94,00
Accords au titre de la FEC	411,70	149,17

V. Derniers engagements financiers :

Accords :

Type	Date d'accord	Date d'expiration	Montant approuvé (millions de DTS)	Montant tiré (millions de DTS)
FRD	29 janv. 2024	28 juil. 2025	138,00	120,75
MEDC	29 juil. 2021	28 juil. 2025	395,60	395,60
FEC	29 juil. 2021	28 juil. 2025	197,80	197,80

Prêts directs¹ :

Type	Date d'engagement	Date de tirage/d'expiration	Montant approuvé (millions de DTS)	Montant tiré (millions de DTS)
FCR	21 oct. 2020	23 oct. 2020	110,40	110,40
FCR	4 mai 2020	6 mai 2020	165,60	165,60

¹ Les décaissements directs non tirés (IFR et FCR) arrivent automatiquement à expiration 60 jours après la date d'engagement, c.-à-d la date d'approbation par le conseil d'administration.

VI. Obligations en retard et projections des paiements au FMI²**(en millions de DTS ; sur la base de l'utilisation des ressources et des avoirs actuels en DTS) :**

	À échoir				
	2026	2027	2028	2029	2030
Principal	130,18	184,00	166,21	162,53	144,13
Commissions/intérêts	28,13	27,19	25,93	24,22	22,19
Total	158,31	211,19	192,14	186,76	166,33

² Lorsqu'un pays membre a des obligations financières impayées pendant plus de trois mois, le montant de ces arriérés apparaît dans cette section.

VII. Mise en œuvre de l'initiative PPTE :

	<u>Cadre</u>
I. Engagement de l'aide au titre de l'initiative PPTE	renforcé
Date d'arrivée au point de décision	oct. 2000
Aide engagée	
par tous les créanciers (en millions de dollars) ³	1 267,00
Dont : aide du FMI (en millions de dollars)	37,04
(équivalent en millions de DTS)	28,62
Date d'arrivée au point d'achèvement	avril 2006
II. Décaissement de l'aide du FMI (en millions de DTS)	
Montants décaissés en faveur du pays membre	28,62
Aide intérimaire	11,25
Solde au point d'achèvement	17,37
Décaissement supplémentaire de revenus d'intérêts ⁴	5,05
Total des décaissements	33,67

³ L'aide engagée dans le cadre initial est exprimée en valeur actuelle nette (VAN) au point d'achèvement, tandis que l'aide engagée dans le cadre renforcé est exprimée en VAN au point de décision. Les deux montants ne s'additionnent donc pas.

⁴ Dans le cadre de l'initiative renforcée, un décaissement supplémentaire est effectué au point d'achèvement. Il correspond aux intérêts courus sur le montant engagé au point de décision mais non décaissé pendant la période transitoire.

VIII. Mise en œuvre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) :

I.	Dette admissible à l'IADM (en millions de DTS) ⁵	173,26
	Financement par : le compte de fiducie de l'IADM	149,17
	Reliquat des ressources de l'initiative PPTE	24,09
II.	Allègement de dette par mécanisme (en millions de DTS)	

	<u>Dette admissible</u>		
<u>Date</u>	<u>CRG</u>	<u>Fonds</u>	<u>Total</u>
<u>de décaissement</u>		<u>fiduciaire RPC</u>	
Avril 2006	n. d.	173,26	173,26

⁵ L'IADM fournit aux pays membres admis à en bénéficier un allègement intégral de leur dette. L'aide sous forme de dons au titre de l'IADM et de l'initiative PPTE porte sur l'intégralité de l'encours de la dette envers le FMI à fin 2004 qui reste exigible au moment où le pays remplit les conditions nécessaires pour en bénéficier.

IX. Mise en œuvre du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (ARC) : non applicable.

Le 4 février 2015, le fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (ARC) a remplacé le fonds fiduciaire d'allègement de la dette après une catastrophe (ADAC).

Point de décision : point auquel le FMI et la Banque mondiale déterminent si un pays est admissible à une aide au titre de l'initiative PPTE et décident du montant de l'aide à engager.

Aide intérimaire : montant décaissé à un pays entre le point de décision et le point d'achèvement, à concurrence de 20 % par an et de 60 % au total de l'aide engagée au point de décision (ou 25 % et 75 %, respectivement, dans des circonstances exceptionnelles).

Point d'achèvement : point auquel un pays reçoit le reliquat de l'aide engagée au point de décision, ainsi qu'un complément au titre des revenus d'intérêts, tel que défini à la note 2 ci-dessus. La date du point d'achèvement dépend de l'application de réformes structurelles clés préalablement convenues (c'est-à-dire du point d'achèvement flottant).

Mise en œuvre du fonds fiduciaire pour l'allègement de la dette après une catastrophe : non applicable.

Évaluation des sauvegardes :

La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) est la banque centrale régionale de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Elle est soumise à une évaluation des sauvegardes au titre du cycle d'évaluation de quatre ans du FMI. L'évaluation de 2022 a révélé que la BEAC possédait un dispositif de contrôle externe solide, mais que les mécanismes d'audit interne et la gestion du risque devaient être renforcés. Une mission de suivi des sauvegardes, effectuée en 2023, a recommandé d'améliorer les pratiques d'intégration des nouveaux membres de la direction et du conseil d'administration dans les dispositifs de gouvernance et de mettre en place un cadre de délégation renforcé pour la prise de décision exécutive.

B. Relations Non Financières

Régime de change :

Comme les cinq autres pays membres de la CEMAC, le Cameroun est membre d'une union monétaire et ne dispose pas d'une monnaie officielle distincte. Le franc CFA, monnaie utilisée au Cameroun, est rattaché officiellement à l'euro, monnaie d'intervention, au taux fixe de 655,957 francs CFA pour un euro. Le 1^{er} janvier 2007, le régime de change des pays membres de la CEMAC a été reclassé, passant de la catégorie « régime de changes sans monnaie officielle distincte » à la catégorie « régime conventionnel de parité fixe ». Ce nouveau classement est fondé sur le comportement de la monnaie commune, alors que le classement précédent reposait sur l'absence d'une monnaie officielle distincte. Il ne reflète donc qu'un changement de définition et ne signifie pas qu'une modification de fond ait été relevée dans le régime de change ou dans d'autres

politiques de l'union monétaire ou de ses membres. Le régime de change du Cameroun ne comporte pas de restrictions sur les paiements et transferts afférents aux transactions internationales courantes, exception faite de celles qui sont appliquées pour des raisons de sécurité et ont été notifiées au FMI conformément à la décision du Conseil d'administration n° 144 (52/51).

Consultations au titre de l'article IV :

Le conseil d'administration a conclu les dernières consultations avec le Cameroun au titre de l'article IV le 20 décembre 2023.

Participation au PESF et RONC :

Une évaluation de la stabilité du secteur financier a été publiée en mai 2000. Une évaluation actualisée a été réalisée en février 2009 à partir du travail d'une mission conjointe du FMI et de la Banque mondiale qui s'est rendue au Cameroun dans le cadre du Programme d'évaluation du secteur financier (PESF) en juin 2007 et qui s'est fondée sur le PESF régional de la CEMAC mené à bien en 2006. Ce dernier a été mis à jour en 2015.

Le premier rapport sur l'observation des normes et codes (RONC) sur la transparence des finances publiques et la transparence des politiques monétaires et financières du Cameroun a été publié en juin 2000.

Une mission de réévaluation du RONC relatif aux finances publiques a séjourné à Yaoundé du 6 au 18 mai 2009. Son rapport a été publié en juin 2010.

Assistance technique depuis 2023 :

À compter de 2023, l'assistance technique du FMI est présentée de façon consolidée. L'abréviation GPFP désigne le Partenariat mondial pour les finances publiques.

Département	Axe de travail ou projet
EB2025	
FAD	Politiques macrobudgétaires AFC — Administration fiscale GPFP — Gestion des finances publiques GPFP — Administration des recettes Gestion des Finances Publiques II Politique de dépenses AFC — Préparation du budget AFC — Gestion des risques budgétaires
STA	Statistiques du secteur extérieur — BdP
EB2024	
LEG	Évaluation diagnostique de la gouvernance Institutions supérieures de contrôle des finances publiques

CAMEROUN

FAD	Restructuration institutionnelle du département du budget Administration des recettes AFC — Préparation du budget
STA	BdP Finances publiques Secteur réel — Comptes nationaux
MCM	Gestion de la dette — Formulation et mise en œuvre d'une SDMT
EB2023	
FAD	Amélioration de la politique de recettes fiscales et non fiscales Administration des recettes AFC — Gestion des risques budgétaires
LEG	Évaluation diagnostique de la gouvernance Évaluation diagnostique de la gouvernance Institutions supérieures de contrôle des finances publiques
MCM	Gestion de la dette
STA	Finances publiques

Représentant résident :

Le poste de représentant résident du FMI à Yaoundé est occupé sans interruption depuis 1989. Le représentant résident actuel, M. Toomas Aarand Orav, a pris ses fonctions en juin 2024.

PROGRAMME DE TRAVAIL AVEC LES INSTITUTIONS PARTENAIRES

Le programme de travail de la Banque mondiale figure sur le site web suivant :

<http://www.worldbank.org/en/country/cameroon>.

Liste des projets menés avec la Banque mondiale : http://projects.worldbank.org/en/projects-operations/projects-list?countryshortname_exact=Cameroon.

Le programme de travail de la Banque africaine de développement figure sur le site web suivant :

<https://www.afdb.org/en/countries/central-africa/cameroon/>.

Déclaration du Représentant des Services du FMI
25 mars 2026

- 1. La présente déclaration met à jour le rapport des services du FMI (SM/26/57) afin de tenir compte d'évolutions récentes des prix des produits de base, notamment une hausse des cours mondiaux du pétrole à la suite du conflit au Moyen-Orient et des projections à la baisse pour les prix du cacao, ainsi que de leurs implications macroéconomiques pour le Cameroun.**
- 2. L'incidence sur l'économie réelle devrait être limitée.** La croissance du PIB réel devrait rester globalement inchangée par rapport aux projections de référence, étant donné que l'effet positif de la hausse des cours du pétrole compense l'effet négatif d'une baisse récente des prix du cacao. L'inflation devrait être légèrement plus élevée à court terme, mais l'effet sera atténué par le mécanisme de subvention des carburants en place au Cameroun.
- 3. La hausse des cours du pétrole sur la période visée par les projections devrait faire grimper les recettes budgétaires tirées des hydrocarbures, mais les subventions aux carburants contrebalanceront en partie les gains à court terme.** Globalement, les risques découlant de projections excessivement optimistes concernant les recettes non pétrolières, que les autorités se sont engagées à réévaluer une fois que les données pour le premier trimestre seront disponibles, pourraient ne pas nécessiter d'ajustement supplémentaire grâce à la hausse des recettes pétrolières. Les projections concernant les cours du pétrole pour 2027 et au-delà demeurent inférieures aux prix à la pompe administrés, mais la persistance de la volatilité des prix souligne combien il importe de poursuivre les réformes du régime des prix administrés.
- 4. La position extérieure du Cameroun devrait se dégrader par rapport au scénario de référence.** Si la hausse des cours du pétrole soutient les recettes tirées des exportations pétrolières, cet effet est plus que contrebalancé par la baisse des prix du cacao : l'importance des produits non pétroliers dans les exportations du Cameroun entraîne un creusement modéré du déficit courant. Les projections sont soumises à une incertitude considérable entourant la persistance de ces mouvements de prix et, plus largement, les conditions de financement extérieur. Les sources de vulnérabilité extérieures demeurent élevées, du fait de la dépendance du Cameroun à l'égard d'une gamme étroite d'exportations de produits de base dont les cours sont volatils et des conditions de liquidité tendues dans la région.
- 5. Ces évolutions ne remettent pas en cause l'orientation générale de l'évaluation des services du FMI.** Les perspectives demeurent marquées par une incertitude accrue ; il importe donc encore plus de maintenir des politiques budgétaires prudentes, de reconstituer les marges de manœuvre et de faire progresser les réformes structurelles afin de renforcer la croissance et la résilience face aux chocs externes.

**Déclaration de MM. N'Sonde et Carvalho da Silveira (OEDAC)
concernant la Réunion du Conseil d'Administration consacrée au Cameroun
25 mars 2026**

Introduction

1. Au nom des autorités du Cameroun, que nous représentons, nous remercions le conseil d'administration, la direction et les services du FMI pour les échanges constructifs que nous avons eus avec eux et pour leur soutien constant. Nous saluons également les travaux analytiques de grande qualité qui sous-tendent ces consultations de 2026 au titre de l'article IV, notamment le document de la série des Questions générales, qui présente des éclairages précieux concernant les défis budgétaires du Cameroun et les obstacles à sa croissance. Les autorités souscrivent dans l'ensemble à l'orientation générale de l'évaluation et des recommandations de politique économique des services du FMI, tout en maintenant une vision légèrement plus favorable des perspectives à moyen terme. Elles restent fermement résolues à faire progresser leur programme de réformes afin de renforcer la stabilité macroéconomique, d'améliorer la résilience et de soutenir une croissance durable et inclusive, conformément à la Stratégie nationale de développement 2020–2030 (SND30) et au cadre régional de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Évolutions récentes de l'économie et perspectives

2. L'activité économique a continué de croître en 2024 et début 2025, malgré un contexte intérieur et extérieur difficile. Les services du FMI estiment que la croissance du PIB réel a légèrement ralenti pour s'établir aux alentours des 3,1 % en 2025, contre 3,5 % en 2024, en raison des troubles postélectorales qui ont pesé sur les échanges commerciaux, les services et l'investissement. Cependant, les autorités sont plus optimistes s'agissant de la croissance en 2025, puisque, selon leurs estimations, l'expansion aurait été de quelque 3,7 %, soutenue par la résilience du secteur pétrolier et le maintien de l'activité dans des secteurs non pétroliers essentiels. L'inflation a continué de marquer le pas : elle était de l'ordre de 3,4 % à la fin de 2025. La situation des finances publiques s'est détériorée en 2025, le déficit primaire hors pétrole étant estimé à 2,6 % du PIB environ, ce qui témoigne de recettes inférieures aux attentes et de pressions sur les dépenses, notamment les coûts liés aux élections et les dépenses en cours en matière de sécurité. Sur le plan extérieur, il est estimé que le déficit courant s'est creusé pour atteindre quelque 3,9 % du PIB, ce qui traduit un recul des recettes tirées des exportations de pétrole, sachant toutefois que, dans le même temps, la contribution du Cameroun aux réserves régionales auprès de la BEAC est restée globalement stable en dépit d'une certaine volatilité en cours d'année.

3. Pour l'avenir, les perspectives demeurent globalement favorables, grâce aux investissements en cours dans les infrastructures, à des améliorations de l'approvisionnement électrique et à la diversification attendue dans le secteur minier. Ces évolutions devraient

déboucher sur des gains de productivité et un développement du secteur privé à moyen terme. Dans ce contexte, les autorités prévoient un renforcement progressif de la croissance, qui atteindrait approximativement 4,9 % d'ici à 2028, ce qui cadre avec la Stratégie nationale de développement (SND-30). Parallèlement, l'inflation devrait continuer à se replier en direction du critère de convergence régional. Dans le même temps, les autorités reconnaissent que les risques restent élevés, y compris du fait d'un durcissement des conditions de financement à l'échelle mondiale, de l'instabilité des marchés mondiaux de l'énergie à la lumière des événements récents au Moyen-Orient, de l'évolution des réserves régionales au sein de la CEMAC et de la persistance de défis en matière de sécurité. Il restera dès lors essentiel de maintenir des politiques macroéconomiques prudentes et de faire progresser les réformes structurelles afin d'atténuer les risques et de soutenir une croissance plus forte à moyen terme.

Réformes de politique budgétaire

4. La politique budgétaire continue de reposer sur l'engagement des autorités à préserver la stabilité macroéconomique tout en aménageant des marges de manœuvre pour les investissements prioritaires. En réponse aux pressions budgétaires enregistrées en 2025, le budget 2026 cible un déficit global conforme dans les grandes lignes à la valeur de référence de la CEMAC pour la convergence budgétaire, soit 1,5 % du PIB, tout en accordant la priorité aux investissements en faveur des infrastructures et aux dépenses propices à la croissance.

5. Si la dette publique demeure relativement modeste (43 % du PIB environ), le Cameroun continue de faire face à un risque élevé de surendettement, davantage dû aux tensions sur les liquidités et aux lourdes charges liées au service de la dette qu'à un niveau d'endettement excessif. Les autorités reconnaissent que les conditions de financement restrictives et la dynamique relative aux arriérés ont créé des tensions sur la liquidité et elles ont pris des mesures pour les atténuer, notamment au moyen de récentes opérations de financement sur le marché intérieur. Elles demeurent déterminées à remédier à ces difficultés au moyen d'une gestion prudente des finances publiques et d'une stratégie de financement équilibrée, les financements concessionnels provenant de partenaires du développement restant la source privilégiée de fonds. Dans le même temps, la loi de finances 2026 introduit des mesures qui renforcent la discipline en matière de dépenses — notamment des conditions plus strictes concernant les engagements de dépenses et les paiements, ainsi que des exigences renforcées relatives à la documentation — qui devraient contribuer à prévenir l'accumulation de nouveaux arriérés. Les autorités étudient aussi des options pour consolider encore leur approche à l'égard de la gestion des arriérés à moyen terme.

6. Dans ce contexte, l'amélioration de la mobilisation des recettes intérieures est centrale pour atténuer les contraintes de financement, reconstituer des marges de manœuvre budgétaires et soutenir la viabilité budgétaire à moyen terme. S'appuyant sur les progrès accomplis dans la modernisation des administrations fiscale et douanière, les autorités poursuivent la mise en œuvre de réformes visant à élargir l'assiette fiscale, notamment au moyen des efforts en cours pour rationaliser les dépenses fiscales et mieux cibler les exonérations, en vue d'améliorer l'efficacité et l'équité. Le passage au numérique demeure

un pilier clé de cette stratégie, la poursuite du déploiement des systèmes de télédéclaration et de facturation électronique devant contribuer à renforcer l'observance fiscale et à améliorer la mobilisation des recettes. Ces efforts sont complétés par une sélection de mesures ayant vocation à accroître les recettes et à améliorer le respect des obligations fiscales, y compris des ajustements des droits indirects et un renforcement des contrôles douaniers.

7. Pour consolider ces efforts et garantir une meilleure maîtrise des dépenses, les autorités poursuivent les réformes destinées à renforcer la gestion des finances publiques et la surveillance des risques budgétaires, conformément au plan de réforme stratégique du Cameroun en la matière. Les réformes ayant pour but un contrôle plus strict des engagements et de meilleures procédures de passation des marchés ont déjà enregistré des avancées et devraient contribuer à une réduction accrue des risques d'accumulation d'arriérés et à une nouvelle amélioration de l'exécution budgétaire. La mise en place du compte unique du Trésor progresse, grâce à une révision du calendrier de réforme convenue avec les partenaires régionaux. Dans ce contexte, les autorités mettent en œuvre leur engagement — leur tâche étant facilitée par les récentes mesures — de verser intégralement les recettes de la Société nationale des hydrocarbures (SNH) au budget central et de mettre un terme aux interventions directes, avec, à la clé, une réduction des opérations extrabudgétaires et un renforcement de la transparence budgétaire. Parallèlement, les autorités reconnaissent l'importance de remédier aux risques budgétaires liés aux entreprises publiques, notamment en améliorant les mécanismes de surveillance et l'information financière. La poursuite des progrès en matière de gestion des investissements publics et de préparation des projets — y compris les efforts visant à résorber l'arriéré de projets d'investissement engagés mais non décaissés — sera essentielle pour garantir que l'augmentation des dépenses d'investissement se traduise par une croissance plus forte et plus durable.

8. Les autorités reconnaissent de même qu'il importe de faire avancer les réformes des subventions aux carburants afin de réduire les risques budgétaires et d'améliorer l'efficacité des dépenses publiques. Dans le même temps, elles prennent acte du fait que la volatilité des prix des carburants est un sujet sensible sur les plans politique et social, qui souligne l'importance d'un programme de réforme bien conçu. Dans ce contexte, le renforcement de la couverture et de l'efficacité des filets de protection sociale demeure une priorité en vue de contribuer à atténuer l'incidence des ajustements des prix de l'énergie sur les ménages vulnérables.

Stabilité du secteur financier

9. Le secteur financier du Cameroun demeure globalement stable, même si des défis structurels continuent de limiter l'intermédiation financière et l'accès au crédit pour le secteur privé. Les autorités reconnaissent qu'il est important de remédier aux facteurs de vulnérabilité associés à l'interdépendance entre l'État et les banques, étant donné que ces dernières détiennent une proportion importante de titres d'État et sachant que la part des prêts non productifs reste élevée. En collaboration avec les autorités de supervision régionales, dont la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) et la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), des efforts sont en cours pour renforcer la surveillance prudentielle, gérer les prêts non productifs et, plus largement, les facteurs de vulnérabilité du secteur bancaire, et renforcer la résilience du secteur financier, notamment au moyen de l'établissement de la première société d'information financière de la région dans l'optique d'améliorer le partage d'informations sur les emprunteurs et la discipline de ces derniers.

10. Les autorités relèvent également que l'intervention récente de l'État dans plusieurs banques s'inscrit dans le cadre de mesures temporaires de restructuration et de stabilisation, dont l'objectif est de rétablir leur viabilité et, *in fine*, de réduire progressivement la participation publique. Dans le même temps, les réformes visant à approfondir les marchés financiers, y compris les initiatives destinées à développer le marché secondaire pour les titres d'État, devraient favoriser une amélioration de l'intermédiation financière et de l'octroi de crédits. Parallèlement, les autorités renforcent les cadres de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, notamment en remédiant aux lacunes qui perdurent vis-à-vis des normes du GAFI, en renforçant la mise en œuvre de sanctions financières ciblées, en consolidant la surveillance des secteurs non financiers et des organisations à but non lucratif, ainsi qu'en mettant en application la loi relative à la déclaration des biens et avoirs. Elles restent convaincues que ces efforts aideront le Cameroun à sortir en temps opportun de la liste grise du GAFI.

Croissance, gouvernance et autres réformes structurelles

11. Le déblocage du potentiel de croissance du Cameroun passera par des avancées durables dans l'élimination des obstacles structurels bien connus. Les autorités continuent donc d'accorder la priorité aux réformes destinées à améliorer les infrastructures, l'environnement des affaires et l'efficacité des investissements publics, y compris en parfaissant l'exécution des dépenses en capital et en renforçant la gestion des investissements publics, en particulier la sélection et la hiérarchisation des projets. La poursuite des réformes en matière de gouvernance, notamment des mesures visant à rendre les opérations du secteur public plus transparentes et à accroître la responsabilité dans le secteur extractif conformément au cadre de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE), demeurera essentielle pour donner davantage confiance aux investisseurs. Les autorités mènent aussi des politiques ayant vocation à développer la production intérieure et à diversifier l'économie, conformément aux objectifs de la SND-30. Il sera primordial de poursuivre les progrès dans ces domaines afin de soutenir l'essor du secteur privé et de favoriser une croissance plus résiliente et inclusive.

Conclusion

12. Les autorités camerounaises demeurent fermement résolues à préserver la stabilité économique tout en faisant avancer les réformes visant à appuyer une croissance plus forte et plus inclusive. Elles saluent l'engagement constant du FMI et le dialogue mené avec lui sur les politiques à mener et se réjouissent à l'idée de maintenir une collaboration étroite dans le cadre de la poursuite de leur programme de réformes, conformément aux objectifs de développement nationaux et aux engagements régionaux au sein de la CEMAC.